

Enquête québécoise sur le cannabis 2022

La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois.
État des lieux quatre ans après la légalisation

Avis de révision – 26 octobre 2023 >



Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2023
ISBN 978-2-550-94280-1 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2023

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Avril 2023

Avant-propos

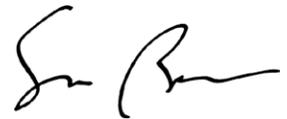
En octobre 2018, la Loi sur le cannabis, qui légalise l'usage du cannabis à des fins non médicales, et la Loi encadrant le cannabis sont respectivement entrées en vigueur au Canada et au Québec. Dans ce contexte, le ministère de la Santé et des Services sociaux a mandaté l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour réaliser l'Enquête québécoise sur le cannabis (EQC). Depuis la création de cette enquête, le but est de mesurer les phénomènes entourant la consommation de cannabis. L'EQC étant une enquête récurrente, il est également possible d'observer l'évolution de ces phénomènes au fil des dernières années.

Le présent rapport fait état des résultats de la plus récente enquête menée en 2022, soit la quatrième édition. D'abord, on y aborde la prévalence de consommation de cannabis en 2022, on y brosse également un portrait des consommateurs puis on y présente les sources d'approvisionnement. Pour cette édition de l'enquête, une nouvelle thématique a été développée; elle porte sur l'exposition de la population à différents types de messages concernant le cannabis, dont ceux de sensibilisation. Les résultats qui en découlent figurent également dans ce rapport. Enfin, l'évolution des phénomènes et des tendances observées depuis 2018 compose la plus grande partie du présent rapport.

Depuis sa première édition en 2018, l'EQC fournit des données qui permettent d'informer les différents acteurs travaillant en prévention pour adapter certains programmes de santé publique de même que les services destinés à la population québécoise. L'EQC sera d'ailleurs reconduite sur une base annuelle, et ce, jusqu'en 2027.

L'ISQ tient à souligner la collaboration du ministère de la Santé et des Services sociaux à cette enquête. J'en profite également pour remercier l'équipe de l'ISQ et celle du comité de lecture pour leur implication. Enfin, mes remerciements vont aux 12 395 personnes qui ont participé à cette enquête et qui permettent la diffusion de données d'une grande qualité sur les comportements et les perceptions des Québécois à l'égard du cannabis.

Le statisticien en chef,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Simon Bergeron', written in a cursive style.

Simon Bergeron

Publication réalisée à
l'Institut de la statistique du Québec par :

Florence Conus
Kate Dupont

Avec la collaboration de :

Mathieu Ouellette, Maxime Boucher et Katrina Joubert

Sous la coordination de :

Micha Simard

Sous la direction de :

Monique Bordeleau

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Comité de lecture interne :

Maxime Boucher, France Lapointe, Micha Simard,
Monique Bordeleau et Bertrand Perron

Comité de lecture externe :

Julie Soucy, Daniela Furrer Soliz Urrutia,
Audrey Vézina, Émilie Rochette
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Sébastien Tessier, Mathieu Langlois
Institut national de santé publique du Québec

Line Beauchesne
Université d'Ottawa

Didier Jutras-Aswad
Centre de recherche du CHUM

Enquête financée par :

Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

Pour tout renseignement concernant
le contenu de cette publication :

Direction des enquêtes de santé
Institut de la statistique du Québec
1200, McGill College, bureau 500
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone :
514 873-4749
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Notice bibliographique suggérée

CONUS, Florence et Kate DUPONT (2023). *Enquête québécoise sur le cannabis 2022. La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois. État des lieux quatre ans après la légalisation*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 160 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-cannabis-2022-consommation-perceptions.pdf].

Citation suggérée pour la source des données

Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis, 2022*.

Avertissement

Les proportions estimées contenues dans le présent rapport sont arrondies à une décimale dans les tableaux et figures et à l'unité dans le texte, à l'exception de celles inférieures à 5 %, qui sont présentées avec une décimale. Les proportions dont la décimale est ,5 sont arrondies à l'unité inférieure ou supérieure selon la seconde décimale. En raison de l'arrondissement, la somme des proportions peut être légèrement supérieure ou inférieure à 100 %.

Signes conventionnels

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise fournie à titre indicatif seulement.

+/- ou ↑/↓ Augmentation ou diminution significative entre deux éditions de l'enquête (selon le type d'illustration).

a, b, c ... Écart significatif entre les catégories de la variable de croisement affichant une même lettre.

— Donnée infime.

... N'ayant pas lieu de figurer.

Note : Le genre masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte.

Table des matières

Introduction	11
Principaux aspects méthodologiques de l'enquête	15
Section 1 – Résultats de l'EQC 2022	17
1 Consommation de cannabis	19
Introduction	20
Résultats	21
1.1 Prévalence de consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête	21
1.2 Prévalence de consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête	22
À retenir	24
2 Portrait des consommateurs de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête	25
Introduction	26
Résultats	27
2.1 Type de consommateur de cannabis	27
2.2 Modification de sa consommation de cannabis en raison de la pandémie de COVID-19	30
2.3 Méthodes de consommation du cannabis	34
2.4 Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé	38
2.5 Conduite d'un véhicule après avoir consommé du cannabis	42
2.6 Sentiment de jugement négatif ressenti en raison de sa consommation de cannabis	44
À retenir	47
3 Approvisionnement du cannabis consommé	49
Introduction	50
Résultats	51
3.1 Sources d'approvisionnement	51
3.2 Raisons de ne pas avoir acheté à la SQDC	54
3.3 Prix du cannabis acheté auprès d'un fournisseur illégal	56
À retenir	57

4	Exposition à des messages concernant le cannabis	59
	Introduction	60
	Résultats	61
	4.1 Exposition à des messages de sensibilisation concernant le cannabis	61
	4.2 Contexte d'exposition à des messages de sensibilisation concernant le cannabis	63
	4.3 Exposition à des publicités concernant le cannabis	65
	4.4 Contexte d'exposition à des publicités concernant le cannabis	67
	À retenir	69
Section 2 – Évolution des phénomènes et tendances depuis 2018		71
5	Évolution de la consommation de cannabis	73
	Introduction	74
	Résultats	75
	5.1 Prévalence de consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête	75
	5.2 Prévalence de consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête	77
	À retenir	80
6	Évolution du portrait des consommateurs de cannabis	81
	Introduction	82
	Résultats	83
	6.1 Âge d'initiation à la consommation de cannabis	83
	6.2 Type de consommateur de cannabis	89
	6.3 Méthodes de consommation du cannabis	91
	6.4 Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé	95
	6.5 Principale raison de consommation de cannabis	99
	6.6 Raisons de consommation de cannabis	100
	6.7 Consommation de cannabis juste avant ou pendant sa journée de travail ou d'étude	104
	6.8 Consommation problématique de cannabis	105
	6.9 Consommation combinée de cannabis et d'autres substances	108
	6.10 Consommation de cannabinoïdes synthétiques	114
	6.11 Sentiment de jugement négatif ressenti en raison de sa consommation de cannabis	115
	6.12 Effets de la consommation de cannabis sur différents aspects de la vie	117
	À retenir	119

7	Évolution des sources d’approvisionnement du cannabis consommés	121
	Introduction	122
	Résultats	123
	7.1 Sources d’approvisionnement	123
	7.2 Part du cannabis acheté à la SQDC	129
	7.3 Influence du nombre de succursales de la SQDC sur la consommation de cannabis	130
	7.4 Influence de l’offre de nouveaux produits vendus à la SQDC sur la consommation de cannabis	131
	À retenir	132
8	Évolution des perceptions à l’égard du cannabis	133
	Introduction	134
	Résultats	135
	8.1 Acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis	135
	8.2 Niveau de risque perçu pour la santé associé à la consommation de cannabis	138
	8.3 Nombre de personnes de l’entourage consommant du cannabis	145
	À retenir	148
	Conclusion générale	149
	Glossaire	153
	Références bibliographiques	156

Introduction

Dans le contexte de la légalisation du cannabis au Canada, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a confié à l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) le mandat de mener l'*Enquête québécoise sur le cannabis* (EQC). La première édition de l'enquête, réalisée en 2018, a permis d'estimer la prévalence de la consommation de cannabis ainsi que de mesurer les perceptions et les attitudes de la population à l'égard du cannabis avant l'entrée en vigueur au Québec de la Loi encadrant le cannabis en octobre 2018. En 2019 et en 2021, l'ISQ a mené une seconde et une troisième édition afin de décrire l'évolution de certains comportements des Québécois et de comparer ces données avec celles datant d'avant l'entrée en vigueur de la Loi encadrant le cannabis¹. Les données de l'EQC 2021 ont également fait état du contexte particulier de la pandémie de COVID-19. En 2022, la quatrième édition de l'enquête (EQC 2022) a été réalisée dans une optique de continuité de mesure des comportements associés au cannabis et de surveillance des phénomènes qui pourraient émerger.

Objectifs de l'EQC

Le principal objectif de l'EQC est de fournir une information statistique fiable sur la consommation de cannabis et les comportements qui y sont associés ainsi que sur les perceptions des Québécois de 15 ans et plus à l'égard de cette substance. Plus précisément, l'EQC 2022 vise notamment à :

- estimer la prévalence de la consommation de cannabis ;
- mesurer les perceptions de la population et les normes sociales à l'égard du cannabis ;
- décrire l'évolution de la consommation de cannabis et des normes sociales à l'égard du cannabis.

Les thèmes abordés dans l'enquête reflètent, entre autres, les besoins d'information du MSSS, qui vise à fournir aux acteurs du réseau de la santé et des services sociaux du Québec des données à portée provinciale, récurrentes, comparables et fiables sur lesquelles ils pourront s'appuyer. Ces données aident à la planification de services et de programmes et à la prise de décisions dans une perspective d'amélioration de la santé et du bien-être de la population. Mentionnons qu'un comité d'orientation de projet a encadré les travaux qui ont mené à la détermination du contenu de l'enquête (questionnaire), du plan d'analyse et du rapport. Pour l'EQC 2022, ce comité est composé d'experts de l'Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ), du Centre de recherche du Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CRCHUM), de l'Université d'Ottawa, du MSSS et de l'ISQ.

Contexte

Au cours des quatre dernières années, plusieurs changements législatifs entourant le cannabis ont eu lieu au Canada et au Québec. Rappelons que jusqu'en octobre 2018, la consommation de cannabis n'était permise que dans un contexte d'usage thérapeutique avec une autorisation médicale, et qu'en octobre 2018, l'usage du cannabis sans autorisation médicale est devenu légal au Canada. Ainsi, avec la mise en place de la Loi sur le cannabis au Canada (Canada 2018), à laquelle s'est ajoutée la Loi encadrant le cannabis du Québec (Québec 2018), le Canada est devenu le deuxième pays au monde à avoir légalisé le cannabis, après l'Uruguay (United Nations Office on Drugs and Crime 2022). Par ailleurs, en octobre 2019, la loi canadienne a été modifiée, autorisant la vente d'une gamme de produits plus vaste par les détaillants officiels (cannabis comestible, extraits ou concentrés de cannabis et cannabis pour usage topique), en plus du cannabis séché ou frais et de l'huile de cannabis déjà autorisés depuis octobre 2018. Enfin, en janvier 2020, l'âge légal pour acheter et posséder du cannabis au Québec est passé de 18 ans à 21 ans.

1. Une édition aurait dû avoir lieu en 2020, mais elle a été annulée en raison de la pandémie de COVID-19.

La légalisation du cannabis peut entraîner des répercussions sur la sécurité publique, la dynamique des marchés de vente, les sentences pénales, mais surtout sur la santé publique. Les effets de la consommation de cannabis sur la santé peuvent être multiples et dépendent de plusieurs caractéristiques liées à la personne qui consomme et aux habitudes de consommation (Fischer et autres 2021). L'approche choisie au Canada suivant le modèle de réduction de risque, l'Agence de la santé publique du Canada a émis des recommandations pour l'usage du cannabis à moindre risque qui reposent sur l'idée que la plupart des conséquences de la consommation de cette substance sont concentrées parmi une minorité de consommateurs avec divers facteurs de vulnérabilité (Agence de la santé publique du Canada 2019 ; St-Jean et autres 2022).

L'EQC 2022 permet de mesurer si les comportements et les perceptions à l'égard du cannabis continuent ou non de se modifier au Québec quatre ans après la légalisation.

Quatre ans après la légalisation du cannabis au Canada et au Québec, et après qu'on eut observé certains changements marqués dans les habitudes de consommation ou les perceptions à l'égard du cannabis (Conus et autres 2022), les données de l'EQC 2022 vont nous permettre de poursuivre l'analyse de ces éléments et d'observer si des modifications ont encore lieu ou non.

L'EQC 2022 comprend également quelques données portant sur la consommation de cannabis en contexte de pandémie de COVID-19. Comme l'enquête est menée entre les mois de février et juin tous les ans, les changements des habitudes de consommation doivent être replacés dans le contexte des événements de société étant survenus chaque année. Soulignons donc que l'interprétation des résultats doit être faite en tenant compte du fait que l'EQC 2021 est caractérisée pour avoir eu lieu pendant la pandémie de COVID-19, alors que l'EQC 2022 représente une période de sortie de crise sanitaire, une période qu'on estime plus proche d'un état sociétal de relative stabilité.

Contenu du rapport

Le présent rapport est constitué de huit chapitres répartis dans deux sections. La première section regroupe les chapitres 1 à 4, qui portent sur les résultats de l'EQC 2022. Dans le chapitre 1, on présente la prévalence de consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête et au cours des 3 mois précédant l'enquête. Dans les chapitres 2 et 3, on brosse le portrait des consommateurs et on s'intéresse aux sources d'approvisionnement. Le chapitre 4 porte sur l'exposition des Québécois à des messages de sensibilisation ou à des publicités concernant le cannabis. Précisons que le rapport traite de la consommation de cannabis tant à des fins médicales qu'à des fins non médicales, ce qui permet d'avoir un portrait relativement complet des comportements et des perceptions en lien avec l'usage global de cette substance. Mentionnons également que les informations présentées sont ventilées selon certaines caractéristiques sociodémographiques, notamment le genre, l'âge, le niveau de scolarité et l'indice de défavorisation matérielle et sociale. Lorsque cela a été jugé pertinent, les indicateurs ont aussi été croisés avec des variables liées à la santé mentale telles que le niveau de détresse psychologique et la satisfaction à l'égard de la vie. Certains indicateurs ont également été analysés en fonction de la fréquence de consommation de cannabis (dans le rapport, on utilisera l'expression « type de consommateur »).

La deuxième section est constituée des chapitres 5 à 8, où l'on décrit l'évolution des phénomènes et les tendances depuis les dernières années pour les prévalences de consommation (chapitre 5), le portrait des consommateurs (chapitre 6), l'approvisionnement en cannabis (chapitre 7) et les perceptions à l'égard du cannabis (chapitre 8). La plupart des résultats sont ventilés selon le genre et l'âge. Dans ces chapitres, les résultats disponibles des éditions 2018, 2019, 2021 et 2022 de l'EQC sont présentés dans les figures et les tableaux principaux. Toutefois, les analyses comparatives principales ne sont faites qu'entre les résultats des deux dernières éditions (2021 et 2022), les analyses entre les autres éditions ayant été présentées dans le rapport de l'EQC 2021 (Conus et autres 2022). Finalement, soulignons que

pour le présent rapport, des analyses supplémentaires ont été effectuées. Elles ont pour objectifs de comparer certains groupes de population entre eux afin de décrire si ceux-ci suivent les mêmes tendances quant à leurs habitudes de consommation depuis l'adoption de la Loi encadrant le cannabis au Québec. Ainsi, les données de l'EQC 2018 (ou 2019 pour les indicateurs non mesurés en 2018) et de l'EQC 2022 ont été utilisées pour estimer les écarts de proportions observées entre ces deux années et pour comparer, d'une part, ces écarts entre les hommes et les femmes et, d'autre part, ceux entre les différents groupes d'âge. Ainsi, nous visons à observer si certains sous-groupes se différencient des autres dans leur évolution. Une description de la méthode utilisée est présentée dans la section 4.2 du rapport méthodologique (Boucher 2023).

Principaux aspects méthodologiques de l'enquête¹

- L'Enquête québécoise sur le cannabis (EQC) vise les personnes de 15 ans et plus vivant au Québec, à l'exception des résidents des logements institutionnels (p. ex. les hôpitaux, les centres d'hébergement de soins de longue durée) et des habitants des régions du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James.
- À portée provinciale, elle permet la diffusion de statistiques précises pour six catégories d'âge (15-17 ans, 18-20 ans, 21-24 ans, 25-34 ans, 35-54 ans et 55 ans ou plus) tant pour l'ensemble de la population que pour les consommateurs de cannabis au cours des 12 derniers mois.
- Un échantillon de 22 463 personnes, stratifié selon la région sociosanitaire de résidence, le sexe et l'âge, a été sélectionné à partir du Fichier d'inscription des personnes assurées (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec.
- Une collecte de données multimode (sur le Web et au téléphone) s'est déroulée du 2 février au 27 juin 2022. Au total, 12 395 personnes ont rempli le questionnaire, ce qui correspond à un taux de réponse pondéré de 58 %. Le taux varie entre 41 % et 62 % selon la tranche d'âge.
- Afin que les résultats puissent être inférés à la population visée, toutes les estimations présentées dans ce rapport ont été pondérées. Cette pondération sert à tenir compte, d'une part, du fait que certaines personnes avaient plus de chances d'être sélectionnées que d'autres et, d'autre part, de la non-réponse plus importante observée chez certains groupes d'individus. Pour que le plan de sondage soit pris en considération, des poids d'autoamorçage ont été utilisés pour l'estimation de la précision des résultats et pour la réalisation de tests statistiques.
- Le seuil de signification a été fixé à 5 % pour ces tests. De manière générale, dans ce rapport, on met l'accent sur les résultats significatifs. À l'occasion, des résultats non significatifs sont mentionnés, notamment s'ils sont d'un intérêt particulier, ou lorsque l'analyse ne permet pas de conclure à une association significative. Le cas échéant, on énonce clairement qu'il s'agit d'un résultat non significatif afin d'éviter toute confusion. Autrement, tout autre résultat indiqué dans le texte est significatif, que ce soit mentionné ou non.
- Les éditions 2021 et 2022 de l'EQC ont étudié la population québécoise dans un contexte exceptionnel de crise sanitaire alors que certains comportements et certaines habitudes de vie ont pu être bouleversés. Cela doit être pris en considération dans l'interprétation des résultats.
- Les résultats découlant d'analyses bivariées, tels que ceux présentés dans ce rapport, doivent être interprétés avec circonspection, puisqu'aucun facteur de confusion n'a été pris en compte. Par exemple, certains écarts observés entre les personnes des différents niveaux de scolarité pourraient être plus attribuables à l'âge. Ces analyses permettent néanmoins d'établir un portrait de la consommation de cannabis au Québec.
- Les résultats de l'EQC sont présentés selon le genre de la personne plutôt que selon le sexe à partir de 2021. Ce choix a une incidence négligeable sur les résultats et n'affecte pas la comparabilité temporelle.

1. Pour plus d'information sur les aspects méthodologiques de l'EQC 2022, consulter le document *Enquête québécoise sur le cannabis 2022. Méthodologie de l'enquête*.

Pour une meilleure compréhension des résultats

- Pour obtenir plus d'information sur le contenu de chaque EQC et sur la comparabilité entre les éditions, consulter le rapport méthodologique de l'enquête (Boucher 2023) ainsi que le document « Contenu des questionnaires de l'EQC 2018, de l'EQC 2019, de l'EQC 2021 et de l'EQC 2022 et comparabilité » se situant sur la page Web de l'enquête (Institut de la Statistique du Québec 2023).
- L'édition de 2020 ayant été annulée en raison de la pandémie de COVID-19, il faut souligner que deux ans séparent les résultats de 2019 et 2021. Bien que cette rupture de série ne soit pas illustrée dans les tableaux et les figures, il est important de le prendre en compte lors de l'interprétation de l'évolution des phénomènes.

Section 1

Résultats de l'EQC 2022

1

Consommation de cannabis



Introduction

Des enquêtes populationnelles telles que *l'Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues* et *l'Enquête québécoise sur la santé de la population*, ont montré qu'après l'alcool, le cannabis était la substance psychoactive la plus consommée chez les Canadiens (Statistique Canada 2021) et chez les Québécois (Camirand et autres 2016) de 15 ans et plus, et ce, même avant la légalisation de l'usage du cannabis à des fins non médicales qui a eu lieu en octobre 2018. Lorsque l'on prend en compte la popularité grandissante de la consommation du cannabis au cours des dix dernières années (Camirand et autres 2016 ; Rotermann 2019), on constate qu'il est pertinent

de mesurer la prévalence de consommation de cannabis au sein de la population québécoise à la suite de sa légalisation. Un portrait évolutif sera présenté au chapitre 5.

Dans le cadre de l'édition 2022 de l'enquête, la prévalence de consommation de cannabis a de nouveau été mesurée en fonction de trois périodes de référence, soit au cours de la vie, au cours des 12 mois précédant l'enquête et au cours des 3 mois précédant l'enquête. Dans ce rapport, les prévalences de consommation au cours des 12 mois précédant l'enquête et au cours des 3 mois précédant l'enquête sont ventilées selon le genre, l'âge, le niveau scolaire, l'indice de défavorisation matérielle et sociale et certaines caractéristiques liées à la santé mentale¹.

1. Pour obtenir une définition détaillée des variables de croisement, consulter le [Glossaire](#) du présent rapport.

Résultats

1.1 Prévalence de consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête

Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête

Cet indicateur est dérivé de la question : « *Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé du cannabis ?* ». Les choix de réponses possibles sont « *Oui* » ou « *Non* ». Bien que cette question ne soit posée qu'aux répondants ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours de leur vie, le dénominateur de cet indicateur est composé de l'ensemble de la population. Par conséquent, les personnes ayant répondu par la négative à la question sur la consommation au cours de leur vie ont été classées dans la catégorie « *Non* » de cet indicateur.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Selon l'EQC 2022, près de 19 % des Québécois de 15 ans et plus ont consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 1.1), alors que 49 % en ont consommé au cours de leur vie (donnée non illustrée).

La prévalence de consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (23 % c. 16 %) et varie selon l'âge (tableau 1.1). Ainsi, les plus grandes proportions de consommateurs de cannabis pour cette période se trouvent chez les 21-24 ans et les 25-34 ans (respectivement 40 % et

37 %), lesquels sont suivis par les 18-20 ans (32 %). Les personnes de 55 ans et plus sont les moins nombreuses en proportion à avoir consommé (9 %).

Les personnes dont le plus haut niveau de scolarité atteint est moindre qu'un diplôme d'études secondaires (DES) sont proportionnellement moins nombreuses (14 %) à avoir consommé dans la dernière année (tableau 1.1).

Tableau 1.1

Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2022

	%
Total	19,4
Genre	
Homme	23,3 ^a
Femme	15,6 ^a
Âge	
15-17 ans	18,5 ^{a,b}
18-20 ans	31,7 ^{a,b,c}
21-24 ans	40,3 ^{a,c}
25-34 ans	36,5 ^{b,d}
35-54 ans	20,4 ^{c,d}
55 ans et plus	8,5 ^{a,b,c}
Plus haut niveau de scolarité	
Inférieur au diplôme d'études secondaires	13,9 ^{a,b}
Diplôme d'études secondaires	18,5 ^a
Diplôme d'études collégiales	22,1 ^{a,b}
Diplôme d'études universitaires	18,9 ^b
Indice de défavorisation matérielle et sociale	
1 - Très favorisé	16,9 ^{a,b}
2	18,3 ^{c,d}
3	19,3 ^e
4	22,1 ^{a,c,e}
5 - Très défavorisé	22,0 ^{b,d}

a,b,c,d,e Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

Les personnes avec un diplôme d'études collégiales sont proportionnellement les plus nombreuses (22 %) à l'avoir fait.

Par ailleurs, on observe une plus grande proportion de consommateurs parmi les personnes vivant dans un milieu plus défavorisé sur le plan matériel et social (22 % ; quintiles 4 et 5) que parmi celles vivant dans un milieu plus favorisé (quintiles 1 et 2 : respectivement 17 % et 18 % ; tableau 1.1).

Selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale

Les résultats de l'enquête révèlent que la consommation de cannabis varie selon certaines dimensions de la santé mentale. En effet, on constate une prévalence plus élevée de consommation au cours des 12 derniers mois chez les personnes se situant au niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique que chez celles ne se situant pas à ce niveau (25 % c. 17 %). De même, on remarque que les personnes insatisfaites ou très insatisfaites de leur vie sont proportionnellement plus nombreuses à consommer du cannabis que celles qui en sont généralement satisfaites ou très satisfaites (23 % c. 19 % ; tableau 1.2).

Tableau 1.2

Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale, population de 15 ans et plus, Québec, 2022

	%
Niveau élevé de détresse psychologique	
Oui	24,9 ^a
Non	17,2 ^a
Satisfaction à l'égard de sa vie	
Généralement insatisfait ou très insatisfait	23,1 ^a
Généralement satisfait ou très satisfait	18,6 ^a

^a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

1.2 Prévalence de consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête

Consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête

Cet indicateur est construit sur la base de la question : « *Au cours des trois derniers mois (90 jours), à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis ?* » Cette question est posée aux répondants ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête. Sont classées dans le « *Oui* » les personnes ayant répondu « *Une ou deux fois* », « *Chaque mois* », « *Chaque semaine* » et « *Tous les jours ou presque tous les jours* ». Le « *Non* » regroupe les personnes ayant répondu « *Jamais* », celles ayant répondu par la négative à la question sur la consommation au cours de la vie et celles ayant répondu par la négative à la question sur la consommation au cours des 12 derniers mois. Le dénominateur de cet indicateur est donc composé de l'ensemble de la population.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Le portrait de la consommation de cannabis au cours des 3 mois précédant l'enquête est semblable à celui de la consommation au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Environ 15 % des Québécois de 15 ans et plus ont consommé du cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête (tableau 1.3). Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à avoir consommé du cannabis au cours de cette période (18 % c. 12 %). Lorsque l'on s'intéresse au portrait de la consommation selon l'âge, on constate une plus grande

proportion de consommateurs chez les 21-24 ans et les 25-34 ans (respectivement 30 % et 29 %) et une plus petite chez les 55 ans et plus (6 %).

De même, les personnes dont le plus haut niveau de scolarité atteint est moindre qu'un diplôme d'études secondaires (DES) sont proportionnellement moins nombreuses (12 %) à avoir consommé au cours des trois derniers mois (tableau 1.3), tandis que les personnes avec un diplôme d'études collégiales sont proportionnellement plus nombreuses (17 %) à l'avoir fait. Également, on observe une plus grande prévalence de consommation chez

Tableau 1.3

Consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2022

	%
Total	14,9
Genre	
Homme	18,3 ^a
Femme	11,6 ^a
Âge	
15-17 ans	12,8 ^{a,b}
18-20 ans	21,2 ^{a,b}
21-24 ans	29,6 ^a
25-34 ans	28,7 ^b
35-54 ans	16,5 ^{a,b}
55 ans et plus	6,3 ^{a,b}
Plus haut niveau de scolarité	
Inférieur au diplôme d'études secondaires	11,6 ^{a,b}
Diplôme d'études secondaires	14,5 ^a
Diplôme d'études collégiales	17,5 ^{a,b}
Diplôme d'études universitaires	14,1 ^b
Indice de défavorisation matérielle et sociale	
1 - Très favorisé	11,9 ^{a,b,c}
2	13,1 ^{d,e,f}
3	15,9 ^{a,d}
4	17,1 ^{b,e}
5 - Très défavorisé	18,1 ^{c,f}

a,b,c,d,e,f Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

les personnes vivant dans un milieu plus défavorisé sur le plan matériel et social (quintiles 4 et 5 : respectivement 17 % et 18 %) que chez celles vivant dans un milieu plus favorisé (quintiles 1 et 2 : respectivement 12 % et 13 %).

Selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale

Les résultats de l'enquête montrent également une variation de la consommation de cannabis au cours des trois derniers mois selon certaines dimensions de la santé mentale. On constate que la prévalence de consommation est plus élevée chez les personnes se situant au niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique (19 % c. 13 % chez celles ne se situant pas à ce niveau) ainsi que chez les personnes généralement insatisfaites ou très insatisfaites de leur vie (19 % c. 14 % chez celles qui en sont généralement satisfaites ou très satisfaites ; tableau 1.4).

Tableau 1.4

Consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale, population de 15 ans et plus, Québec, 2022

	%
Niveau élevé de détresse psychologique	
Oui	19,4 ^a
Non	13,4 ^a
Satisfaction à l'égard de sa vie	
Généralement insatisfait ou très insatisfait	18,7 ^a
Généralement satisfait ou très satisfait	14,4 ^a

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

À retenir

Consommation au cours des 12 mois précédant l'enquête

- Près d'un Québécois sur cinq (19 %) de 15 ans et plus a consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête.
- Cette proportion est plus élevée chez les hommes (23 %) que chez les femmes (16 %).
- Les plus grandes proportions de consommateurs de cannabis au cours de cette période se trouvent chez les 21-24 ans (40 %) et les 25-34 ans (37 %).
- Environ 15 % des Québécois de 15 ans et plus ont consommé du cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête.
- Les hommes sont proportionnellement plus nombreux (18 %) que les femmes (12 %) à l'avoir fait au cours de cette période.
- Les plus grandes proportions de consommateurs de cannabis au cours des trois derniers mois sont observées chez les 21-24 ans et les 25-34 ans (respectivement 30 % et 29 %).
- Que ce soit pour la consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois ou pour celle au cours des 3 derniers mois, la prévalence de consommation est plus élevée chez les personnes se situant au niveau élevé sur l'échelle de détresse psychologique ainsi que chez celles généralement insatisfaites ou très insatisfaites de leur vie.

2

Portrait des consommateurs de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête



Introduction

Lors de chaque édition de l'EQC, une attention particulière est portée sur la mesure des différentes habitudes de consommation des personnes ayant consommé du cannabis au cours de la dernière année. Ainsi, il est possible de décrire leur fréquence de consommation, les méthodes et les produits qu'elles utilisent, ainsi que certains comportements à risque associés à la consommation de cannabis comme la conduite sous l'influence de cette substance. Ces éléments sont primordiaux dans l'évaluation du risque associé à la consommation, que ce soit le risque pour la santé du consommateur (Fischer et autres 2021; Marchand et Levasseur 2022) ou pour celle de l'entourage (Levasseur et autres 2021; Preuss et autres 2021; Windle et autres 2021). De plus, puisque les perceptions des Québécois sur la consommation de cannabis ont évolué dans les dernières années (Conus et autres 2022), il est intéressant de rapporter dans quelle mesure les consommateurs se sentent stigmatisés en raison de leur consommation en 2022. De fait, certains consommateurs peuvent souffrir de multiples effets négatifs démontrés qui découlent de cette stigmatisation et être contraints à adopter des comportements qui sont à leur désavantage ou qui entraînent des risques supplémentaires (approvisionnement auprès de sources illégales pour plus de confidentialité, hésitation à avoir recours à des services de santé, etc.) (Leos-Toro et autres 2018; Reid 2020; Robertson et Thyne 2021).

Le présent chapitre fournit des informations détaillées sur les habitudes de consommation des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête, lesquelles représentent 19 % des Québécois de 15 ans et plus au Québec (chapitre 1). On y établit premièrement la proportion de consommateurs quotidiens, réguliers, occasionnels ou consommant moins d'un jour par mois. Ensuite, on présente dans quelle mesure les Québécois ont modifié leur consommation de cannabis dans la dernière année en raison de la pandémie de COVID-19. Des informations au sujet des méthodes de consommation utilisées et du contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé (THC : tétrahydrocannabinol / CBD : cannabidiol) sont également fournies dans ce chapitre. On y détaille aussi les prévalences de deux indicateurs possiblement associés à une consommation pouvant poser des risques, soit : dans quelle mesure la consommation de cannabis juste avant ou pendant la journée de travail ou d'étude a été modifiée en raison de la pandémie de COVID-19 et la conduite d'un véhicule sous l'influence du cannabis. Finalement, on présente la fréquence à laquelle les personnes ont ressenti un sentiment de jugement négatif en raison de leur consommation de cannabis. Les résultats sont croisés selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques, l'âge d'initiation à la consommation de cannabis et le type de consommateur, ainsi que certaines caractéristiques liées à la santé mentale¹.

1. Pour obtenir une définition détaillée des variables de croisement, consulter le [Glossaire](#) du présent rapport

Résultats

2.1 Type de consommateur de cannabis

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois

Le type de consommateur témoigne de la fréquence de consommation au cours des 12 mois précédant l'enquête mesurée à l'aide de la question « *Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis ?* ». Les choix de réponses proposés sont « *Moins de 1 jour par mois* », « *1 jour par mois* », « *2 à 3 jours par mois* », « *1 à 2 jours par semaine* », « *3 à 4 jours par semaine* », « *5 à 6 jours par semaine* » et « *Tous les jours* ». Sur la base de ces fréquences, un indicateur est généré, lequel est scindé en quatre catégories :

- consommateurs quotidiens : « *Tous les jours* » ;
- consommateurs réguliers : « *1 à 2 jours par semaine* », « *3 à 4 jours par semaine* » ou « *5 à 6 jours par semaine* » ;
- consommateurs occasionnels : « *1 jour par mois* » ou « *2 à 3 jours par mois* » ;
- personnes qui consomment moins d'un jour par mois.

Précisons que les personnes ayant répondu par la négative à la question sur la consommation au cours de la vie ne sont pas incluses dans cet indicateur, qui concerne uniquement les personnes ayant consommé dans les 12 mois précédant l'enquête.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Parmi les Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'EQC 2022, près de 42 % en ont pris moins d'un jour par mois (tableau 2.1). On observe qu'environ 19 % en ont consommé occasionnellement, que 24 % en ont pris régulièrement et que 14 % en ont consommé quotidiennement. Notons que lorsque l'on regarde la répartition des différents types de consommateurs dans la population totale des 15 ans et plus au Québec, on constate que près de 8 % des Québécois consomment du cannabis moins d'un jour par mois, que 3,7 % sont des consommateurs occasionnels, que 4,7 % sont des consommateurs réguliers et que 2,8 % sont des consommateurs quotidiens (données non illustrées).

Chez les personnes ayant consommé au cours de la dernière année, les hommes sont en proportion plus nombreux que les femmes à avoir consommé régulièrement (28 % c. 19 % ; tableau 2.1). À l'inverse, celles-ci sont proportionnellement plus nombreuses à avoir consommé moins d'un jour par mois (49 % c. 38 %).

On détecte plusieurs différences entre les groupes d'âge quant à la fréquence de consommation de cannabis. Soulignons que les consommateurs de 15 à 17 ans et ceux de 18 à 20 ans consomment majoritairement moins d'une fois par mois (respectivement 54 % et 53 %), des proportions plus élevées que celles des 25-34 ans, des 35-54 ans et des 55 ans et plus (respectivement 43 %, 40 % et 35 %). À l'opposé, 29 % des consommateurs de 55 ans et plus ont consommé régulièrement et 17 % de façon quotidienne, ce qui est plus élevé que chez les 15-17 ans (6 %*), les 18-20 ans (7 %*) et les 21-24 ans (11 %*).

On observe que les personnes n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires sont proportionnellement plus nombreuses à consommer quotidiennement (30 %, contre 6 %* à 19 % parmi les consommateurs ayant un niveau de scolarité supérieur). Les consommateurs de cannabis ayant un diplôme d'études universitaires sont, quant à eux, plus nombreux en proportion à avoir consommé moins d'un jour par mois (52 %, c. 26 % à

42 % pour les autres niveaux de scolarité). On observe également un lien entre le type de consommateur et l'indice de défavorisation matérielle et sociale. De façon générale, les consommateurs vivant dans un milieu très défavorisé sur le plan matériel et social (quintile 5

de l'indice) sont proportionnellement plus nombreux à avoir consommé quotidiennement (22 % c. 9 %* à 15 % pour les quintiles 1 à 4 de l'indice), et moins nombreux à avoir consommé moins d'un jour par mois (31 % c. 41 % à 47 % pour les quintiles 1 à 4).

Tableau 2.1

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022

	Quotidien	Régulier	Occasionnel	Moins d'un jour par mois
	%			
Total	14,4	24,2	19,2	42,2
Genre				
Homme	15,7	27,9 ^a	18,8	37,6 ^a
Femme	12,4	18,6 ^a	19,9	49,1 ^a
Âge				
15-17 ans	6,0* ^{a,b,c}	17,9 ^{a,b,c}	22,4 ^a	53,8 ^{a,b}
18-20 ans	7,2* ^{d,e,f}	17,4 ^{d,e,f}	22,3 ^b	53,1 ^{c,d}
21-24 ans	10,9* ^a	19,7 ^g	19,9	49,5 ^{e,f}
25-34 ans	15,8 ^{b,d}	25,1 ^{a,d}	15,8 ^{a,b}	43,3 ^{a,c}
35-54 ans	15,0 ^{c,e}	24,2 ^{b,e}	21,3	39,6 ^{b,d,e}
55 ans et plus	17,1 ^{a,f}	28,7 ^{c,f,g}	19,2	35,0 ^{a,c,f}
Plus haut niveau de scolarité				
Inférieur au diplôme d'études secondaires	29,7 ^{a,b}	26,1	18,0*	26,2 ^{a,b}
Diplôme d'études secondaires	18,9 ^a	25,2	18,1	37,8 ^a
Diplôme d'études collégiales	13,9 ^b	25,0	18,7	42,4 ^b
Diplôme d'études universitaires	6,5* ^{a,b}	22,1	19,2	52,3 ^{a,b}
Indice de défavorisation matérielle et sociale				
1 - Très favorisé	8,9* ^a	21,4	23,1	46,6 ^a
2	10,3* ^b	19,8 ^{a,b}	18,8	51,0 ^{b,c}
3	13,6* ^c	23,4	19,9	43,1 ^b
4	14,6 ^d	27,1 ^a	17,2	41,0 ^c
5 - Très défavorisé	22,0 ^{a,b,c,d}	28,7 ^b	18,1	31,3 ^{a,b,c}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d,e,f,g Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

Tableau 2.2

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois selon l'âge d'initiation à la consommation, population de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022

	Quotidien	Régulier	Occasionnel	Moins d'un jour par mois
	%			
Âge d'initiation à la consommation de cannabis				
Moins de 15 ans	27,9 ^{a,b,c}	27,4 ^a	15,9	28,8 ^{ab}
15 à 17 ans	12,6 ^a	25,6 ^b	20,5	41,2 ^a
18 à 20 ans	12,7 ^{* b}	27,2 ^c	19,4	40,7 ^b
21 ans et plus	9,2 ^{* c}	18,1 ^{a,b,c}	18,4	54,4 ^{ab}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis, 2022*.

Selon l'âge d'initiation à la consommation de cannabis

Le tableau 2.2 illustre le lien entre le type de consommateur et l'âge d'initiation au cannabis parmi les consommateurs de 21 ans et plus. On remarque une plus grande proportion de consommateurs ayant pris du cannabis quotidiennement au cours de la dernière année parmi les personnes ayant commencé à consommer avant 15 ans (28 %) que parmi celles ayant commencé entre 15 et 17 ans (13 %), entre 18 et 20 ans (13 %*) ou après (9 %*). À l'opposé, les personnes ayant consommé pour la première fois à 21 ans ou après sont plus nombreuses en proportion à avoir consommé moins d'un jour par

mois (54 % comparativement à des proportions de 29 % à 41 % pour les personnes ayant commencé à consommer à un âge plus précoce).

Selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale

En 2022, on compte proportionnellement plus de consommateurs ayant pris du cannabis quotidiennement au cours de la dernière année parmi les personnes généralement insatisfaites ou très insatisfaites de leur vie (22 %*) que parmi celles qui en sont généralement satisfaites ou très satisfaites (13 % ; tableau 2.3).

Tableau 2.3

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022

	Quotidien	Régulier	Occasionnel	Moins d'un jour par mois
	%			
Niveau élevé de détresse psychologique				
Oui	15,4	24,0	17,7	42,9
Non	13,3	24,3	19,3	43,0
Satisfaction à l'égard de sa vie				
Généralement insatisfait ou très insatisfait	22,5 ^{* a}	28,5	17,2 [*]	31,9 ^a
Généralement satisfait ou très satisfait	13,0 ^a	23,8	18,8	44,4 ^a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis, 2022*.

2.2 Modification de sa consommation de cannabis en raison de la pandémie de COVID-19

Modification de sa consommation de cannabis en raison de la pandémie de COVID-19 au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur porte sur la description des changements que font les consommateurs dans leur consommation en raison de la pandémie de COVID-19. Les questions suivantes ont été posées aux répondants ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois :

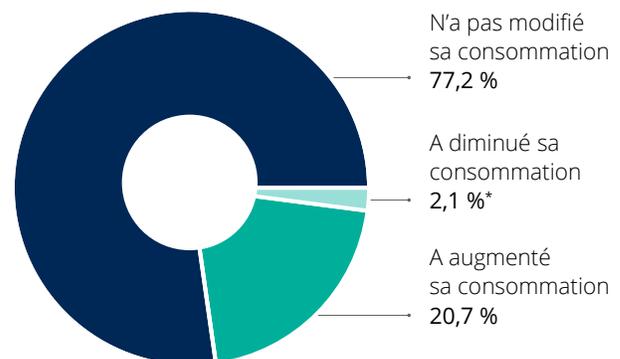
1. « *Au cours des 12 derniers mois, est-ce que la pandémie de COVID-19 a influencé votre consommation de cannabis ?* » Les choix de réponse possibles sont « *Oui* » et « *Non* » ;
2. « *De quelle façon la pandémie de COVID-19 a-t-elle affecté votre consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois ? Votre consommation...* »
 - *a augmenté en raison de la pandémie de COVID-19 ;*
 - *a diminué en raison de la pandémie de COVID-19 ».*

Les réponses aux deux questions sont combinées de sorte que les personnes ayant répondu « *Non* » à la première se trouvent dans la catégorie « *N'a pas modifié sa consommation* » de l'indicateur et que celles ayant répondu par l'affirmative et ayant répondu à la deuxième question sont classées en fonction de leur réponse à cette dernière question. Le dénominateur de cet indicateur est composé de l'ensemble de la population ayant consommé au cours des 12 derniers mois. Précisons que les personnes ayant arrêté de consommer en raison de la pandémie, et ce, il y a plus de 12 mois, ne sont donc pas incluses dans cet indicateur. Par le fait même, on pourrait faire l'hypothèse que la proportion de personnes ayant diminué sa consommation en raison de la pandémie est marginalement sous-estimée.

Selon l'EQC 2022, parmi les 19 % de Québécois de 15 ans et plus qui ont consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, 77 % des consommateurs indiquent ne pas avoir modifié leur consommation en raison de la pandémie de COVID-19, 21 % déclarent l'avoir augmentée et 2,1 %* mentionnent l'avoir diminuée (figure 2.1)

Figure 2.1

Modification de sa consommation de cannabis en raison de la pandémie de COVID-19 au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis, 2022*.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Avec les données présentées au tableau 2.4, on observe que les consommateurs de 15 à 34 ans sont plus nombreux en proportion à avoir augmenté leur consommation en raison de la pandémie de COVID-19 (entre 26 % et 27 % selon l'âge, c. 19 % pour les 35-54 ans et 9 %* pour les 55 ans et plus). Notons que les consommateurs de 55 ans et plus sont les plus nombreux à ne pas avoir modifié leur consommation en raison de la pandémie de COVID-19 dans la dernière année (89 % c. entre 67 % et 80 % pour les autres groupes d'âge).

Afin de décrire un peu plus les effets de la pandémie sur la consommation de cannabis, une autre question a été posée dans le cadre de l'EQC 2022. Il a été demandé aux personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois si elles avaient consommé avant ou pendant leur journée de travail ou d'étude dans la dernière année. Dans le cas d'une réponse positive, la question suivante leur a été posée : « *De quelle façon la pandémie de COVID-19 a-t-elle influencé votre consommation de cannabis juste avant ou pendant votre journée de travail ou d'étude au*

Tableau 2.4

Modification de sa consommation de cannabis en raison de la pandémie de COVID-19 au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022

	A augmenté sa consommation	N'a pas modifié sa consommation	A diminué sa consommation
	%		
Genre			
Homme	21,9	75,9	2,2*
Femme	18,9	79,3	1,9**
Âge			
15-17 ans	25,9 ^a	71,2 ^a	2,8** ^a
18-20 ans	26,3 ^b	70,3 ^b	3,4**
21-24 ans	26,8 ^c	67,3 ^c	5,8* ^{a,b,c,d}
25-34 ans	25,9 ^d	73,1 ^d	1,0** ^b
35-54 ans	18,5 ^{a,b,c,d}	79,6 ^{a,b,c,d}	1,8** ^c
55 ans et plus	9,5* ^{a,b,c,d}	89,3 ^{a,b,c,d}	1,2** ^d
Plus haut niveau de scolarité			
Inférieur au diplôme d'études secondaires	15,1	82,3	2,6**
Diplôme d'études secondaires	22,5	75,7	1,8**
Diplôme d'études collégiales	19,9	78,0	2,1**
Diplôme d'études universitaires	21,9	76,0	2,1**
Indice de défavorisation matérielle et sociale			
1 - Très favorisé	18,7	76,4 ^a	4,9** ^{a,b}
2	19,1	79,7	1,2** ^a
3	24,0 ^a	73,8 ^b	2,2** ^c
4	16,2 ^{a,b}	83,4 ^{a,b,c}	0,4** ^{b,c,d}
5 - Très défavorisé	24,5 ^b	72,9 ^c	2,6** ^d

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

cours des 12 derniers mois?»². Selon l'EQC 2022, environ 13 % des consommateurs de cannabis en ont consommé juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude au cours de la dernière année (tableau 6.8). En nous penchant sur ce groupe spécifique et relativement restreint de consommateurs de cannabis, on observe que près de 78 % n'ont pas modifié cette habitude de consommation en raison de la pandémie de COVID-19, alors que 22 % l'ont augmentée (données non illustrées).

Selon le type de consommateur de cannabis

Comme illustré au tableau 2.5, la proportion de consommateurs au cours des 12 derniers mois indiquant avoir augmenté leur consommation de cannabis en raison de la pandémie a tendance à s'accroître avec la fréquence de consommation. Près de 7 % des personnes consommant moins d'un jour par mois ont augmenté leur consommation, alors que la proportion est de 25 % chez les consommateurs occasionnels et de 37 % chez les consommateurs réguliers. Toutefois, les consommateurs quotidiens sont, quant à eux, 28 % à avoir augmenté leur consommation en raison de la pandémie dans la dernière année, soit une proportion plus faible que celle des consommateurs réguliers.

Tableau 2.5

Modification de sa consommation de cannabis en raison de la pandémie de COVID-19 au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022

	A augmenté sa consommation	N'a pas modifié sa consommation	A diminué sa consommation
	%		
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois			
Quotidien	28,2 ^a	70,5 ^a	1,3 ^{**}
Régulier	36,9 ^{a,b}	60,7 ^{a,b}	2,4 ^{**}
Occasionnel	25,1 ^b	73,5 ^b	1,4 ^{**}
Moins d'un jour par mois	7,2 ^{a,b}	90,4 ^{a,b}	2,4 [*]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis, 2022*.

2. Pour obtenir une définition détaillée de cette variable, consulter le [Glossaire](#) du présent rapport.

Selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale

On observe que la modification de sa consommation de cannabis en raison de la pandémie de COVID-19 varie selon la détresse psychologique et la satisfaction à l'égard de la vie (tableau 2.6). En effet, on compte proportionnellement plus de consommateurs ayant augmenté leur consommation en raison de la pandémie parmi les personnes se situant au niveau élevé de l'échelle de détresse psychologique (27 % c. 18 % pour les personnes ne se situant pas à ce niveau) et parmi celles étant généralement insatisfaites ou très insatisfaites à l'égard de leur vie (31 % c. 19 % pour celles étant généralement satisfaites ou très satisfaites).

Tableau 2.6

Modification de sa consommation de cannabis en raison de la pandémie de COVID-19 au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022

	A augmenté sa consommation	N'a pas modifié sa consommation	A diminué sa consommation
	%		
Niveau élevé de détresse psychologique			
Oui	26,8 ^a	70,2 ^a	3,1 [*]
Non	17,7 ^a	80,6 ^a	1,6 [*]
Satisfaction à l'égard de sa vie			
Généralement insatisfait ou très insatisfait	31,1 ^a	65,0 ^a	3,8 ^{**}
Généralement satisfait ou très satisfait	19,0 ^a	79,1 ^a	1,9 [*]

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

2.3 Méthodes de consommation du cannabis

Méthodes de consommation du cannabis au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir des choix de réponses de la question «*Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé les méthodes suivantes pour consommer du cannabis ?*», suivie des huit énoncés suivants :

- *Vous l'avez fumé dans un joint, une pipe à eau, une pipe ou un cigare ;*
- *Vous l'avez inhalé par « dabbing », ce qui inclut l'inhalation au couteau, à l'aiguille ou au clou chaud ;*
- *Vous l'avez inhalé sous forme de e-liquide par vapotage (p. ex. avec une cigarette électronique) ;*
- *Vous l'avez inhalé par vaporisation (p. ex. avec un vaporisateur stationnaire ou portatif) ;*
- *Vous l'avez mangé dans un produit alimentaire (p. ex. brownies, gâteaux, biscuits, bonbons) ;*
- *Vous l'avez bu (thé, boisson gazeuse, alcool ou autres boissons) ;*

- *Vous l'avez ingéré dans une pilule, une gélule ou une capsule ;*
- *Vous l'avez consommé sous forme de gouttes orales ou à l'aide d'un atomiseur oral (« spray », poche-pouche).*

Comme les répondants doivent se prononcer sur chacun des énoncés, huit variables binaires (Oui/Non) reflétant les méthodes de consommation de cannabis chez les personnes ayant consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête ont été créées.

Notons que d'autres méthodes de consommation ont été mentionnées à la question «*Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé une autre méthode que celles mentionnées précédemment pour consommer du cannabis ?*». Ces derniers résultats ne sont toutefois pas présentés dans ce rapport en raison des petits effectifs.

Selon le genre et l'âge

Parmi les Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'EQC 2022, près de 82 % en ont fumé (tableau 2.7). Les hommes utilisent cette méthode en plus grande proportion que les femmes (85 % c. 77 %). Cette méthode de consommation est moins répandue parmi les consommateurs de 35 à 54 ans (78 %) et ceux de 55 ans et plus (71 %), alors qu'entre 86 % et 91 % de plus jeunes consommateurs ont fumé du cannabis.

La consommation de cannabis dans un produit alimentaire est également populaire, bien que dans une moindre mesure : environ 33 % des consommateurs ont utilisé cette méthode. La proportion de consommateurs l'ayant fait a tendance à être plus élevée chez les 18-20 ans (47 %) et les 21-24 ans (45 %). Puis, cette proportion diminue avec l'âge : elle s'établit à 38 % chez les 25-34 ans, ensuite à 30 % chez les 35-54 ans et finalement à 18 % chez les 55 ans et plus. Notons que ce sont 38 % des 15-17 ans qui ont consommé du cannabis dans un produit alimentaire.

En ce qui a trait à la consommation de cannabis sous forme de gouttes orales, on constate que ce sont près de 30 % des consommateurs qui utilisent cette méthode. Les consommateurs de 21 ans et plus sont proportionnellement plus nombreux à avoir recours à cette méthode (entre 28 % et 34 % c. respectivement 11 % et 14 % pour 15-17 ans et les 18-20 ans).

La consommation de cannabis par vapotage est un phénomène d'intérêt. Selon l'EQC 2022, la proportion de consommateurs de cannabis qui en ont vapoté dans les 12 derniers mois s'établit à près de 24 %. Toutefois, de grandes différences s'observent entre les groupes d'âge. La proportion de consommateurs qui ont vapoté du cannabis s'élève à 70 % chez les 15-17 ans et à 46 % chez les 18-20 ans. Les proportions ont ensuite tendance à diminuer avec l'âge pour atteindre 9 %* chez les 55 ans et plus. Mentionnons que les produits de vapotage ne sont pas disponibles sur le marché légal au Québec.

Tableau 2.7

Méthodes de consommation du cannabis au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022

	Fumé	Inhalé par « dabbing »	Vapoté	Vaporisé	Mangé dans un produit alimentaire	Bu	Ingéré dans une pilule	Consommé sous forme de gouttes orales
	%							
Total	81,6	5,4	24,0	17,1	33,4	16,9	14,8	29,5
Genre								
Homme	84,8 ^a	7,4 ^a	24,1	18,5	33,8	17,3	15,2	28,9
Femme	77,0 ^a	2,4 ^{* a}	23,9	15,1	32,8	16,2	14,3	30,5
Âge								
15-17 ans	86,5 ^a	11,4 ^{a,b,c}	70,2 ^{a,b}	29,7 ^{a,b,c}	38,3 ^a	7,9 ^{* a,b,c}	4,5 ^{* a,b,c,d}	10,9 ^{a,b,c,d}
18-20 ans	90,6 ^b	7,6 ^{* d}	46,1 ^{a,b}	25,0 ^{d,e}	46,7 ^{a,b}	10,8 ^{* d,e,f}	8,5 ^{* a,b}	14,5 ^{e,f,g,h}
21-24 ans	90,0 ^c	7,2 ^{* e}	31,7 ^a	18,6 ^{a,d}	44,9 ^c	20,7 ^{a,d,g}	11,8 ^c	28,6 ^{a,e}
25-34 ans	86,0 ^d	5,8 ^{* a,f}	26,1 ^b	19,3 ^b	38,3 ^b	23,1 ^{b,e,h}	13,0 ^d	30,5 ^{b,f}
35-54 ans	78,4 ^{a,b,c,d}	4,9 ^{** b}	18,9 ^{a,b}	16,1 ^{c,e}	30,5 ^{a,b,c}	17,1 ^{c,f,i}	19,3 ^{a,c,d}	34,3 ^{c,g}
55 ans et plus	71,1 ^{a,b,c,d}	2,4 ^{** c,d,e,f}	8,9 ^{* a,b}	9,5 ^{* a,b,c,d}	17,9 ^{a,b,c}	7,5 ^{* g,h,i}	15,5 ^b	28,3 ^{d,h}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e,f,g,h,i Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une méthode de consommation peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

Qu'en est-il des différentes formes de cannabis ?

Les formes sous lesquelles le cannabis est consommé vont, dans une certaine mesure, de pair avec les méthodes de consommation. Le cannabis peut se présenter par exemple sous la forme de fleurs ou de feuilles séchées, de haschich ou d'extraits ou de concentrés solides ou liquides. Les formes peuvent être difficiles à décrire pour certains consommateurs, et c'est particulièrement le cas lorsque des produits alimentaires ou des boissons sont consommés et que le produit de cannabis utilisé pour la conception de ces produits n'est pas connu. Toutefois, il ressort de l'EQC 2022 que, parmi les

personnes ayant consommé du cannabis au cours de l'année précédant l'enquête, environ 74 % en ont pris sous la forme de fleurs ou de feuilles séchées (données non illustrées), 28 % en ont pris sous la forme de haschich et près de 8 % en ont pris sous la forme de concentré solide (p. ex. la wax [cire], le budder et le shatter). On constate que le cannabis a été consommé en plus grande proportion sous cette dernière forme par les 15-17 ans (17 %) et par les 18-20 ans (15 %) que par les personnes de 21 ans et plus (proportions variant de 3,8 %** à 10 % selon le groupe d'âge).

Selon le type de consommateur de cannabis

Le tableau 2.8 montre que les personnes consommant du cannabis moins d'un jour par mois ou occasionnellement sont proportionnellement moins nombreuses (respectivement 74 % et 83 %) à en avoir fumé que les consommateurs réguliers ou quotidiens (90 % pour ces deux types de consommateurs). La même observation est

faite pour le vapotage de cannabis. Pour la vaporisation et l'ingestion d'un produit alimentaire, on observe que les personnes ayant consommé moins d'un jour par mois sont proportionnellement moins nombreuses à utiliser ces méthodes que les consommateurs plus fréquents.

Tableau 2.8

Méthodes de consommation du cannabis au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022

	Fumé	Inhalé par « dabbing »	Vapoté	Vaporisé	Mangé dans un produit alimentaire	Bu	Ingéré dans une pilule	Consommé sous forme de gouttes orales
	%							
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois								
Quotidien	90,3 ^a	16,1 ^{* a}	36,7 ^a	21,8 ^a	46,0 ^a	18,9 ^a	17,4 ^a	26,3 ^a
Régulier	89,8 ^b	9,1 ^{* a}	29,7 ^b	23,5 ^b	39,3 ^b	24,7 ^b	18,0 ^b	35,9 ^{a,b}
Occasionnel	83,4 ^{ab}	2,9 ^{** a}	22,7 ^{ab}	18,0 ^c	34,0 ^a	17,1 ^b	17,4 ^c	34,4 ^c
Moins d'un jour par mois	73,5 ^{ab}	0,8 ^{** a}	17,1 ^{ab}	11,5 ^{ab,c}	25,6 ^{ab}	11,6 ^{ab}	11,0 ^{ab,c}	24,8 ^{b,c}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une méthode de consommation peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

2.4 Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé

Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question «*Au cours des 12 derniers mois, qu'avez-vous principalement consommé ?*», pour laquelle les choix de réponses sont :

- 1) «*Produit(s) contenant exclusivement du THC*» ;
- 2) «*Produit(s) contenant plus de THC que de CBD*» ;
- 3) «*Produit(s) contenant autant de THC que de CBD*» ;
- 4) «*Produit(s) contenant plus de CBD que de THC*» ;
- 5) «*Produit(s) contenant exclusivement du CBD*» ;
- 6) «*Ne sait pas*».

Le choix «*Ne sait pas*» est considéré comme une réponse valide, car avec cette question, on cherche aussi à mesurer la connaissance du contenu en cannabinoïdes dans le cannabis consommé. Pour des fins d'analyse, on a regroupé les réponses 1) et 2) pour former la catégorie «*Produit(s) contenant exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD*» ainsi que les réponses 4) et 5) pour former la catégorie «*Produit(s) contenant exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC*». L'indicateur a été construit pour les personnes ayant consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Au Québec en 2022, près de 28 % des consommateurs ne connaissent pas le contenu en cannabinoïde du cannabis principalement consommé (tableau 2.9). Cependant, environ 43 % des personnes ayant consommé du cannabis dans la dernière année ont principalement pris du cannabis contenant exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD ; près de 18 % ont surtout pris du cannabis contenant exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC ; et 12 % ont consommé principalement des produits de cannabis qui contiennent autant de THC que de CBD (tableau 2.9).

Les hommes sont plus nombreux en proportion à avoir consommé principalement des produits contenant exclusivement ou majoritairement du THC (49 % c. 33 % des femmes). Néanmoins, il faut noter que la proportion de consommateurs qui ignorent la composition de ce qu'ils ont principalement consommé est plus élevée chez les femmes (33 %) que chez les hommes (24 %).

Des différences sont observées entre les consommateurs des différents groupes d'âge. En effet, les 21-24 ans sont plus nombreux en proportion (50 %) que les 15-17 ans, les 25-34 ans et les 55 ans et plus (respectivement 42 %, 42 % et 40 %) à avoir surtout consommé des produits de cannabis contenant exclusivement ou majoritairement du THC. Les 55 ans et plus sont, quant à eux, semblent être les plus nombreux en proportion (24 %) à affirmer avoir consommé des produits contenant exclusivement ou majoritairement du CBD. Il est également important de souligner que 50 % des 15-17 ans et 41 % des 18-20 ans ne connaissent pas le contenu en cannabinoïdes du cannabis qu'ils ont principalement consommé, des proportions plus élevées que celles que l'on note pour les autres groupes d'âge (entre 23 % et 31 %).

Tableau 2.9

Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022

	Exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD	Autant de THC que de CBD	Exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC	Ne sait pas
	%			
Total	43,0	11,8	17,6	27,6
Genre				
Homme	49,4 ^a	11,7	15,2 ^a	23,7 ^a
Femme	33,5 ^a	12,0	21,1 ^a	33,4 ^a
Âge				
15-17 ans	41,9 ^a	4,7* ^{a,b,c}	3,3** ^{a,b}	50,1 ^{a,b,c}
18-20 ans	45,5	8,0* ^d	5,5* ^{c,d}	41,0 ^{a,b,c}
21-24 ans	49,7 ^{a,b,c}	12,5 ^{a,e}	9,1* ^{a,b}	28,7 ^a
25-34 ans	42,0 ^b	17,0 ^{b,d,f}	17,9 ^{a,c}	23,2 ^b
35-54 ans	42,8	11,9 ^{c,g}	20,5 ^{b,d}	24,8 ^c
55 ans et plus	39,9 ^c	5,3* ^{e,f,g}	24,0 ^{a,c}	30,7 ^b
Plus haut niveau de scolarité				
Inférieur au diplôme d'études secondaires	49,1 ^a	8,2**	10,5* ^{a,b}	32,2
Diplôme d'études secondaires	42,0	13,4*	13,7* ^c	30,8
Diplôme d'études collégiales	44,9 ^b	10,9	18,4 ^a	25,8
Diplôme d'études universitaires	38,3 ^{a,b}	13,8	21,5 ^{b,c}	26,3
Indice de défavorisation matérielle et sociale				
1 - Très favorisé	43,5	11,6*	17,8	27,1
2	40,9	10,5*	20,3	28,3
3	46,3	11,6*	18,5	23,6
4	41,0	11,7*	17,0	30,3
5 - Très défavorisé	43,1	13,1*	15,4	28,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e,f,g Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

Selon le type de consommateur de cannabis

Plusieurs constats peuvent être tirés de l'analyse de l'indicateur portant sur le contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé en fonction du type de consommateur. D'abord, on remarque que les personnes qui consomment moins fréquemment sont en proportion plus nombreuses à ne pas connaître le contenu en cannabinoïdes des produits qu'elles ont principalement consommés que les personnes qui consomment plus fréquemment (42 % des personnes consommant moins d'un jour par mois c. 16 %* des consommateurs quotidiens et 15 % des consommateurs réguliers). Ensuite, près de 70 % des consommateurs quotidiens et 62 % des consommateurs réguliers disent avoir pris principalement du cannabis

contenant exclusivement ou majoritairement du THC au cours de l'année précédant l'enquête (tableau 2.10), des proportions plus élevées que celles que l'on observe chez les consommateurs occasionnels et chez ceux qui consomment moins d'un jour par mois (respectivement 37 % et 26 %). Finalement, notons que les personnes consommant occasionnellement et moins d'un jour par mois sont proportionnellement plus nombreuses à affirmer avoir pris des produits contenant exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC (respectivement de 22 % et 23 %) que les personnes qui consomment plus fréquemment (respectivement de 6 %* et 11 % pour les consommateurs quotidiens et réguliers).

Tableau 2.10

Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois	Exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD	Autant de THC que de CBD	Exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC	Ne sait pas
	%			
Quotidien	69,7 ^a	8,1 ^{** a}	6,3 ^{* a,b}	16,0 ^{* a}
Régulier	62,1 ^b	12,2 ^b	11,0 ^{a,b}	14,6 ^b
Occasionnel	36,9 ^{a,b}	19,6 ^{a,b,c}	22,5 ^a	20,9 ^b
Moins d'un jour par mois	25,9 ^{a,b}	9,3 ^c	22,9 ^b	41,9 ^{a,b}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis, 2022*.

Selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale

Le tableau 2.11 illustre le lien entre le contenu en cannabinoïdes du cannabis principalement consommé et deux indicateurs relatifs à la santé mentale, soit le niveau de détresse psychologique et la satisfaction à l'égard de la

vie. Dans l'EQC 2022, il n'a pas été possible de détecter d'association significative entre le contenu en cannabinoïdes du cannabis principalement consommé et ces deux dimensions de la santé mentale.

Tableau 2.11

Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques liées à la santé mentale, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022

	Exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD	Autant de THC que de CBD	Exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC	Ne sait pas
	%			
Niveau élevé de détresse psychologique				
Oui	38,2	12,9	19,0	29,9
Non	44,7	11,5	17,2	26,6
Satisfaction à l'égard de sa vie				
Généralement insatisfait ou très insatisfait	49,1	12,3*	13,7*	25,0
Généralement satisfait ou très satisfait	41,8	11,9	18,4	28,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

2.5 Conduite d'un véhicule après avoir consommé du cannabis

Fréquence de conduite d'un véhicule sous l'influence du cannabis au cours des 12 derniers mois

L'indicateur est construit à partir d'une question posée aux personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois.

« Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous conduit un véhicule motorisé (p. ex. voiture, moto, motoneige, bateau à moteur ou véhicule tout-terrain [VTT]) sous l'influence du cannabis ? »

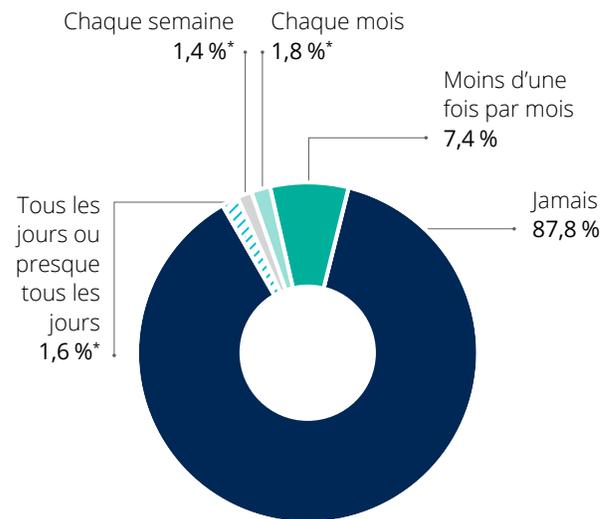
Les choix de réponses possibles sont « Jamais », « Moins d'une fois par mois », « Chaque mois », « Chaque semaine », « Tous les jours ou presque tous les jours » ou « Ne s'applique pas, ne conduit pas ». Les personnes ayant indiqué « Ne s'applique pas, ne conduit pas » sont regroupées avec celles ayant répondu « Jamais ».

Pour certaines analyses, on a regroupé les choix de réponses « Chaque mois », « Chaque semaine » et « Tous les jours ou presque tous les jours » pour former la catégorie « Une fois par mois ou plus ».

Près de 88 % des personnes ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'EQC 2022 n'ont pas conduit de véhicule sous l'influence du cannabis (figure 2.2). En contrepartie, environ 7 % l'ont fait moins d'une fois par mois, 1,8 %* chaque mois, 1,4 %* chaque semaine et près de 1,6 %* tous les jours ou presque tous les jours.

Figure 2.2

Fréquence de conduite d'un véhicule sous l'influence du cannabis au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis, 2022*.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Le tableau 2.12 montre que les femmes (93 %) sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes (84 %) à ne jamais avoir conduit sous l'influence du cannabis au cours de l'année précédant l'enquête. On observe également que les personnes n'ayant pas de DES sont en proportion plus nombreuses (11 %*) à avoir conduit une fois par mois ou plus sous l'influence du cannabis, comparativement aux personnes ayant des niveaux de scolarité plus élevés (entre 3,1%** et 5 %*).

Tableau 2.12

Fréquence de conduite d'un véhicule sous l'influence du cannabis au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022

	Jamais	Moins d'une fois par mois	Une fois par mois ou plus
	%		
Genre			
Homme	84,4 ^a	9,9 ^a	5,8* ^a
Femme	92,9 ^a	3,8* ^a	3,3* ^a
Âge			
15-17 ans	95,3	3,8**	1,0**
18-20 ans	91,2	5,1*	3,7**
21-24 ans	88,4	7,1*	4,4**
25-34 ans	85,1	9,2*	5,8*
35-54 ans	85,8	8,5*	5,7*
55 ans et plus	93,0	4,3**	2,8**
Plus haut niveau de scolarité			
Inférieur au diplôme d'études secondaires	84,6	4,5**	11,0* ^{a,b,c}
Diplôme d'études secondaires	86,8	9,0*	4,2** ^a
Diplôme d'études collégiales	87,8	7,3*	5,0* ^b
Diplôme d'études universitaires	89,1	7,7*	3,1** ^c
Indice de défavorisation matérielle et sociale			
1 - Très favorisé	89,6	6,4*	4,0**
2	88,9	6,9*	4,2**
3	86,5	7,9*	5,6**
4	88,9	7,3*	3,8**
5 - Très défavorisé	86,1	9,2*	4,7**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

Selon le type de consommateur de cannabis

La proportion de consommateurs qui n'ont jamais conduit sous l'influence du cannabis au cours des 12 derniers mois semble diminuer plus la fréquence de consommation est élevée (tableau 2.13). En effet, alors que 98 % des personnes consommant moins d'un jour par mois n'ont jamais conduit sous influence, cette

proportion est de 91 % chez les consommateurs occasionnels et passe respectivement à 77 % et 70 % chez les consommateurs réguliers et quotidiens. Notons que 20 % des consommateurs quotidiens ont conduit une fois par mois ou plus sous l'influence du cannabis au cours de la dernière année.

Tableau 2.13

Fréquence de conduite d'un véhicule sous l'influence du cannabis au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois	Jamais	Moins d'une fois par mois	Une fois par mois ou plus
	%		
Quotidien	69,9 ^a	10,1 ^{* a}	20,0 ^a
Régulier	77,4 ^b	15,8 ^b	6,8 ^{* a}
Occasionnel	90,9 ^{a,b}	7,3 ^{* b}	1,9 ^{** a}
Moins d'un jour par mois	98,1 ^{a,b}	1,9 ^{** a,b}	...

... N'ayant pas lieu de figurer.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

2.6 Sentiment de jugement négatif ressenti en raison de sa consommation de cannabis

Fréquence du sentiment de jugement négatif ressenti en raison de sa consommation de cannabis

Cet indicateur est construit à partir de la question « *Actuellement, à quelle fréquence avez-vous l'impression que les autres vous jugent négativement parce que vous consommez du cannabis ?* », pour laquelle les choix de réponses sont : « *Souvent* », « *Parfois* », « *Rarement* », « *Jamais* », « *Ne sait pas* ».

Pour cette question, le choix de réponse « *Ne sait pas* » est considéré comme une réponse valide. Pour des fins d'analyse, les réponses « *Souvent* » et « *Parfois* » sont regroupées. Cet indicateur concerne les personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Selon l'EQC 2022, la majorité des Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois ne se sont jamais sentis jugés négativement en raison de leur consommation de cannabis (65 % ; tableau 2.14), 14 % ont rarement ressenti ce sentiment négatif, 9 % l'ont souvent ou parfois ressenti, tandis que 11 % ne savent pas s'ils ont déjà éprouvé ce sentiment de jugement (ou bien ne savent pas la fréquence à laquelle ils l'ont ressenti). Les femmes sont en proportion plus nombreuses que les hommes à ne s'être jamais senties jugées négativement en raison de leur consommation de cannabis (69 % c. 62 %).

La fréquence du sentiment de jugement négatif ressenti en raison de sa consommation de cannabis varie en fonction du groupe d'âge. Toutes proportions gardées, les consommateurs de 15 à 17 ans, de 18 à 20 ans et de 21 à 24 ans semblent être plus nombreux à s'être souvent ou parfois sentis jugés de façon négative (proportions respectives de 12 %, 15 % et 13 %), comparativement aux consommateurs de 25 ans et plus (proportions entre 4,8 %* et 10 %*), bien que les différences observées ne soient pas toutes significatives.

Tableau 2.14

Fréquence du sentiment de jugement négatif ressenti en raison de sa consommation de cannabis selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022

	Souvent ou parfois	Rarement	Jamais	Ne sait pas
	%			
Total	9,4	14,5	65,1	11,0
Genre				
Homme	10,3	15,3	62,4 ^a	12,0
Femme	8,1	13,2	69,0 ^a	9,6
Âge				
15-17 ans	12,3 ^a	17,5 ^a	58,5 ^{a,b}	11,7
18-20 ans	14,6 ^{b,c}	13,4 ^b	63,1 ^c	9,0* ^a
21-24 ans	12,5 ^d	15,2 ^c	63,0 ^d	9,3* ^b
25-34 ans	9,8* ^b	17,6 ^d	63,4 ^e	9,2* ^c
35-54 ans	9,3* ^c	14,4 ^e	65,4 ^a	10,9*
55 ans et plus	4,8* ^{a,b,c,d}	8,6* ^{a,b,c,d,e}	70,6 ^{b,c,d,e}	16,0 ^{a,b,c}
Indice de défavorisation matérielle et sociale				
1 - Très favorisé	10,0*	12,6*	67,1	10,4*
2	8,0*	12,3	67,7	12,0*
3	10,1*	16,3	65,3	8,3*
4	9,9*	14,0*	63,6	12,6*
5 - Très défavorisé	9,7*	15,2	61,4	13,7*

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d,e Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

Selon le type de consommateur de cannabis

Le tableau 2.15 montre que la fréquence à laquelle les consommateurs de cannabis ont ressenti un sentiment de jugement négatif en raison de leur consommation varie en fonction du type de consommateur de cannabis. Une plus grande proportion de consommateurs quotidiens (19 %*) et de consommateurs réguliers (15 %) de cannabis que de personnes consommant du cannabis à l'occasion (9 %*) ou moins d'un jour par mois (3,1 %*) se sont sentis souvent ou parfois jugés négativement.

Enfin, 81 % des personnes consommant moins d'un jour par mois indiquent n'avoir jamais ressenti de jugement négatif en raison de leur consommation de cannabis, une proportion qui est plus élevée que celle observée chez les consommateurs occasionnels (63 %), réguliers (46 %) et quotidiens (52 %).

Tableau 2.15

Fréquence du sentiment de jugement négatif ressenti en raison de sa consommation de cannabis selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois	Souvent ou parfois	Rarement	Jamais	Ne sait pas
	%			
Quotidien	18,9* a	20,1 a	52,2 a	8,8* a
Régulier	15,4 b	24,4 b	45,9 b	14,3 a,b
Occasionnel	8,8* a,b	17,5 b	62,6 a,b	11,1*
Moins d'un jour par mois	3,1* a,b	5,6 a,b	81,4 a,b	9,8 b

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

À retenir

- Parmi les Québécois ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête, près de 42 % en ont consommé moins d'un jour par mois, alors qu'environ 19 % l'ont fait occasionnellement (1 à 3 jours par mois), 24 % régulièrement (1 à 6 jours par semaine) et 14 % quotidiennement. En pourcentage de la population totale des 15 ans et plus au Québec, près de 8 % consomment moins d'un jour par mois, 3,7 % sont des consommateurs occasionnels, 4,7 % sont des consommateurs réguliers et 2,8 % sont des consommateurs quotidiens.
- Plus de 77 % des consommateurs de cannabis de 15 ans et plus indiquent ne pas avoir modifié leur consommation en raison de la pandémie de COVID-19 dans la dernière année, alors que 21 % l'ont augmentée et 2,1 %* l'ont diminuée.
- La méthode de consommation la plus répandue est de fumer le cannabis, une méthode utilisée par 82 % des personnes ayant consommé au cours des 12 derniers mois. La consommation de cannabis dans un produit alimentaire et sous la forme de gouttes orales concerne respectivement 33 % et 30 % des consommateurs. Le vapotage de cannabis est aussi une méthode de consommation populaire, étant utilisée par près de 24 % des consommateurs, mais plus particulièrement par les 15-17 ans (70 %) et les 18-20 ans (46 %).
- Environ 43 % des personnes ayant consommé dans la dernière année disent avoir pris principalement du cannabis contenant exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD. Il est important de mentionner que près de 28 % de l'ensemble des consommateurs et la moitié des consommateurs de 15 à 17 ans (50 %) ne connaissent pas le contenu en cannabinoïdes du cannabis qu'ils ont principalement consommé.
- Au cours de l'année précédant l'enquête, près de 12 % des consommateurs de cannabis ont conduit un véhicule sous influence du cannabis.
- Environ 65 % des Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois ne se sont jamais sentis jugés négativement en raison de leur consommation de cannabis, 14 % n'ont ressenti que rarement ce jugement négatif et 9 % l'ont souvent ou parfois ressenti. Une plus grande proportion de consommateurs quotidiens (19 %*) et de consommateurs réguliers (15 %) de cannabis se sont sentis souvent ou parfois jugés négativement.

3

Approvisionnement du cannabis consommé



Introduction

Il existe plusieurs sources possibles d'approvisionnement en cannabis. Certaines sont illégales et d'autres, légales, et ce, tant pour le cannabis consommé avec une autorisation médicale que celui consommé sans. Au Québec, le seul détaillant autorisé à vendre du cannabis sans une autorisation médicale est la Société québécoise du cannabis (SQDC). Soulignons que la SQDC a pour mission de garantir que les produits vendus répondent aux normes de Santé Canada, de s'assurer que les prix qu'elle affiche sont compétitifs pour en favoriser l'accès et d'informer les consommateurs des moyens à adopter afin de minimiser les effets du cannabis sur leur santé (SQDC 2022a). De plus, la SQDC doit s'assurer de l'âge légal des acheteurs conformément à la Loi encadrant le cannabis au Québec (Québec 2018).

Plusieurs raisons motivent les consommateurs à s'approvisionner à une source ou à une autre. L'offre de produits diffère également d'une source à une autre. Par exemple, en cohérence avec sa mission et selon la réglementation en vigueur, la SQDC n'offre pas de produits qui peuvent s'avérer attrayants pour les jeunes (SQDC 2022b). Ainsi, certains produits ou certaines formes de cannabis ne peuvent s'obtenir au Québec que par le biais du marché

illégal. Selon une récente étude, un consommateur qui veut éviter de se sentir jugé peut préférer les sources issues du marché illégal, estimant que celui-ci lui permet de préserver davantage un anonymat comparativement à une source légale (Robertson et Thyne 2021). Il est donc pertinent de s'attarder aux motivations des consommateurs de cannabis québécois d'avoir recours (ou non) à différentes sources d'approvisionnement.

Dans ce chapitre, on aborde les sources d'approvisionnement auxquelles les consommateurs de cannabis ont eu recours en 2022. En premier lieu, les différentes sources sont énumérées. En second lieu, les principales sources d'approvisionnement sont ventilées selon le genre et l'âge, le niveau de scolarité, l'indice de défavorisation matérielle et sociale et le type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois¹. En troisième lieu, on présente les raisons de ne pas avoir acheté à la SQDC, selon le genre, l'âge et le type de consommateur de cannabis. Pour terminer, on s'intéresse au prix moyen au gramme payé pour du cannabis sous forme de fleurs ou de feuilles séchées auprès d'un fournisseur illégal lors du dernier achat.

1. Pour obtenir une définition détaillée des variables de croisement, consulter le [Glossaire](#) du présent rapport.

Résultats

3.1 Sources d'approvisionnement

Sources d'approvisionnement du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question «*Au cours des 12 derniers mois, où vous êtes-vous procuré le cannabis que vous avez consommé ?*», laquelle est suivie des énoncés suivants :

- *Il a été cultivé par moi ou pour moi ;*
- *Auprès d'un tiers, par exemple un membre de ma famille, un ami ou une connaissance ;*
- *Auprès de la Société québécoise du cannabis (SQDC), en ligne ou en boutique ;*
- *Auprès d'un détaillant officiel d'une autre province que le Québec ;*
- *Directement auprès d'un producteur autorisé de Santé Canada ;*
- *Auprès d'un dispensaire ou club compassion ;*
- *Auprès d'un fournisseur illégal (revendeur ou marché noir, en ligne ou en personne) ;*
- *Autre.*

Comme cette question permet au répondant de choisir plus d'une réponse, une variable binaire (Oui/Non) a été créée pour chaque énoncé. Notons que les résultats pour la catégorie «*Autre*» ne sont pas présentés dans ce rapport en raison des petits effectifs. Cet indicateur concerne uniquement les personnes ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête.

Selon l'EQC 2022, près des deux tiers (67 %) des personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête ont consommé du cannabis provenant de la SQDC (tableau 3.1). Ainsi, près de 41 % se sont approvisionnés auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance, 12 % se sont procuré du cannabis auprès d'une source légale dans une autre province et 8 % auprès d'un fournisseur illégal.

Tableau 3.1

Sources d'approvisionnement du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022

	%
Cultivé par moi ou pour moi	4,9
Membre de la famille, ami ou connaissance	41,4
SQDC	67,4
Source légale dans une autre province	12,0
Producteur autorisé de Santé Canada	2,2*
Dispensaire ou club compassion	2,1*
Fournisseur illégal	7,6

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Note : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis, 2022*.

Selon le genre et l'âge

Les données présentées à partir de cette section se rapportent aux quatre principales sources d'approvisionnement des consommateurs identifiées précédemment (au tableau 3.1). On remarque que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à s'être approvisionnées auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance (48 % c. 37 %), alors que ces derniers sont, en proportion, plus nombreux que les femmes à s'être tournés vers un fournisseur illégal (9 % c. 6 % ; tableau 3.2).

La proportion de consommateurs s'étant approvisionnés auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance est plus élevée chez les jeunes de 15 à 17 ans (83 %). Cette proportion diminue avec l'âge pour s'établir à environ un consommateur sur trois à partir de 35 ans (respectivement 33 % chez les 35-54 ans et 32 % chez les 55 ans et plus).

La proportion de consommateurs s'étant procuré du cannabis provenant de la SQDC semble augmenter avec l'âge pour atteindre 76 % chez les consommateurs de 35 à 54 ans, pour ensuite diminuer chez les 55 ans et plus

(65 %). Plus particulièrement, les personnes âgées de 35 à 54 ans (76 %) sont, en proportion, plus nombreuses à s'être approvisionnées à la SQDC que celles de tous les autres groupes d'âge (allant de 17 % à 70 %), à l'exception des 25-34 ans (72 %).

Enfin, les consommateurs de 15 à 17 ans se sont tournés en plus grande proportion vers un fournisseur illégal que ceux des autres groupes d'âge (25 % c. 3,9 %** à 13 % pour les autres groupes d'âge).

Tableau 3.2

Sources d'approvisionnement du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022

	Membre de la famille, ami ou connaissance	SQDC	Source légale dans une autre province	Fournisseur illégal
	%			
Genre				
Homme	36,9 ^a	69,0	12,6	8,7 ^a
Femme	48,0 ^a	65,1	11,1	6,0 ^a
Âge				
15-17 ans	83,1 ^{a,b}	16,6 ^{a,b,c}	2,7** ^{a,b,c}	24,7 ^{a,b,c,d}
18-20 ans	76,7 ^{a,b}	27,1 ^{a,b,c}	9,1* ^{a,b}	12,7 ^{a,b}
21-24 ans	50,8 ^{a,b}	70,1 ^a	13,8 ^c	9,4* ^c
25-34 ans	40,8 ^{a,b}	72,0 ^b	13,8 ^{a,d}	8,6* ^d
35-54 ans	33,4 ^a	76,0 ^{a,c}	14,1 ^{b,e}	3,9** ^{a,c,d}
55 ans et plus	31,7 ^b	65,4 ^c	6,6* ^{c,d,e}	6,8* ^b
Plus haut niveau de scolarité				
Inférieur au diplôme d'études secondaires	47,3 ^a	47,6 ^{a,b}	9,2**	18,7 ^{a,b}
Diplôme d'études secondaires	49,0 ^{b,c}	57,1 ^{a,b}	11,4*	9,2* ^{a,b}
Diplôme d'études collégiales	36,5 ^{a,b}	74,9 ^a	11,0	5,8* ^a
Diplôme d'études universitaires	40,0 ^c	71,7 ^b	13,9	4,8* ^b
Indice de défavorisation matérielle et sociale				
1 - Très favorisé	43,6	62,0	10,5*	5,8*
2	42,6	66,1	11,0*	5,7*
3	39,9	69,6	12,1*	8,3*
4	42,5	70,6	11,0*	8,1*
5 - Très défavorisé	39,0	66,8	15,0	9,0*

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

Les personnes dont le plus haut niveau de scolarité atteint est un diplôme d'études secondaires (DES) se sont approvisionnées en plus grande proportion auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance (49 %) que celles ayant obtenu un diplôme d'études collégiales ou d'études universitaires (respectivement 36 % et 40 %). Parallèlement, ces dernières sont en proportion plus nombreuses à s'être procuré du cannabis provenant de la SQDC (75 % et 72 % respectivement) que les personnes ayant des études de niveau secondaire (48 % pour celles n'ayant pas de DES et 57 % pour celles ayant un DES).

Selon le type de consommateur de cannabis

Des différences sont observées quant aux quatre principales sources d'approvisionnement lorsqu'elles sont analysées selon le type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois (tableau 3.3). Tout d'abord, les personnes consommant moins d'un jour par mois et occasionnellement sont plus nombreuses en proportion

à se procurer du cannabis auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance (respectivement 53 % et 41 %) comparativement aux personnes consommant plus fréquemment (29 % et 30 % pour les consommateurs quotidiens et réguliers). Ensuite, les consommateurs réguliers sont plus nombreux en proportion à se procurer le cannabis à la SQDC (82 %) que les consommateurs quotidiens et occasionnels (respectivement 70 % et 73 %) et ceux consommant moins d'un jour par mois (56 %). De plus, les consommateurs quotidiens sont plus nombreux en proportion à s'approvisionner auprès d'une source légale dans une autre province (21 %), comparativement aux consommateurs réguliers et occasionnels (respectivement 14 % et 13 %) et aux personnes consommant moins d'un jour par mois (7 %). Finalement, la proportion de personnes s'approvisionnant auprès d'un fournisseur illégal augmente avec la fréquence de consommation. Ainsi, environ 2,3 %* des personnes consommant moins d'un jour par mois ont eu recours à cette source, les consommateurs occasionnels sont quant à eux 5 %*, alors que respectivement 13 % et 18 %* des consommateurs réguliers et quotidiens ont acheté du cannabis d'un fournisseur illégal.

Tableau 3.3

Sources d'approvisionnement du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2022

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois	Membre de la famille, ami ou connaissance	SQDC	Source légale dans une autre province	Fournisseur illégal
	%			
Quotidien	28,7 ^a	69,6 ^a	21,3 ^{a,b}	17,8* ^a
Régulier	29,6 ^b	82,4 ^{a,b}	13,7 ^a	13,1 ^b
Occasionnel	41,0 ^{a,b}	72,5 ^b	12,6 ^b	5,0* ^{a,b}
Moins d'un jour par mois	52,7 ^{a,b}	55,8 ^{a,b}	7,4 ^{a,b}	2,3* ^{a,b}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

3.2 Raisons de ne pas avoir acheté à la SQDC

Raisons de ne pas avoir acheté à la SQDC au cours des 12 derniers mois

Ces indicateurs sont construits à partir de la question « *Au cours des 12 derniers mois, pour quelle(s) raison(s) n'avez-vous pas acheté tout le cannabis ou une partie de celui-ci à la SQDC ?* », laquelle est suivie des énoncés suivants :

- *Le prix ;*
- *L'absence de produits contenant la teneur en THC et/ou en CBD désirée ;*
- *L'absence de produits vendus sous la forme désirée, p. ex. produits comestibles ;*
- *Ne pas laisser de trace de mon achat ou être identifié comme un consommateur ;*
- *La difficulté d'accès (p. ex. heures d'ouverture, temps d'attente, boutique trop éloignée, pas d'accès à Internet).*

On demande également aux répondants : « *Existe-t-il d'autres raisons pour lesquelles vous n'avez pas acheté tout le cannabis ou une partie de celui-ci à la SQDC ? Si oui, veuillez préciser* ».

Comme les répondants sont invités à répondre à chacun des énoncés par « *Oui* » ou « *Non* », autant de variables ont été créées aux fins du calcul des prévalences pour chaque raison. Ces indicateurs concernent uniquement les personnes de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête et ne l'ayant pas entièrement acheté à la SQDC.

Selon le genre et l'âge

Comme illustré au tableau 3.4, le prix (36 %) est la raison la plus souvent mentionnée par les consommateurs de 21 ans et plus pour laquelle ils n'ont pas acheté tout ou en partie leur cannabis à la SQDC. Les autres raisons mentionnées sont l'absence de produits vendus sous la forme souhaitée (27 %), l'absence de produits contenant la teneur désirée en THC ou CBD (16 %), les difficultés d'accès (15 %), le souci de ne pas laisser de trace de son achat (12 %) et d'autres raisons (29 %) telles que le fait que le cannabis a été donné par des amis ou l'entourage, ou l'impossibilité de juger de la qualité avant l'achat.

Peu de différences significatives sont observées selon le genre quant aux raisons évoquées par les consommateurs de 21 ans et plus pour ne pas avoir acheté à la SQDC (tableau 3.4). Les hommes (19 %) sont proportionnellement plus nombreux que les femmes (11 %*) à ne pas l'avoir fait en raison de l'absence de produits contenant la teneur désirée en THC ou CBD. Par ailleurs, aucune différence significative n'a été détectée entre les groupes d'âge.

Tableau 3.4

Raisons de ne pas avoir acheté à la SQDC au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois et ne l'ayant pas acheté à la SQDC ou en ayant acheté une partie à la SQDC, Québec, 2022

	Prix	Teneur en THC ou CBD	Forme des produits	Ne pas laisser de trace	Difficulté d'accès	Autre
	%					
Total	35,8	15,7	26,7	11,6	15,3	29,4
Genre						
Homme	38,4	18,9 ^a	26,7	12,4	16,6	29,3
Femme	32,0	10,9* ^a	26,7	10,5*	13,1*	29,5
Âge						
21-24 ans	34,7	16,2*	31,6	9,8*	14,8*	29,4
25-34 ans	36,1	14,8*	26,5	10,5*	13,6*	32,8
35-54 ans	36,4	18,0*	30,0	14,5*	17,8*	29,1
55 ans et plus	34,9	13,2*	17,9*	10,3*	14,5*	23,8

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une raison peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis, 2022*.

Selon le type de consommateur de cannabis

La fréquence de consommation est associée à la plupart des raisons de ne pas avoir acheté son cannabis à la SQDC, partiellement ou en totalité, au cours des 12 derniers mois (tableau 3.5). On observe ainsi que le

prix est une raison mentionnée en plus grande proportion par les consommateurs quotidiens (68 %) que les consommateurs réguliers (51 %), occasionnels (37 %) ou les personnes consommant moins d'un jour par mois

Tableau 3.5

Raisons de ne pas avoir acheté à la SQDC au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois et ne l'ayant pas acheté à la SQDC ou en ayant acheté une partie à la SQDC, Québec, 2022

	Prix	Teneur en THC ou CBD	Forme des produits	Ne pas laisser de trace	Difficulté d'accès	Autre
	%					
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois						
Quotidien	68,1 ^a	33,3 ^{a,b,c}	34,1 ^a	15,6* ^a	16,7* ^a	33,7
Régulier	50,8 ^a	19,8* ^{a,d}	31,1 ^b	16,3* ^b	23,5 ^b	26,4
Occasionnel	37,3 ^a	11,4* ^b	28,0	12,2**	19,9* ^c	24,4*
Moins d'un jour par mois	11,0* ^a	7,1* ^{c,d}	20,2 ^{a,b}	6,8* ^{a,b}	7,6* ^{a,b,c}	31,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions d'une même colonne au seuil de 0,05.

Note : Plus d'une raison peut être indiquée.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis, 2022*.

(11 %*). La difficulté à se procurer des produits ayant la teneur en THC/CBD désirée est également une raison évoquée en plus grande proportion par les consommateurs quotidiens (33 % c. entre 7 %* et 20 %* pour les autres types de consommateurs de 21 ans et plus). Par ailleurs, les consommateurs quotidiens ou réguliers sont plus nombreux, en proportion, à ne pas avoir acheté tout ou en partie leur cannabis à la SQDC en raison de

l'absence de produits vendus sous la forme désirée, comparativement aux personnes consommant moins d'un jour par mois (respectivement 34 % et 31 % c. 20 %). Enfin, les personnes consommant moins d'un jour par mois sont également moins nombreuses (8 %*), en proportion, que les autres types de consommateurs de 21 ans et plus (entre 17 %* et 24 %) à évoquer la difficulté d'accès comme raison.

3.3 Prix du cannabis acheté auprès d'un fournisseur illégal

Prix moyen au gramme du cannabis acheté sous forme de fleurs ou de feuilles séchées auprès d'un fournisseur illégal

Cet indicateur est construit à partir des trois questions suivantes :

- 1) « *Lors de votre plus récent achat de cannabis auprès d'un fournisseur illégal, quelle forme de cannabis avez-vous principalement achetée ? Veuillez inclure uniquement le plus récent achat. Ne pas inclure les dons, échanges, etc.* ». Le choix de réponse « *Fleurs ou feuilles séchées, cocottes, buds* » a été sélectionné pour la construction de l'indicateur.
- 2) « *Quel montant (\$) avez-vous payé pour cet achat de fleurs ou feuilles séchées, de cocottes ou de buds ?* »
- 3) « *Quelle quantité, en grammes, avez-vous achetée pour ce montant ?* »

Ainsi, lorsque le cannabis avait principalement été acheté sous la forme de fleurs ou feuilles séchées lors du dernier achat auprès d'un fournisseur illégal, le montant indiqué à la deuxième question a été divisé par la quantité en gramme indiquée à la troisième question. Les valeurs inférieures à 3 \$/g ou supérieures à 20 \$/g ont été exclues, car elles ont été jugées comme étant des valeurs extrêmes non représentatives. Cet indicateur concerne les personnes de 15 ans et plus qui ont consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête et qui ont acheté des fleurs ou des feuilles séchées auprès d'un fournisseur illégal.

Selon les données de l'EQC 2022, les consommateurs ayant acheté du cannabis sous forme de fleurs ou de feuilles séchées sur le marché illégal ont payé en moyenne 5,84 \$ par gramme de cannabis lors du plus récent achat (tableau 3.6).

Tableau 3.6

Prix moyen du cannabis acheté sous forme de fleurs ou de feuilles séchées auprès d'un fournisseur illégal, Québec, 2022

\$/g	Intervalle de confiance (95 %)
5,84	5,22 - 6,47

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis, 2022*.

À retenir

- Environ 67 % des personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois ont, au moins une fois, consommé du cannabis provenant de la SQDC.
- Les autres sources d'approvisionnement sont, notamment, un membre de la famille, un ami ou une connaissance (41 %), une source légale d'une autre province (12 %) et un fournisseur illégal (8 %).
- Un peu plus du tiers des personnes de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois n'ont pas acheté tout leur cannabis ou une partie de celui-ci à la SQDC en raison du prix (36 %).
- Les autres raisons mentionnées sont, entre autres, l'absence de produits vendus sous la forme désirée (27 %), l'absence de produits contenant la teneur désirée en THC ou CBD (16 %), les difficultés d'accès (15 %), et le souci de ne pas laisser de trace de son achat ou d'être identifié en tant que consommateur (12 %).

4

**Exposition à
des messages
concernant le cannabis**



Introduction

Depuis la légalisation de l'usage du cannabis à des fins non médicales en octobre 2018 au Canada et au Québec, les messages que reçoit la population au sujet de cette substance font l'objet d'un intérêt particulier. Premièrement, la Loi canadienne sur le cannabis (Canada 2018) a pour objet de « protéger la santé et la sécurité publiques », et notamment « de mieux sensibiliser le public aux risques que présente l'usage du cannabis pour la santé ». Ce dernier élément implique donc que des messages de sensibilisation et de prévention destinés à la population générale et aux consommateurs de cannabis sont diffusés. Deuxièmement, au Québec, l'article 53 de la Loi encadrant le cannabis (Québec 2018) prévoit que « Toute publicité directe ou indirecte en faveur du cannabis, d'une marque de cannabis, de la Société québécoise du cannabis ou d'un producteur de cannabis est interdite [...] ». Y sont également spécifiées dans les paragraphes suivants les modalités qui entourent la publicité portant sur le cannabis. Ainsi, tout élément de promotion ou de publicité est strictement encadré, voire interdit dans la majorité des situations.

Peu de données sont disponibles sur le sujet au Québec. Le rapport de Roy et Dessureault (2021) de l'Association pour la santé publique du Québec constitue un premier descriptif. Ce rapport révèle les résultats d'une recherche appliquée « visant à documenter la perspective des Québécoises et des Québécois qui consomment du cannabis et celle de la population générale sur les divers messages en lien avec le cannabis depuis sa légalisation ». Les auteurs, qui utilisent une méthodologie très différente de celle utilisée pour l'EQC, concluent que l'environnement joue un rôle important sur la propagation et la compréhension de certains messages. Entre autres, la famille et les amis, les médecins et les professionnels de la santé ainsi que les différentes agences gouvernementales sont influents lorsqu'il est question d'informations au sujet du cannabis. Toutefois, l'industrie du cannabis apparaît elle aussi comme un acteur important, car elle semble, par de multiples stratégies, naviguer entre les différents

marchés (du cannabis pour usage à des fins médicales, du cannabis pour usage à des fins non médicales, des produits naturels, etc.), et elle réussit à diffuser un bon nombre de messages pouvant parfois être différents de ceux provenant des professionnels de la santé (santé publique, médecins, intervenants en dépendance, etc.).

Dans l'EQC 2022, on apporte un éclairage supplémentaire en examinant les canaux à travers lesquels les messages de sensibilisation et les publicités ont été véhiculés parmi les Québécois de 15 ans et plus. Le présent chapitre fournit donc des informations sur la proportion de personnes qui ont été exposées à des messages de sensibilisation et à des publicités concernant le cannabis. De plus, le contexte dans lequel ces messages ont été transmis est également rapporté dans ce chapitre. Les résultats sont présentés selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques, la consommation de cannabis au cours de la vie et le type de consommateur¹. Soulignons ici que, bien qu'instructives, les analyses portant sur un tel sujet peuvent être affectées par un biais de rappel. En effet, puisque l'on aborde cette thématique de façon rétrospective, les répondants peuvent avoir des souvenirs différents de leur exposition, et ces souvenirs peuvent être influencés, par exemple, par leurs connaissances, leurs opinions ou leurs expériences vis-à-vis du cannabis. De plus, gardons en tête lors de l'interprétation des résultats que les répondants sont susceptibles de confondre messages de sensibilisation et publicités, et ce, particulièrement pour certains médias de diffusion. À titre d'exemple, certains pourraient voir un message de sécurité publique comme une publicité lorsque celui-ci est diffusé à la télévision lors d'une pause publicitaire. Finalement, les répondants peuvent indiquer avoir été exposés à certains messages dans un lieu, mais ce n'est pas l'institution elle-même qui a véhiculé ces messages (par exemple, avoir vu ou entendu une publicité à l'école ou au travail, mais cette publicité était véhiculée par un tiers et non par l'école ou l'organisation de travail elle-même).

1. Pour obtenir une définition détaillée des variables de croisement, consulter le [Glossaire](#) du présent rapport

Résultats

4.1 Exposition à des messages de sensibilisation concernant le cannabis

Exposition à des messages de sensibilisation concernant le cannabis au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vu ou entendu des campagnes d'éducation ou des messages de santé ou de sécurité publique au sujet du cannabis dans les endroits suivants ? », suivie des énoncés suivants :

- École ou lieu de travail
- Site Web
- Courriel ou message texte (texto)
- Intérieur ou extérieur d'un magasin autorisé à vendre du cannabis
- Établissement de soins de santé (p. ex., pharmacie, cabinet de médecin)
- Événement (p. ex., événement sportif, concert, festival ou marché) ou kiosque temporaire (dans les centres commerciaux ou dans la rue)
- Télévision ou radio

- Affiche ou panneau publicitaire (p. ex., dans les transports en commun, les bars ou les restaurants)
- Au cinéma
- Courrier postal, prospectus, journal ou magazine papier
- Médias sociaux (p. ex., Facebook, Twitter, YouTube, Instagram, Snapchat)
- Organisme communautaire ou sans but lucratif
- Autre, veuillez préciser

Les répondants doivent se prononcer sur chacun des énoncés par « Oui » ou « Non ». Les personnes ayant répondu « Oui » à au moins un des énoncés sont classées dans la catégorie « Oui » de l'indicateur. Celles ayant répondu « Non » à tous les éléments sont quant à elles classées dans la catégorie « Non » de l'indicateur. Le dénominateur de cet indicateur est composé de l'ensemble de la population de 15 ans et plus.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Selon l'EQC 2022, près de 79 % des Québécois de 15 ans et plus ont été exposés à des messages de sensibilisation concernant le cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 4.1). Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à mentionner avoir été exposés à ces messages (80 % c. 77 %). On constate que les 15-17 ans sont les plus nombreux en proportion à avoir été exposés à ce type de message (91 %), suivis des 18-20 ans et des 21-24 ans (respectivement 88 % et 86 %). Les 55 ans et plus sont quant à eux environ

76 % à indiquer avoir vu ou entendu des messages de sensibilisation au sujet du cannabis. Notons encore que les personnes possédant un diplôme d'études secondaires et celles possédant un diplôme d'études collégiales sont proportionnellement plus nombreuses à avoir été exposées à de tels messages (respectivement 80 % et 81 %, c. 76 % pour les personnes n'ayant pas de diplôme d'études secondaires et 77 % pour celles ayant un diplôme universitaire).

Tableau 4.1

Exposition à des messages de sensibilisation concernant le cannabis au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2022

	%
Total	78,5
Genre	
Homme	80,1 ^a
Femme	77,0 ^a
Âge	
15-17 ans	90,9 ^{a,b,c}
18-20 ans	87,7 ^{a,b}
21-24 ans	86,2 ^{c,d}
25-34 ans	80,2 ^{a,c}
35-54 ans	77,3 ^{b,d}
55 ans et plus	75,7 ^{a,c}
Plus haut niveau de scolarité	
Inférieur au diplôme d'études secondaires	76,3 ^{a,b}
Diplôme d'études secondaires	80,0 ^{a,c}
Diplôme d'études collégiales	81,0 ^{b,d}
Diplôme d'études universitaires	76,9 ^{c,d}
Indice de défavorisation matérielle et sociale	
1 - Très favorisé	79,4
2	79,4
3	79,0
4	78,6
5 - Très défavorisé	77,2

a,b,c,d Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis, 2022*.

Selon la consommation de cannabis au cours de la vie

On observe que les personnes n'ayant jamais consommé au cours de leur vie sont moins nombreuses en proportion à indiquer avoir vu ou entendu des messages de sensibilisation au sujet du cannabis (75 %), comparativement à celles ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois (82 %) ou au cours de leur vie, mais pas au cours des 12 derniers mois (82 % ; tableau 4.2).

Tableau 4.2

Exposition à des messages de sensibilisation concernant le cannabis au cours des 12 derniers mois selon la consommation de cannabis au cours de la vie, population de 15 ans et plus, Québec, 2022

	%
Consommation de cannabis au cours de la vie	
Oui, au cours des 12 derniers mois	82,1 ^a
Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois	81,9 ^b
N'a jamais consommé	75,1 ^{a,b}

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis, 2022*.

Selon le type de consommateur de cannabis

Dans l'EQC 2022, il n'a pas été possible de détecter d'association significative entre le type de consommateur de cannabis et le fait d'avoir été exposé à des messages de sensibilisation au sujet de cette substance (tableau 4.3).

Tableau 4.3

Exposition à des messages de sensibilisation concernant le cannabis au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus, Québec, 2022

	%
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois	
Quotidien	81,7
Régulier	84,8
Occasionnel	81,4
Moins d'un jour par mois	81,1

Note : Aucune différence significative n'a été détectée au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis, 2022*.

4.2 Contexte d'exposition à des messages de sensibilisation concernant le cannabis

Contexte d'exposition à des messages de sensibilisation concernant le cannabis au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est également construit à partir de la question « *Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vu ou entendu des campagnes d'éducation ou des messages de santé ou de sécurité publique au sujet du cannabis dans les endroits suivants ?* », suivie des mêmes énoncés présentés à la section 4.1.

Comme les répondants doivent se prononcer sur chacun des énoncés par « *Oui* » ou « *Non* », autant de variables binaires (Oui/Non) ont été créées, reflétant ainsi le contexte dans lequel les personnes ont été exposées à ce type de message. Le dénominateur de cet indicateur est composé de l'ensemble de la population de 15 ans et plus. Notons que les résultats concernant l'énoncé « *Autre* » ne sont pas présentés dans ce rapport en raison des petits effectifs.

Selon le genre et l'âge

Selon l'EQC 2022, près de 66 % des Québécois de 15 ans et plus ont été exposés à des messages de sensibilisation concernant le cannabis par le biais de la télévision ou de la radio (tableau 4.4). Les hommes sont proportionnellement plus nombreux à y avoir été exposés de cette façon (68 % c. 65 % pour les femmes), tout comme les personnes de 55 ans et plus (70 % c. 60 % à 66 % pour les autres groupes d'âge).

On observe que 38 % de la population a été exposée aux messages de sensibilisation concernant le cannabis dans un contexte d'utilisation des médias sociaux. C'est toutefois le cas pour 68 % des 15-17 ans, 70 % des 18-20 ans et 68 % des 21-24 ans qui se différencient des plus âgés (26 % à 50 % pour les autres groupes d'âge).

On constate qu'il y a plusieurs autres différences entre les groupes d'âge quant au contexte dans lequel les messages de sensibilisation sont reçus. Ainsi, 73 % des 15-17 ans et 57 % des 18-20 ans ont été exposés à des messages de sensibilisation sur le cannabis à l'école ou au travail, alors que les proportions des autres groupes d'âge sont plus basses (entre 8 % et 38 %). On observe le même genre de résultat pour l'exposition à ces messages par le biais de courriels ou de textos, ou encore lors d'événements ou à un kiosque temporaire. Soulignons que 21 % des 21-24 ans indiquent y avoir été exposés dans un magasin autorisé à vendre du cannabis et que cette proportion est plus élevée que celles des autres groupes d'âge (entre 7 % et 17 %).

Notons que 33 % de la population ont vu des messages de sensibilisation concernant le cannabis sur des affiches ou des panneaux publicitaires et que 28 % indiquent avoir été en contact avec de tels messages lors d'un passage dans un établissement de soins de santé.

Tableau 4.4

Contexte d'exposition à des messages de sensibilisation concernant le cannabis au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2022

	École ou travail	Site Web	Courriel ou texto	Magasin autorisé à vendre du cannabis	Établissement de soins de santé	Événement ou kiosque temporaire	Télévision ou radio	Affiche ou panneau publicitaire	Courrier postal, prospectus ou journal papier	Cinéma	Médias sociaux	Organisme communautaire ou sans but lucratif
	%											
Total	18,4	23,3	3,4	11,3	27,5	5,3	66,4	32,7	15,2	4,8	37,8	8,1
Genre												
Homme	18,8	25,0 ^a	3,8 ^a	12,1 ^a	27,3	6,1 ^a	68,2 ^a	34,9 ^a	16,0 ^a	5,4 ^a	38,6	8,4
Femme	18,0	21,7 ^a	3,0 ^a	10,5 ^a	27,7	4,5 ^a	64,5 ^a	30,5 ^a	14,4 ^a	4,2 ^a	37,0	7,8
Âge												
15-17 ans	73,4 ^{a,b}	41,4 ^a	6,7 ^{a,b,c,d}	14,3 ^a	37,4 ^{a,b,c}	10,9 ^{a,b,c}	60,4 ^a	53,4 ^{a,b}	14,2 ^{a,b,c}	6,7 ^a	68,5 ^a	14,6 ^{a,b,c}
18-20 ans	56,8 ^{a,b}	43,7 ^b	6,2 ^{e,f,g,h}	16,7 ^b	36,0 ^{d,e,f}	10,4 ^{d,e,f}	60,8 ^b	49,3 ^a	13,4 ^{d,e}	9,8 ^{a,b,c}	70,1 ^b	13,8 ^{d,e,f}
21-24 ans	37,7 ^{a,b}	39,1 ^b	3,5 ^{* a,e}	21,2 ^{a,b,c}	32,5 ^{a,b,c}	6,8 ^{b,f}	62,9 ^c	46,5 ^b	10,3 ^{a,d}	6,9 ^b	68,4 ^c	11,1 ^{a,b,c}
25-34 ans	17,6 ^a	31,1 ^{a,b}	2,5 ^{* b,f}	16,9 ^c	28,3 ^{a,d}	5,7 ^{a,d}	60,9 ^d	37,1 ^{a,b}	9,9 ^{b,e}	6,0 ^c	49,6 ^{a,b,c}	7,2 ^{a,d}
35-54 ans	18,4 ^b	22,1 ^{a,b}	3,0 ^{c,g}	10,6 ^{a,b,c}	26,2 ^{b,e}	4,2 ^{b,e}	66,3 ^{a,b,d}	30,4 ^{a,b}	11,3 ^c	5,2 ^a	34,9 ^{a,b,c}	7,9 ^{b,e}
55 ans et plus	7,7 ^{a,b}	15,6 ^{a,b}	3,5 ^{d,h}	7,4 ^{a,b,c}	25,9 ^{c,f}	4,9 ^{c,f}	69,9 ^{a,b,c,d}	27,5 ^{a,b}	21,2 ^{a,b,c,d}	3,1 ^{a,b,c}	25,6 ^{a,b,c}	7,1 ^{c,f}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d,e,f,g,h Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

4.3 Exposition à des publicités concernant le cannabis

Exposition à des publicités concernant le cannabis au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vu ou entendu des publicités ou des promotions (p. ex., offre de rabais, promotion pour de nouveaux produits) pour du cannabis dans les endroits suivants? », suivie des énoncés suivants :

- École ou lieu de travail
- Site Web
- Courriel ou message texte (texto)
- Intérieur ou extérieur d'un magasin autorisé à vendre du cannabis
- Établissement de soins de santé (p. ex., pharmacie, cabinet de médecin)
- Événement (p. ex., événement sportif, concert, festival ou marché) ou kiosque temporaire (dans les centres commerciaux ou dans la rue)
- Télévision ou radio
- Affiche ou panneau publicitaire (p. ex., dans les transports en commun, les bars ou les restaurants)
- Au cinéma
- Courrier postal, prospectus, journal ou magazine papier
- Médias sociaux (p. ex., Facebook, Twitter, YouTube, Instagram, Snapchat)
- Organisme communautaire ou sans but lucratif
- Autre, veuillez préciser

Les répondants doivent se prononcer sur chacun des énoncés par « Oui » ou « Non ». Les personnes ayant répondu « Oui » à au moins un des énoncés sont classées dans la catégorie « Oui » de l'indicateur. Celles ayant répondu « Non » à tous les éléments sont quant à elles classées dans la catégorie « Non » de l'indicateur. Le dénominateur de cet indicateur est composé de l'ensemble de la population de 15 ans et plus.

Selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Selon l'EQC 2022, près de 41 % des Québécois de 15 ans et plus ont été exposés à des publicités concernant le cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête (tableau 4.5). C'est davantage le cas des hommes (42 %) que celui des femmes (40 %). On constate également que près de la moitié des 15-17 ans (48 %) et des 18-20 ans (46 %) ont indiqué avoir été exposés à des publicités sur le cannabis, et que la proportion des 15-17 ans est plus élevée que celles de tous les groupes d'âge de 21 ans et plus.

Les personnes ayant un diplôme d'études secondaires (45 %) sont proportionnellement plus nombreuses que celles ayant un diplôme d'études collégiales (40 %) et celles ayant un diplôme universitaire (38 %) à indiquer avoir été exposées à des messages publicitaires concernant le cannabis.

Tableau 4.5

Exposition à des publicités concernant le cannabis au cours des 12 derniers mois selon certaines caractéristiques sociodémographiques, population de 15 ans et plus, Québec, 2022

	%
Total	40,8
Genre	
Homme	42,0 ^a
Femme	39,6 ^a
Âge	
15-17 ans	47,7 ^{a,b,c}
18-20 ans	46,3 ^{e,f}
21-24 ans	43,6 ^{a,b}
25-34 ans	36,8 ^{a,c,e}
35-54 ans	36,0 ^{b,d,f}
55 ans et plus	44,7 ^{c,d}
Plus haut niveau de scolarité	
Inférieur au diplôme d'études secondaires	43,2 ^a
Diplôme d'études secondaires	45,3 ^{b,c}
Diplôme d'études collégiales	40,0 ^b
Diplôme d'études universitaires	38,3 ^{a,c}
Indice de défavorisation matérielle et sociale	
1 - Très favorisé	40,5
2	40,1
3	40,5
4	41,6
5 - Très défavorisé	41,9

a,b,c,d,e,f Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

Selon la consommation de cannabis au cours de la vie

L'EQC 2022 ne permet pas de conclure qu'il existe une association entre la consommation de cannabis au cours de la vie et le fait d'avoir été exposé à des publicités concernant le cannabis (tableau 4.6).

Tableau 4.6

Exposition à des publicités concernant le cannabis au cours des 12 derniers mois selon la consommation de cannabis au cours de la vie, population de 15 ans et plus, Québec, 2022

	%
Consommation de cannabis au cours de la vie	
Oui, au cours des 12 derniers mois	41,2
Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois	39,1
N'a jamais consommé	41,7

Note : Aucune différence significative n'a été détectée au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

Selon le type de consommateur de cannabis

On constate que les personnes ayant consommé moins d'un jour par mois dans la dernière année sont, en proportion, moins nombreuses à avoir été exposées à des publicités concernant le cannabis (35 %), comparativement à celles ayant consommé quotidiennement (49 %) et à celles ayant consommé régulièrement (48 %) ; tableau 4.7).

Tableau 4.7

Exposition à des publicités concernant le cannabis au cours des 12 derniers mois selon le type de consommateur, population de 15 ans et plus, Québec, 2022

	%
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois	
Quotidien	49,3 ^a
Régulier	48,2 ^b
Occasionnel	40,8
Moins d'un jour par mois	34,9 ^{a,b}

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

4.4 Contexte d'exposition à des publicités concernant le cannabis

Contexte d'exposition à des publicités concernant le cannabis au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « *Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vu ou entendu des publicités ou des promotions (p. ex., offre de rabais, promotion pour de nouveaux produits) pour du cannabis dans les endroits suivants ?* », suivie des mêmes énoncés présentés à la section 4.3.

Comme les répondants doivent se prononcer sur chacun des énoncés par « *Oui* » ou « *Non* », autant de variables binaires (Oui/Non) ont été créées, reflétant ainsi le contexte dans lequel les personnes ont été exposées à ce type de message. Le dénominateur de cet indicateur est composé de l'ensemble de la population de 15 ans et plus. Notons que les résultats concernant l'énoncé « *Autre* » ne sont pas présentés dans ce rapport en raison des petits effectifs.

Selon le genre et l'âge

Selon l'EQC 2022, près de 27 % des Québécois de 15 ans et plus ont indiqué avoir été exposés à des publicités concernant le cannabis par le biais de la télévision ou de la radio (tableau 4.8). Les 35-54 ans et les 55 ans et plus sont proportionnellement plus nombreux à y avoir été exposés dans ce contexte (respectivement 23 % et 37 %, c. entre 16 % et 18 % pour les autres groupes d'âge).

On observe que 19 % de la population a été exposée à des publicités sur le cannabis par l'intermédiaire des médias sociaux et 13 % par des sites Web. Dans ces deux contextes, les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à être concernés (20 % c. 18 % pour les médias sociaux et 15 % c. 11 % pour les sites Web). On observe également qu'environ une personne de 15 à 24 ans sur trois a été exposée à des publicités sur le cannabis par l'intermédiaire des médias sociaux, une proportion plus élevée que celles des autres groupes d'âge (15 % à 22 %). C'est également le cas d'environ une personne sur cinq de 15 à 24 ans pour les sites Web (c. 9 % à 15 % pour les autres groupes d'âge).

Notons que 16 % des 15-17 ans et 11 % des 18-20 ans ont indiqué avoir vu ou entendu des publicités concernant le cannabis à l'école ou au travail. De plus, entre 13 % et 14 % des 15-24 ans ont indiqué avoir été exposés à des publicités dans un magasin autorisé à vendre du cannabis. Finalement, près de 12 % des 55 ans et plus indiquent en avoir vu ou entendu dans un établissement de soins de santé. Ces résultats nécessiteraient une analyse plus approfondie pour mieux comprendre les situations entourant ces cas de figure.

Tableau 4.8

Contexte d'exposition à des publicités concernant le cannabis au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2022

	École ou travail	Site Web	Courriel ou texto	Magasin autorisé à vendre du cannabis	Établissement de soins de santé	Événement ou kiosque temporaire	Télévision ou radio	Affiche ou panneau publicitaire	Courrier postal, prospectus ou journal papier	Cinéma	Médias sociaux	Organisme communautaire ou sans but lucratif
	%											
Total	5,0	12,6	3,3	7,5	8,7	2,5	26,6	11,8	7,6	2,0	18,9	2,5
Genre												
Homme	5,1	14,6 ^a	4,0 ^a	8,3 ^a	8,0 ^a	2,8 ^a	26,8	12,7 ^a	7,9	2,5 ^a	19,9 ^a	2,7
Femme	4,8	10,6 ^a	2,6 ^a	6,7 ^a	9,3 ^a	2,2 ^a	26,4	11,0 ^a	7,3	1,6 ^a	17,9 ^a	2,4
Âge												
15-17 ans	15,5 ^{a,b,c}	20,4 ^a	4,6 ^{a,b}	14,2 ^{a,b}	7,5 ^a	4,2 ^{a,b,c}	16,5 ^a	14,3 ^{a,b}	5,2 ^a	2,7 ^a	34,1 ^a	3,0
18-20 ans	11,2 ^{a,b,c}	20,7 ^b	4,8 ^{c,d}	14,5 ^{c,d}	8,0 ^b	4,8 ^{d,e,f}	17,7 ^b	14,1 ^{c,d}	5,3 ^b	3,4 ^{*b}	33,6 ^b	3,7 [*]
21-24 ans	7,2 ^{a,b,c}	20,1 ^c	5,0 ^{e,f,g}	12,5 ^{e,f}	6,3 ^c	3,4 ^{*g}	17,7 ^c	12,2	4,7 ^{*c}	2,3 [*]	31,8 ^c	2,7 [*]
25-34 ans	3,5 ^{*a}	15,4 ^{a,b,c}	2,7 ^{*a,c,e}	8,6 ^{a,c,e}	5,9 ^d	2,2 ^{*a,d}	15,7 ^d	9,8 ^{a,c,e}	2,4 ^{*a,b,c,d}	2,2 [*]	22,4 ^{a,b,c}	1,9 [*]
35-54 ans	4,8 ^b	12,7 ^{a,b,c}	3,4 ^f	6,9 ^{b,d,f}	6,7 ^e	1,9 ^{*b,e,g}	22,5 ^{a,b,c,d}	10,9 ^{b,d,f}	5,7 ^d	2,4 ^c	17,0 ^{a,b,c}	2,2 [*]
55 ans et plus	3,9 ^c	9,0 ^{a,b,c}	2,9 ^{b,d,g}	5,7 ^{a,c,e}	11,8 ^{a,b,c,d,e}	2,6 ^{cf}	36,7 ^{a,b,c,d}	12,9 ^{ef}	11,8 ^{a,b,c,d}	1,4 ^{a,b,c}	14,6 ^{a,b,c}	2,9

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d,e,f,g Pour une variable donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les proportions concernées d'une même colonne au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2022.

À retenir

- Environ 79 % des Québécois de 15 ans et plus ont vu ou entendu des **messages de sensibilisation** concernant le cannabis au cours des 12 mois précédant l'EQC 2022.
- Les 15-17 ans sont les plus nombreux en proportion à avoir été exposés à ce type de messages (91 %), suivis des 18-20 ans et des 21-24 ans (respectivement 88 % et 86 %).
- Deux Québécois de 15 ans et plus sur trois ont été exposés à des messages de sensibilisation concernant le cannabis par le biais de la télévision ou de la radio, plus particulièrement les personnes de 55 ans et plus (70 % c. 60 % à 66 % pour les autres groupes d'âge).
- Environ 38 % de la population a été exposée aux messages de sensibilisation concernant le cannabis dans un contexte d'utilisation des médias sociaux. C'est toutefois le cas pour 68 % des 15-17 ans, 70 % des 18-20 ans et 68 % des 21-24 ans.
- Près de 41 % des Québécois de 15 ans et plus ont indiqué avoir été exposés à des **publicités** concernant le cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête.
- Presque la moitié des 15-17 ans (48 %) et des 18-20 ans (46 %) ont été exposés à des publicités sur le cannabis.
- Environ 27 % des Québécois de 15 ans et plus ont été exposés à des publicités concernant le cannabis par le biais de la télévision ou de la radio. Les 35-54 ans et les 55 ans et plus sont proportionnellement plus nombreux à y avoir été exposés dans ce contexte.
- On observe que 19 % de la population a été exposée à des publicités sur le cannabis par l'intermédiaire des médias sociaux et 13 % par des sites Web. La proportion des 15-17 ans, des 18-20 ans et des 21-24 ans est plus élevée que celle des autres groupes d'âge pour ce contexte d'exposition.
- Soulignons ici que, bien qu'instructives, les analyses portant sur l'exposition aux messages de sensibilisation et aux publicités peuvent être affectées par un biais de rappel, peuvent révéler une certaine confusion sur ce qu'est un message de sensibilisation et une publicité, et peuvent ne pas décrire complètement le contexte entourant ces messages.

Section 2

Évolution des phénomènes et tendances depuis 2018

5

Évolution de la consommation de cannabis



Introduction

À la suite du changement législatif légalisant l'usage du cannabis en dehors d'une autorisation médicale au Canada et au Québec en 2018, on a remarqué une diversification du marché (légal et illégal) du cannabis et une évolution des perceptions de la population à l'égard du niveau de risque pour la santé et de l'acceptabilité sociale (Conus et autres 2022). Ainsi, il paraît important de surveiller l'évolution des prévalences de la consommation de cannabis. Par conséquent, depuis l'annonce de la légalisation en 2018, plusieurs enquêtes thématiques ont été réalisées pour suivre l'évolution des comportements et des habitudes entourant la consommation de cannabis tant au Québec qu'au Canada. Dans ce contexte, la prévalence de consommation est suivie depuis plusieurs années.

D'ailleurs, les dernières éditions de *l'Enquête nationale sur le cannabis* (ENC) au Canada et de *l'EQC* au Québec montrent une augmentation de la prévalence de consommation du cannabis dans les dernières années. En effet, la proportion de Canadiens de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des trois derniers mois est plus élevée au dernier trimestre de 2020 (20 %) que celles des premiers trimestres de 2018 (14 %) et de 2019 (18 %) (Rotermann 2021). Il est à noter que l'ENC ne fournit

pas de données plus récentes permettant de continuer à suivre l'évolution de cet indicateur. Pour le Québec, chez les 15 ans et plus, la prévalence de consommation au cours des trois mois précédant l'enquête est passée de 11 % en 2018 à 13 % en 2019 et à 15 % en 2021 (Conus et autres 2022). Il semble que ces augmentations s'inscrivent en continuité des hausses déjà observées avant la légalisation. En effet, la prévalence de la consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois était déjà en augmentation chez la population de 15 ans et plus au Canada (12 % en 2015 c. 15 % en 2017 (Statistique Canada 2021)) et au Québec (12 % en 2008 c. 15 % en 2014-2015 (Camirand et autres 2016)).

Ce chapitre présente les prévalences de consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête et des 3 mois précédant l'enquête pour les 4 éditions de l'EQC. Des comparaisons statistiques entre les données de 2021 et 2022 sont montrées. De plus, ces prévalences sont ventilées selon le genre et l'âge. Par ailleurs, comme énoncé en introduction du rapport, pour ce chapitre, nous avons estimé les écarts de proportions entre 2018 et 2022 et comparé ces écarts entre les hommes et les femmes d'une part, et entre les différents groupes d'âge d'autre part.

Résultats

5.1 Prévalence de consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête

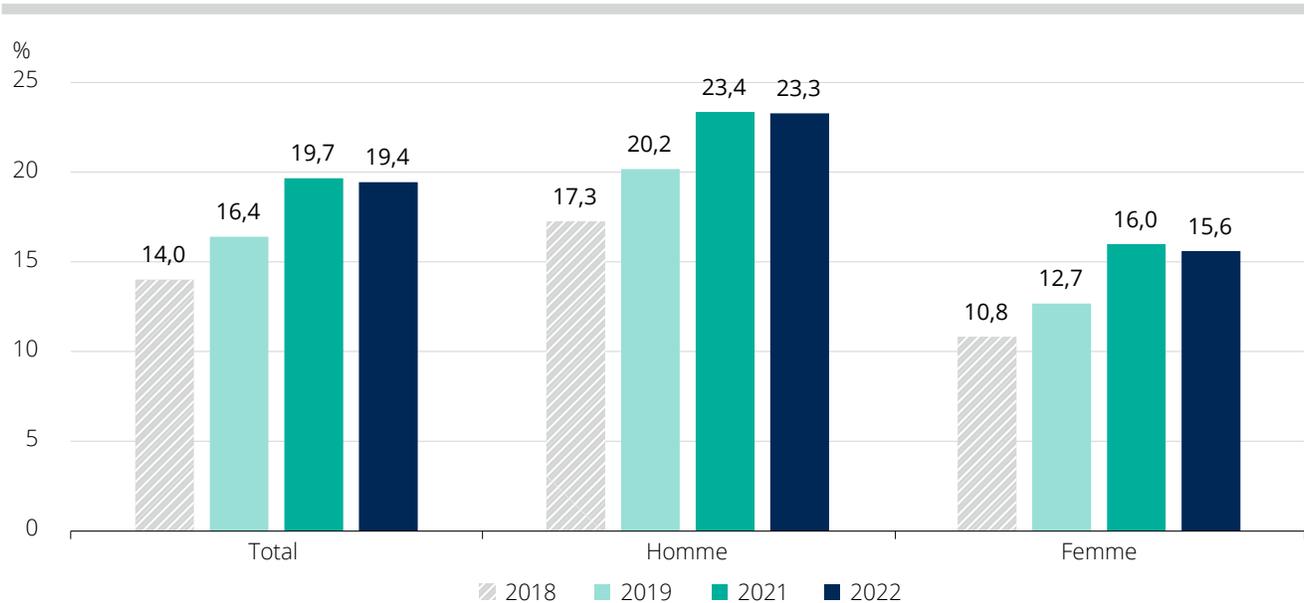
Pour obtenir une définition détaillée de cet indicateur, veuillez consulter la section 1.1 du chapitre 1 du présent rapport.

Comparaison entre 2021 et 2022

Comme l'illustre la figure 5.1, la prévalence de consommateurs de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête n'a pas varié significativement au Québec entre l'EQC 2021 et l'EQC 2022. De plus, aucune différence significative n'a été détectée entre les deux années tant chez les hommes que chez les femmes (figure 5.1), et pour chacun des groupes d'âge (figure 5.2).

Figure 5.1

Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le genre, population de 15 ans et plus, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022



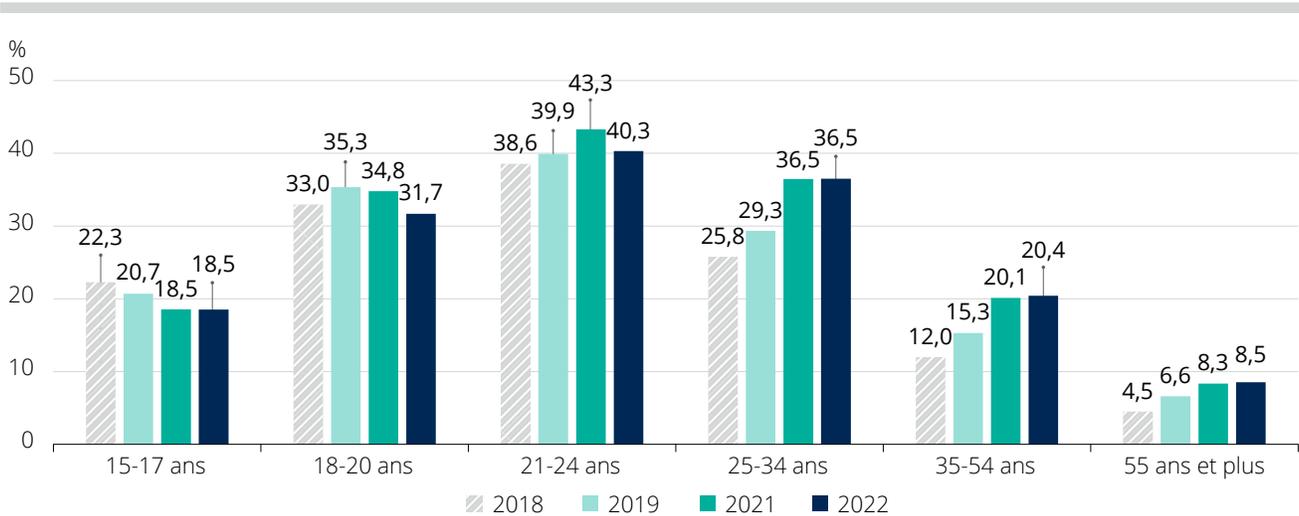
Notes : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2021 et 2022 au seuil de 0,05.

Bien que les données des quatre éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2021 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019, 2021 et 2022.

Figure 5.2

Consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022



Notes : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2021 et 2022 au seuil de 0,05.

Bien que les données des quatre éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2021 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019, 2021 et 2022.

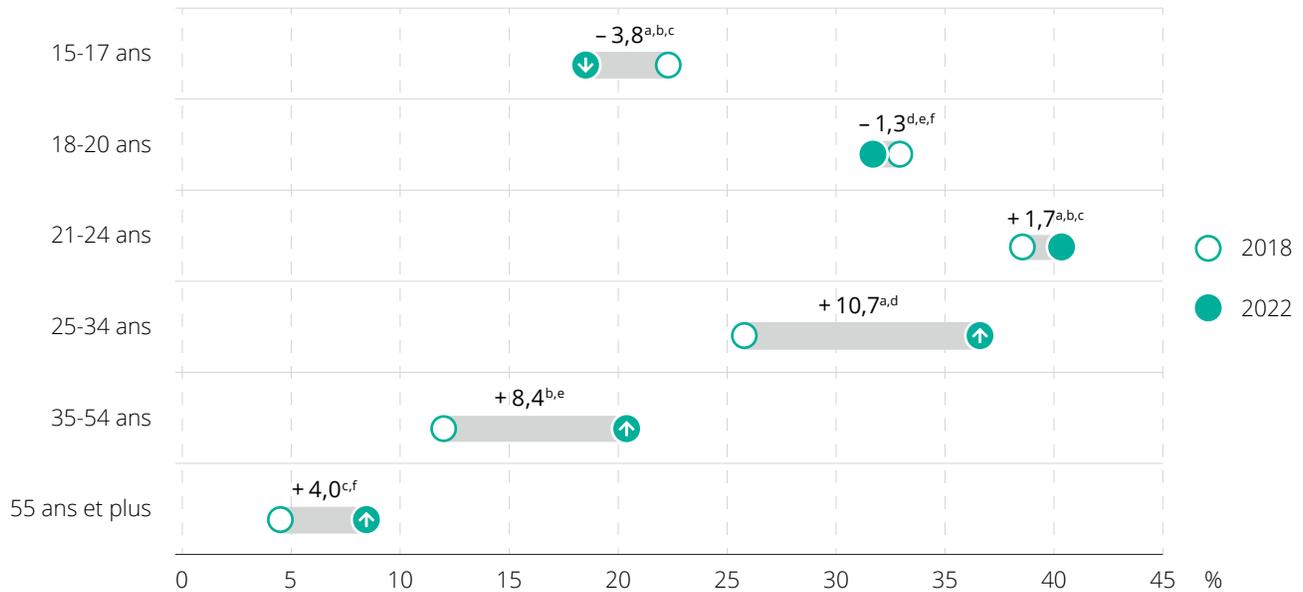
Comparaison entre 2018 et 2022

Lorsque l'on compare les résultats de 2018 et 2022, on constate une augmentation de la prévalence de consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois, passant de 14 % en 2018 à 19 % en 2022 (données non illustrées). Un écart de proportion est observé tant chez les hommes (+ 6 points de pourcentage) que chez les femmes (+ 4,8 points de pourcentage), mais l'enquête ne permet pas de conclure que l'ampleur de cette augmentation diffère significativement selon le genre

(données non illustrées). Soulignons que la prévalence de consommation au cours des 12 derniers mois a évolué différemment entre 2018 et 2022 pour certains groupes d'âge. Pour cette période, on observe une diminution chez les 15-17 ans (- 3,8 points de pourcentage), alors que chez les 25 ans et plus, on note une augmentation (entre + 4,0 points de pourcentage et + 11 points de pourcentage ; figure 5.3).

Figure 5.3

Écart de proportion de la consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018 et 2022



a,b,c,d,e,f Le même exposant exprime une différence significative entre les écarts des groupes d'âge, au seuil de 0,05.

⬆️⬆️ Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2022.

5.2 Prévalence de consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête

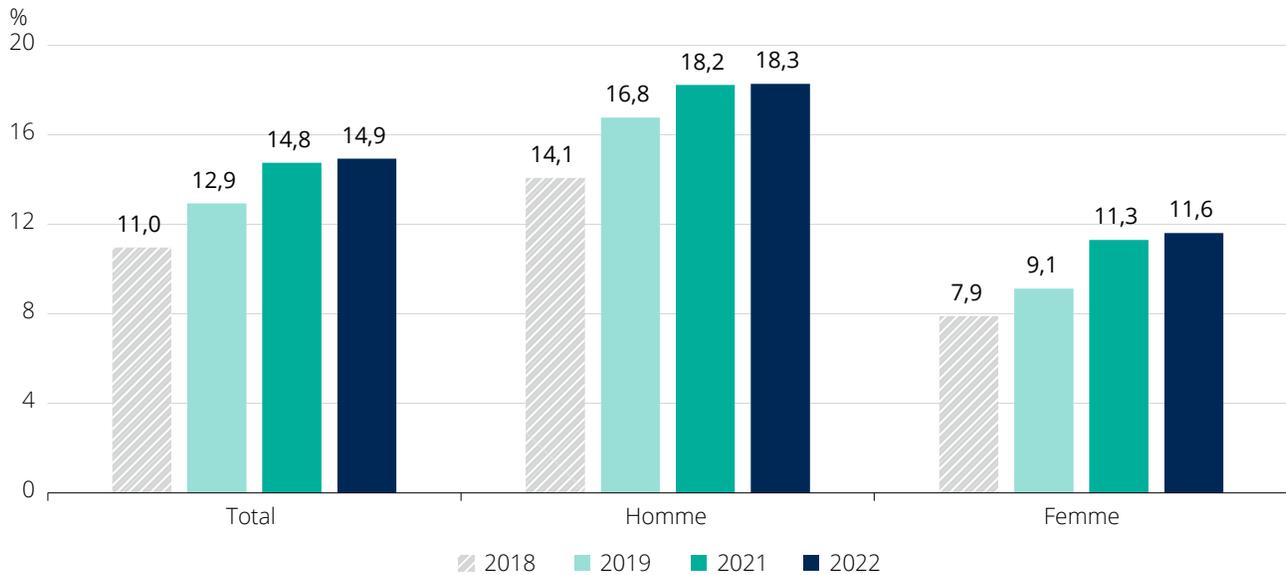
Pour obtenir une définition détaillée de cet indicateur, veuillez consulter la section 1.2 du chapitre 1 du présent rapport.

Comparaison entre 2021 et 2022

Les données de l'EQC de 2021 et de 2022 ne permettent pas de conclure que la prévalence de consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête a varié au Québec (figure 5.4). Le constat est le même tant chez les hommes que chez les femmes (figure 5.4), et pour chacun des groupes d'âge (figure 5.5).

Figure 5.4

Consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête selon le genre, population de 15 ans et plus, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022



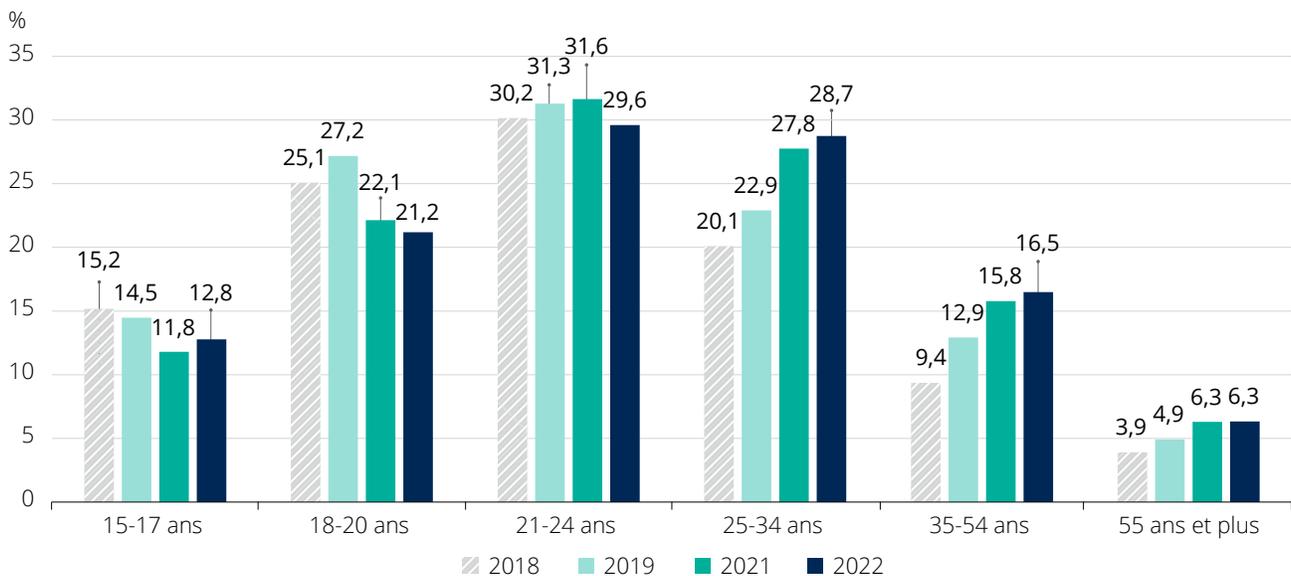
Notes : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2021 et 2022 au seuil de 0,05.

Bien que les données des quatre éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2021 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019, 2021 et 2022.

Figure 5.5

Consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022



Notes : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2021 et 2022 au seuil de 0,05.

Bien que les données des quatre éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2021 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019, 2021 et 2022.

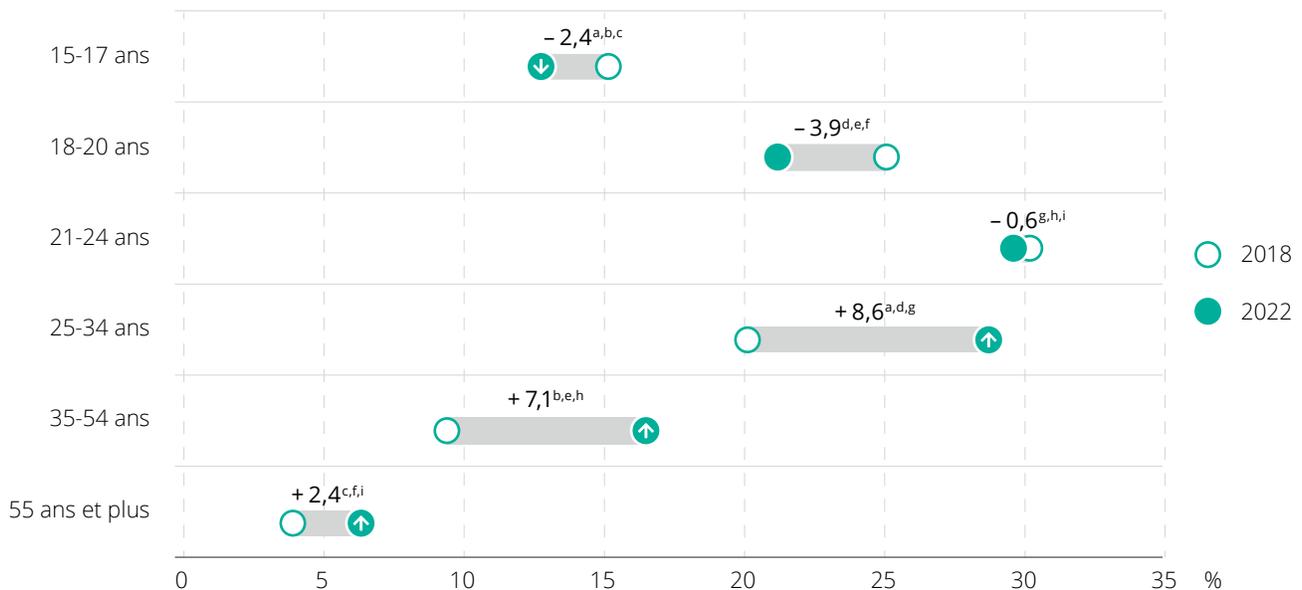
Comparaison entre 2018 et 2022

Entre 2018 et 2022, on constate une augmentation de la prévalence de consommation de cannabis au cours des trois derniers mois, passant de 11 % en 2018 à 15 % en 2022 (données non illustrées). Un écart de proportion est observé tant chez les hommes (+ 4,2 points de pourcentage) que chez les femmes (+ 3,7 points de pourcentage), mais l'enquête ne permet pas de conclure que l'ampleur

de cette augmentation diffère significativement selon le genre (données non illustrées). La prévalence a évolué différemment selon l'âge entre ces deux années, où une diminution est observée (- 2,4 points de pourcentage) chez les 15-17 ans, alors que l'on note une augmentation chez les 25 ans et plus (entre + 2,4 points de pourcentage et + 9 points de pourcentage ; figure 5.6).

Figure 5.6

Écart de proportion de la consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'enquête selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018 et 2022



a,b,c,d,e,f,g,h,i Le même exposant exprime une différence significative entre les écarts des groupes d'âge, au seuil de 0,05.

↑ ↓ Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2022.

À retenir

- La prévalence de consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête n'a pas varié de manière notable entre 2021 et 2022. Il en est de même pour la prévalence de consommation au cours des trois mois précédant l'enquête.
- Entre 2018 et 2022, la proportion de personnes ayant consommé au cours des 12 derniers mois et celle ayant consommé au cours des 3 derniers mois a augmenté, passant respectivement de 14 % à 19 % et de 11 % à 15 %.
- Entre 2018 et 2022, la proportion de personnes ayant consommé au cours des 12 derniers mois a diminué chez les 15-17 ans (- 3,8 points de pourcentage), tandis que celle des groupes d'âge de 25 ans et plus a augmenté (entre + 4,0 points de pourcentage et + 11 points de pourcentage). Un constat semblable est observé pour la consommation de cannabis au cours des trois mois précédant l'EQC, à savoir une diminution (- 2,4 points de pourcentage) chez les 15-17 ans, comparativement à une augmentation chez les 25 ans et plus (entre + 2,4 points de pourcentage à + 9 points de pourcentage).



Évolution du portrait des consommateurs de cannabis



Introduction

Les dernières années ont été caractérisées par une succession de changements relatifs à ce qui entoure le cannabis au Québec : la légalisation de l'usage du cannabis en dehors d'une autorisation médicale, l'autorisation de vente du cannabis dans un certain cadre, l'ajout de nouveaux produits disponibles par la vente légale, la modification de l'âge légal permettant d'acheter et de posséder du cannabis, etc. En 2022, près de quatre ans après l'instauration de ces changements, il est des plus pertinent d'évaluer si les Québécois ont modifié leurs habitudes de consommation, d'autant plus que les données canadiennes comparables (provenant d'enquêtes populationnelles dont la méthodologie est semblable à celle de l'EQC) sont manquantes pour 2021 et 2022. Ultimement, l'objectif de la surveillance de l'évolution du portrait des consommateurs de cannabis est de se pencher sur les comportements qui peuvent présenter ou non des risques pour la santé et de voir comment ceux-ci évoluent au fil des années.

Le but du présent chapitre est, dans un premier temps, de montrer les changements qui ont eu lieu entre 2021 et 2022 quant au portrait des consommateurs de cannabis. Ainsi, les 12 indicateurs présentés portent notamment sur l'âge d'initiation, le type de consommateur, les habitudes de consommation (méthode, contenu en cannabinoïdes), les raisons de consommation ainsi que sur certains comportements de consommation à risque (niveau de risque de consommation problématique, consommation concomitante avec d'autres substances, consommation

avant ou pendant le travail ou les études, consommation de cannabinoïdes synthétiques). On décrit aussi l'évolution du sentiment de jugement négatif ressenti par les consommateurs en raison de leur consommation, et pour la première fois depuis 2018, les résultats concernant l'évolution des effets de la consommation de cannabis sur différents aspects de la vie des consommateurs tels qu'ils les décrivent. Ces analyses sont faites selon le genre et selon l'âge. Les données des quatre éditions, ou celles des années pour lesquelles des informations sont disponibles, sont présentées, mais les analyses portent généralement sur la comparaison de 2021 et 2022. Dans un deuxième temps, pour certains indicateurs, des analyses supplémentaires ont été effectuées pour les écarts de proportion entre 2018 et 2022 afin de mesurer si les habitudes ont évolué différemment entre certaines sous-populations (hommes et femmes, différents groupes d'âge).

Comme l'EQC est menée tous les ans entre février et juin, les changements des habitudes de consommation doivent être replacés dans le contexte des événements de société qui sont survenus chaque année. Soulignons donc que l'interprétation des résultats doit être faite en considérant que l'EQC 2021 est caractérisée pour s'être déroulée pendant la pandémie de COVID-19, alors que l'EQC 2022 représente une période de sortie de crise sanitaire, période que l'on estime plus proche d'un état sociétal de relative stabilité.

Résultats

6.1 Âge d'initiation à la consommation de cannabis

Âge d'initiation à la consommation de cannabis

L'information relative à l'âge de la première consommation de cannabis est obtenue à l'aide de la question « *Quel âge aviez-vous lorsque vous avez consommé du cannabis pour la première fois ?* ».

Pour les personnes n'étant pas en mesure de donner un âge, la sous-question suivante est posée : « *Pouvez-vous alors indiquer dans quelle catégorie d'âge vous vous trouviez lorsque vous avez consommé du cannabis pour la première fois ?* ». Plusieurs choix de catégories d'âge ont alors été proposés, lesquels n'ont pas été les mêmes lors des quatre éditions de l'enquête en raison de l'évolution de l'âge légal pour acheter du cannabis (qui est passé de 18 à 21 ans en janvier 2020 au Québec). Pour chaque édition de l'enquête, sont prises en compte dans l'indicateur de l'âge d'initiation seules les personnes ayant répondu à la première question ou dont l'âge d'initiation indiqué à la deuxième question se situe dans une catégorie qui peut être reclassée dans l'une des catégories d'analyse. Les réponses ne pouvant être reclassées sont traitées comme des réponses manquantes pour cet indicateur.

Trois indicateurs sont dérivés de ces questions. Premièrement, l'**âge d'initiation au cannabis** qui concerne uniquement les personnes de 21 ans et plus ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours de leur vie, car on cherche ici à connaître l'âge d'initiation des personnes ayant l'âge légal

de posséder du cannabis. Cet indicateur est présenté en quatre catégories : « *Moins de 15 ans* », « *15 ans à 17 ans* », « *18 ans à 20 ans* » et « *21 ans et plus* ». Deuxièmement, l'âge moyen d'initiation au cannabis est calculé en utilisant uniquement les réponses de la première question. Pour ce rapport, le dénominateur de l'**âge moyen d'initiation au cannabis** comprend les personnes de 15 à 24 ans ayant consommé au cours de leur vie, car il s'agit du groupe d'âge d'intérêt d'un point de vue de santé publique lorsqu'il est question d'initiation à la consommation de cannabis. Troisièmement, toujours afin de décrire l'initiation précoce à la consommation de cannabis, l'**âge d'initiation au cannabis pour un groupe d'âge donné** est aussi calculé chez les 15-24 ans. Dans cette population, comme les consommateurs ne sont pas tous du même âge, on estime la proportion d'entre eux ayant consommé pour la première fois du cannabis avant un âge donné, mais seulement parmi ceux ayant atteint cet âge au moment de l'enquête. Ainsi, un indicateur est déterminé pour chacun des six groupes d'âge suivants, et ce, jusqu'à 21 ans (âge légal pour posséder du cannabis) : les 16-24 ans, les 17-24 ans, les 18-24 ans, les 19-24 ans, les 20-24 ans et les 21-24 ans. Par exemple, pour les personnes de 16 à 24 ans, sont classés dans le « *Oui* » ceux qui ont consommé du cannabis avant l'âge de 16 ans et dans le « *Non* », ceux qui n'en ont jamais consommé entre 16 et 24 ans ou qui l'ont fait après 16 ans.

Comparaison entre 2018 et 2022

Pour l'âge d'initiation, les comparaisons sont faites entre les résultats de l'EQC 2018 et ceux de l'EQC 2022. En effet, puisque l'année 2018 représente la situation avant la légalisation du cannabis, il est pertinent de voir si cet indicateur a varié quatre ans après la légalisation.

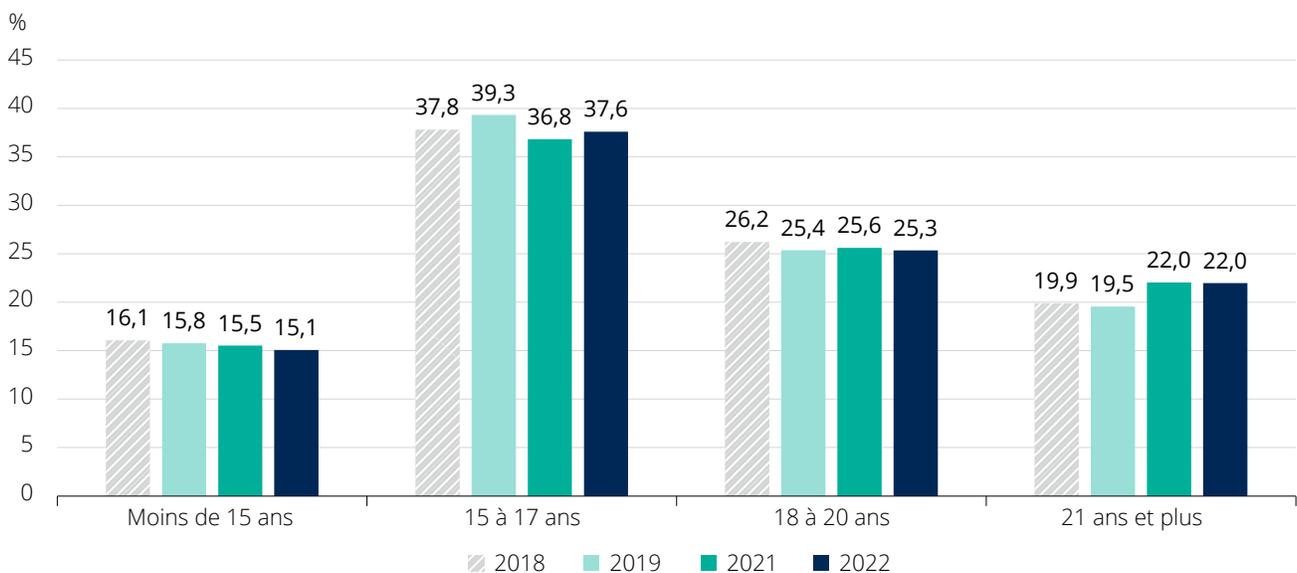
Rappelons que, selon l'EQC 2022, près d'une personne de 15 ans et plus sur deux a consommé du cannabis au cours de sa vie (donnée non illustrée). Chez les Québécois de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours de leur vie, près de 15 % ont indiqué avoir consommé pour la première fois avant 15 ans (figure 6.1). La première consommation a eu lieu entre 15 et 17 ans pour 38 % des consommateurs de 21 ans et plus, entre 18 et 20 ans pour 25 % des consommateurs et à 21 ans ou après pour 22 % des consommateurs. Les données de l'enquête ne permettent pas de conclure que la répartition de l'âge d'initiation diffère significativement entre 2018 et 2022

(figure 6.1) ni qu'il y a une différence significative entre les proportions des deux années chez les hommes et chez les femmes (tableau 6.1).

En revanche, on constate que la proportion de consommateurs ayant consommé pour la première fois avant 15 ans a diminué entre 2018 et 2022 chez les 21-24 ans, passant de 24 % en 2018 à 18 % en 2022, et chez les 25-34 ans, passant de 29 % en 2018 à 21 % en 2022 (tableau 6.1). Il en est de même pour la proportion de consommateurs qui mentionnent avoir consommé pour la première fois entre 15 et 17 ans : cette proportion a diminué entre 2018 et 2022 chez les 21-24 ans et les 25-34 ans, passant respectivement de 46 % à 40 % et de 42 % à 38 %. Parallèlement à ces résultats, pour les mêmes groupes d'âge au moment de l'enquête, on peut observer des augmentations des proportions relatives à une première consommation de cannabis plus tardivement, soit entre 18 et 20 ans et à 21 ans et plus.

Figure 6.1

Âge d'initiation à la consommation de cannabis, population de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours de sa vie, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022



Notes : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2018 et 2022 au seuil de 0,05. Bien que les données des quatre éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2018 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019, 2021 et 2022.

Tableau 6.1

Âge d'initiation à la consommation de cannabis selon le genre et l'âge, population de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours de sa vie, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022

	Moins de 15 ans				15 à 17 ans				18 à 20 ans				21 ans et plus			
	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022
	%															
Genre																
Homme	15,1	14,5	15,6	14,5	38,5	40,6	37,2	38,4	27,9	25,4	26,2	27,1	18,4	19,5	20,9	19,9
Femme	17,3	17,3	15,4	15,7	36,9	37,8	36,3	36,6	24,1	25,3	24,9	23,2	21,7	19,6	23,4	24,5
Âge																
21-24 ans	23,9	21,1	19,3	17,6 –	46,3	46,7	41,9	40,0 –	23,4	23,6	28,6	32,9 +	6,4	8,6	10,1	9,5 +
25-34 ans	28,6	25,9	22,3	21,2 –	42,3	43,7	38,4	37,5 –	17,9	17,9	21,5	23,3 +	11,2	12,5	17,8	18,0 +
35-54 ans	14,6	16,1	18,0	17,0	41,9	42,8	38,4	42,0	25,7	23,6	24,3	22,8	17,7	17,5	19,3	18,2
55 ans et plus	5,8*	6,4*	7,1	8,2	26,7	29,9	32,7	32,1 +	34,2	33,5	29,3	28,0 –	33,3	30,2	30,9	31,6

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

+/- Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Note : Bien que les données des quatre éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2018 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019, 2021 et 2022.

Rappelons que d'un point de vue de santé publique, il est important de suivre l'évolution de l'âge d'initiation des plus jeunes, car il est souhaitable qu'ils retardent autant que possible le moment de leur première consommation (Fischer et autres 2021). C'est donc en se concentrant sur les plus jeunes, soit les 15-24 ans, que les analyses suivantes ont été effectuées. Ainsi, lorsque l'on analyse l'âge moyen d'initiation au cannabis au sein de ce groupe, on constate qu'il a augmenté entre 2018 et 2022, et ce, pour les 15-17 ans, les 18-20 ans et les 21-24 ans (tableau 6.2). Lorsque l'on regarde les données pour la totalité du groupe des 15-24 ans, on observe que la première consommation de cannabis a eu lieu, en moyenne,

une demi-année plus tard pour la cohorte de l'EQC 2022 que pour celle de l'EQC 2018 : en 2018 l'âge moyen d'initiation est de 15,9 ans (intervalle de confiance [IC] à 95 % : 15,8 ; 16,0), alors qu'il est de 16,4 ans (IC à 95 % : 16,3 ; 16,6) en 2022. Ces résultats sont cohérents avec le fait que la proportion des personnes ayant consommé du cannabis au cours de leur vie a diminué entre 2018 et 2022 de 3,8 points de pourcentage pour les 15-17 ans et de 4,3 points de pourcentage pour les 21-24 ans (tableau 6.2). Notons qu'une tendance semblable est observée pour les 18-20 ans.

Tableau 6.2

Consommation de cannabis au cours de la vie et âge moyen d'initiation à la consommation de cannabis¹ selon l'âge au moment de l'enquête, population de 15 à 24 ans, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022

	2018			2019			2021			2022		
	Consom- mation à vie	Âge moyen d'initiation		Consom- mation à vie	Âge moyen d'initiation		Consom- mation à vie	Âge moyen d'initiation		Consom- mation à vie	Âge moyen d'initiation	
	%	ans	IC 95 %									
Âge au moment de l'enquête												
15-17 ans	27,3	14,61	[14,47 ; 14,75]	25,4	14,75	[14,62 ; 14,89]	23,3	14,66	[14,54 ; 14,79]	23,5 -	14,80 +	[14,68 ; 14,91]
18-20 ans	48,3	15,72	[15,56 ; 15,88]	47,7	16,08	[15,89 ; 16,26]	47,6	16,12	[15,97 ; 16,26]	43,9	16,21 +	[16,04 ; 16,38]
21-24 ans	65,2	16,30	[16,13 ; 16,47]	62,0	16,52	[16,33 ; 16,70]	64,2	16,80	[16,61 ; 16,99]	60,9 -	16,92 +	[16,71 ; 17,12]
15-24 ans	50,6	15,90	[15,79 ; 16,01]	48,2	16,14	[16,02 ; 16,27]	48,3	16,32	[16,20 ; 16,45]	45,6 -	16,41 +	[16,28 ; 16,55]

+/- Proportion ou moyenne de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

1. Parmi la population de 15 à 24 ans ayant consommé du cannabis au cours de sa vie.

Note : Bien que les données des quatre éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2018 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

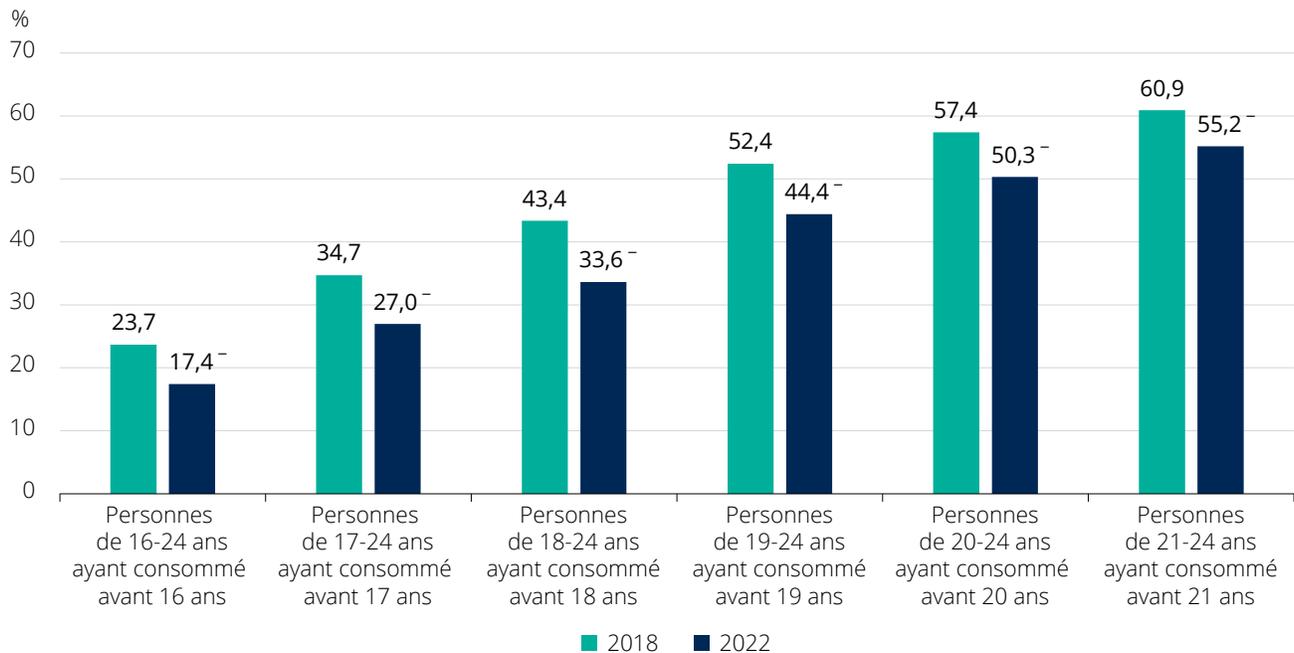
Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019, 2021 et 2022.

Toujours en comparant les résultats de 2022 avec ceux de 2018 pour les 15-24 ans, on observe que la proportion de personnes ayant consommé avant un âge donné a diminué dans tous les groupes d'âge (figure 6.2). À titre d'exemple, la proportion de personnes de 16 à 24 ans ayant consommé du cannabis pour la première fois avant 16 ans est passée de 24 % en 2018 à 17 % en 2022. Notons également que la proportion des personnes de 19 à 24 ans ayant consommé du cannabis pour la

première fois avant 19 ans est passée de 52 % en 2018 à 44 % en 2022. Finalement, chez les personnes de 21 à 24 ans, c'est-à-dire celles ayant l'âge légal pour acheter et posséder du cannabis au Québec, la proportion de celles qui ont consommé pour une première fois avant 21 ans a également diminué, passant de 61 % en 2018 à 55 % en 2022. Il faut toutefois souligner qu'en 2022, c'est encore plus de la moitié de ce groupe de personnes qui a consommé pour une première fois avant 21 ans.

Figure 6.2

Âge d'initiation à la consommation de cannabis dans un groupe d'âge donné, population de 16 à 24 ans, Québec, 2018 et 2022



- Proportion de 2022 significativement inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2022.

6.2 Type de consommateur de cannabis

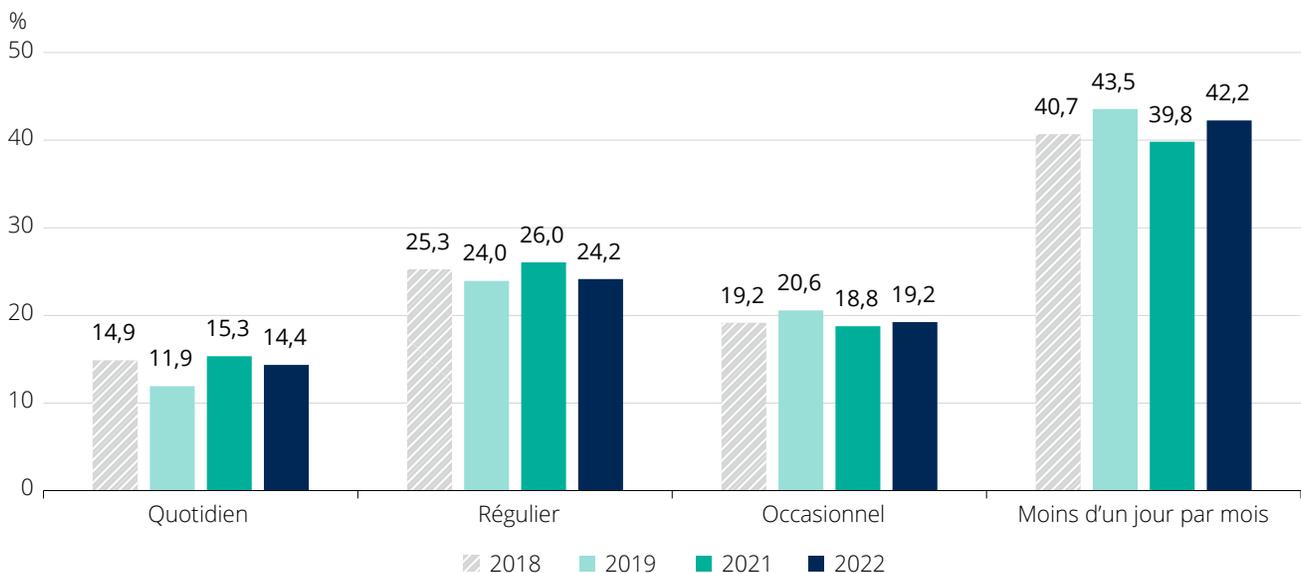
Pour obtenir une définition détaillée de cet indicateur, veuillez consulter la section 2.1 du chapitre 2 du présent rapport.

Comparaison entre 2021 et 2022

Dans l'EQC 2022, lorsque l'on s'intéresse aux personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête, aucune variation significative des proportions associées à chacun des types de consommateurs n'est détectée entre 2021 et 2022 (figure 6.3). Il en va de même pour les hommes et les femmes et pour chaque groupe d'âge (tableau 6.3).

Figure 6.3

Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022



Notes : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2021 et 2022 au seuil de 0,05. Bien que les données des quatre éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2021 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019, 2021 et 2022.

Tableau 6.3
Type de consommateur de cannabis au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022

	Quotidien				Régulier				Occasionnel				Moins d'un jour par mois			
	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022
	%															
Genre																
Homme	16,4	13,2	17,1	15,7	29,8	25,5	29,3	27,9	18,4	20,4	18,2	18,8	35,4	40,9	35,4	37,6
Femme	12,5	10,0	12,9	12,4	18,2	21,5	21,3	18,6	20,3	20,8	19,6	19,9	49,0	47,7	46,3	49,1
Âge																
15-17 ans	3,7**	5,0*	4,7**	6,0*	19,5	16,6	16,4	17,9	23,4	24,7	23,3	22,4	53,4	53,7	55,6	53,8
18-20 ans	10,4*	8,5*	8,8*	7,2*	22,6	20,2	21,2	17,4	20,6	23,8	17,6	22,3	46,5	47,4	52,4	53,1
21-24 ans	12,7	11,5	14,9	10,9*	26,6	22,5	23,2	19,7	20,6	24,2	20,5	19,9	40,2	41,8	41,4	49,5
25-34 ans	14,9	13,5	13,2	15,8	23,4	24,2	27,7	25,1	20,6	19,0	18,9	15,8	41,1	43,3	40,2	43,3
35-54 ans	18,1	14,7	18,4	15,0	26,1	26,1	27,8	24,2	17,9	18,7	16,7	21,3	37,9	40,5	37,2	39,6
55 ans et plus	19,1**	7,9**	18,2	17,1	31,3*	24,8*	25,8	28,7	13,9**	20,8*	20,8	19,2	35,6*	46,5	35,2	35,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Notes : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2021 et 2022 au seuil de 0,05.

Bien que les données des quatre éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2021 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019, 2021 et 2022.

Comparaison entre 2018 et 2022

Les résultats de l'enquête ne permettent pas de détecter une variation significative des proportions associées à chacun des types de consommateurs entre 2018 et 2022. Chez les 21-24 ans seulement, on observe, entre 2018 et 2022, que la proportion de consommateurs réguliers a diminué, tandis que celle des personnes

ayant consommé moins d'un jour par mois a augmenté. Toutefois, les données ne permettent pas de conclure que la répartition du type de consommateur a évolué différemment selon l'âge, ou selon le genre entre 2018 et 2022 (données non illustrées).

6.3 Méthodes de consommation du cannabis

Pour obtenir une définition détaillée de ces indicateurs, veuillez consulter la section 2.3 du chapitre 2 du présent rapport.

Note méthodologique

Dans les éditions de l'EQC de 2018, 2019, 2021 et 2022, la même question générale a été utilisée pour traiter des méthodes de consommation de cannabis. Toutefois, dès l'EQC 2019, la liste des méthodes mentionnées dans la question a été élargie afin de refléter l'offre de nouveaux produits sur le marché légal. Ainsi, les méthodes suivantes ont été ajoutées à la suite des méthodes énumérées en 2018 : « *ingéré dans une pilule, une gélule ou une capsule* » et « *consommé sous forme de gouttes orales ou à l'aide d'un atomiseur oral* ». Ces éléments ayant été introduits en 2019, il n'y a pas de comparaison possible entre l'une ou l'autre des trois dernières éditions de l'enquête et l'édition de 2018.

De plus, afin de suivre de près les changements potentiels relatifs à la consommation de cannabis par vapotage, on a scindé en deux l'élément « *vaporisé ou vapoté* » de la liste de méthodes de l'EQC de 2018 pour les éditions subséquentes, les deux catégories ainsi créées étant « *inhalé sous forme de e-liquide par vapotage* » et « *inhalé par vaporisation* ». Ainsi, les données de 2018 ne peuvent pas être comparées avec celles des EQC subséquentes pour ces deux indicateurs.

Enfin, précisons que l'information contenue dans la catégorie « *autre méthode* » n'est pas comparable étant donné que la liste des méthodes présentées n'était pas la même lors des quatre éditions de l'enquête.

Tableau 6.4

Méthodes de consommation du cannabis au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022

	Fumé				Inhalé par « dabbing »				Inhalé par vapotage ¹			Inhalé par vaporisation ¹					
	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022	2019	2021	2022	2019	2021	2022			
	%																
Total	95,7	91,9	84,6	81,6	-	8,3	7,7	6,7	5,4	14,2	18,7	24,0	+	13,8	18,4	17,1	
Genre																	
Homme	96,9	92,5	86,7	84,8		9,6	10,2	8,7	7,4	14,2	20,1	24,1	+	15,3	22,7	18,5	-
Femme	93,8	91,1	81,6	77,0	-	6,4	3,9*	3,8*	2,4*	14,2	16,8	23,9	+	11,5	12,3	15,1	
Âge																	
15-17 ans	95,4	98,1	87,4	86,5		11,0*	10,9*	10,0*	11,4	24,5	43,5	70,2	+	17,3	24,1	29,7	
18-20 ans	98,4	95,9	91,0	90,6		16,8	12,7*	12,0	7,6*	23,1	31,1	46,1	+	17,7	18,5	25,0	+
21-24 ans	97,3	94,9	89,7	90,0		16,2	9,9*	8,9*	7,2*	17,8	27,9	31,7		16,2	21,6	18,6	
25-34 ans	95,4	92,8	88,3	86,0		7,3*	8,2*	7,7*	5,8*	15,8	19,3	26,1	+	14,7	20,2	19,3	
35-54 ans	94,2	91,4	85,2	78,4	-	4,8*	5,6*	5,7*	4,9**	10,6	15,0	18,9		12,7	18,5	16,1	
55 ans et plus	95,6	85,1	70,8	71,1		1,3**	5,7**	2,3**	2,4**	7,6**	8,3	8,9*		9,4**	11,9	9,5*	
	Mangé dans un produit alimentaire				Bu				Ingéré dans une pilule ¹			Consommé sous forme de gouttes orales ¹					
	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022	2019	2021	2022	2019	2021	2022			
	%																
Total	26,7	30,0	34,4	33,4		4,3	3,7	15,2	16,9	7,0	13,6	14,8	13,5	30,1	29,5		
Genre																	
Homme	28,1	30,7	34,4	33,8		4,6*	4,0*	16,6	17,3	6,5	15,2	15,2	15,8	29,8	28,9		
Femme	24,4	28,8	34,4	32,8		3,7*	3,1*	13,2	16,2	7,9*	11,2	14,3	10,0	30,6	30,5		
Âge																	
15-17 ans	33,2	35,1	43,5	38,3		4,8**	5,8*	8,5*	7,9*	4,3*	5,0*	4,5*	3,7**	11,1*	10,9		
18-20 ans	37,3	42,4	48,9	46,7		5,4**	4,8**	7,3*	10,8*	7,5*	8,6*	8,5*	9,9*	17,9	14,5		
21-24 ans	37,2	42,0	48,5	44,9		4,6*	4,1*	20,8	20,7	6,4*	11,1	11,8	12,5	31,0	28,6		
25-34 ans	29,7	32,4	41,5	38,3		3,5**	3,7*	22,2	23,1	6,5*	13,5	13,0	13,1	30,6	30,5		
35-54 ans	17,7	21,7	26,2	30,5		5,6*	3,4**	14,3	17,1	7,6	16,8	19,3	14,7	31,1	34,3		
55 ans et plus	14,7**	22,8*	19,7	17,9		1,8**	2,6**	5,4*	7,5*	7,8**	13,1	15,5	17,5**	35,1	28,3	-	

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

+/- Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2021, au seuil de 0,05.

1. Données non disponibles pour 2018.

Notes : Plus d'une méthode de consommation peut être indiquée.

Bien que les données des quatre éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2021 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019, 2021 et 2022.

Comparaison entre 2021 et 2022

En comparant les résultats de l'EQC 2021 avec ceux de l'EQC 2022 (tableau 6.4), on constate que parmi les personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, la proportion de celles qui en ont fumé a diminué (85 % en 2021 c. 82 % en 2022). La diminution s'observe chez les femmes ainsi que chez les 35-54 ans.

À l'inverse, on observe une proportion des consommateurs ayant vapoté plus importante en 2022 qu'en 2021 (19 % en 2021 c. 24 % en 2022 ; tableau 6.4). Cette augmentation est visible tant chez les hommes que chez les femmes. Soulignons que chez les 15-17 ans, la proportion de consommateurs qui ont vapoté du cannabis dans l'année avant l'enquête est passée de 44 % en 2021 à 70 % en 2022. Une augmentation est aussi observable chez les 18-20 ans : la proportion de vapoteurs de cannabis est passée de 31 % en 2021 à 46 % en 2022.

Comparaison entre 2018 ou 2019 et 2022

Entre 2018 et 2022, on constate une diminution de la proportion de consommateurs ayant fumé du cannabis au cours de l'année précédant l'enquête, passant de 96 % en 2018 à 82 % en 2022. Bien que ces diminutions s'observent chez les hommes (- 12 points de pourcentage) et chez les femmes (- 17 points de pourcentage) ainsi que dans tous les groupes d'âge (entre - 7 points de pourcentage et - 25 points de pourcentage), les résultats de l'enquête ne permettent pas de conclure que l'ampleur de cette diminution diffère selon le genre ou selon l'âge (données non illustrées).

On observe une augmentation de la proportion de consommateurs qui ont vapoté du cannabis entre 2019, première année de l'enquête où le vapotage de cannabis a été mesuré de manière indépendante, et 2022 (14 % c. 24 %). Une augmentation est observée chez les hommes et chez les femmes (données non illustrées) ainsi que dans tous les groupes d'âge, bien que non significative

chez les 55 ans et plus (figure 6.4). On note que l'augmentation est plus importante chez les 15-17 ans (+ 46 points de pourcentage) que chez les autres groupes d'âge (écarts entre + 1,3 point de pourcentage et + 23 points de pourcentage ; figure 6.4).

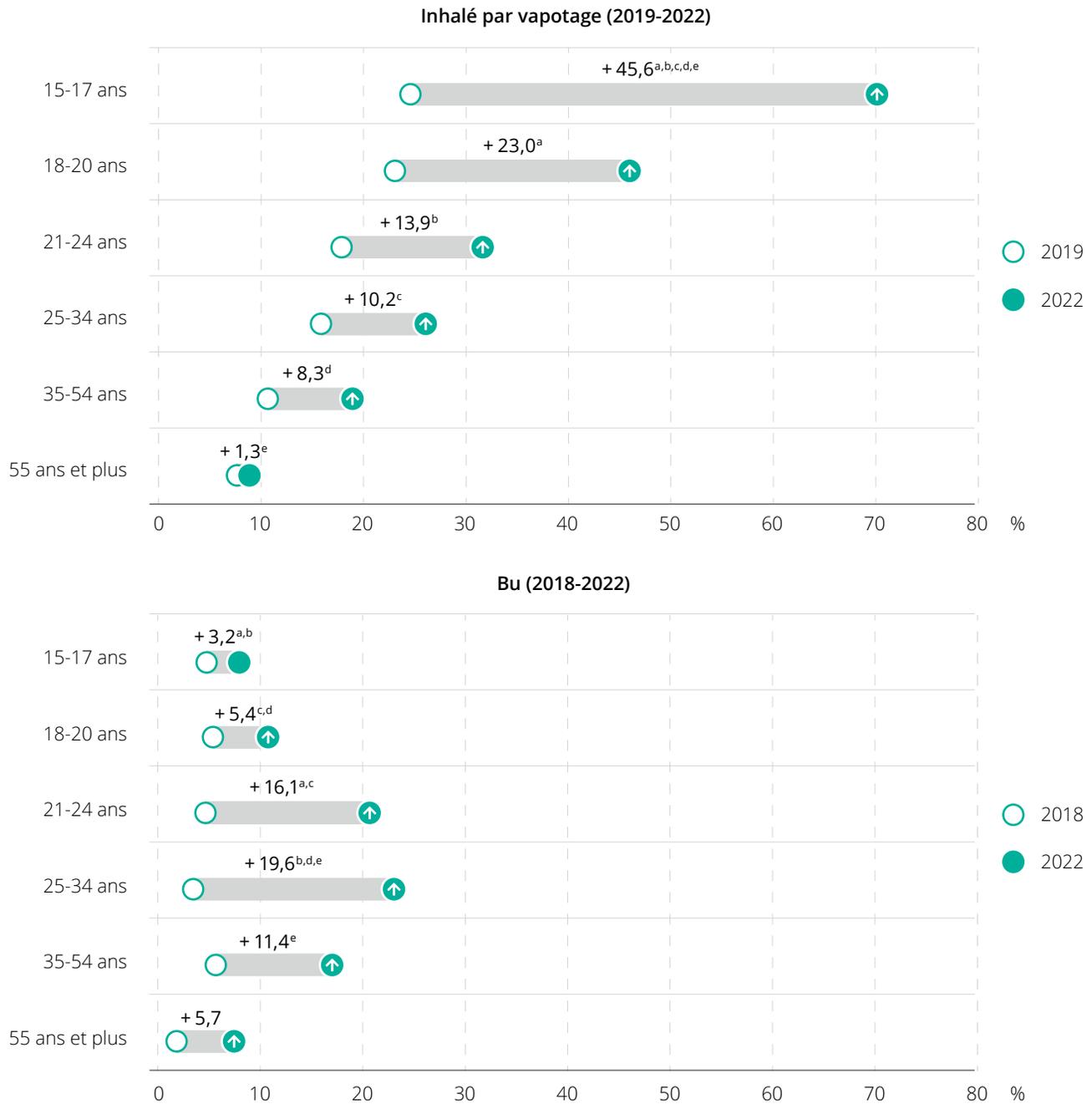
En ce qui a trait à la consommation de cannabis dans un produit alimentaire, la proportion de consommateurs ayant consommé du cannabis de cette façon au cours de la dernière année a augmenté entre 2018 (27 %) et 2022 (33 %). Une augmentation est constatée chez les hommes (+ 6 points de pourcentage) et chez les femmes (+ 8 points de pourcentage) ainsi que chez les personnes de 18 à 54 ans (entre + 8 points de pourcentage et + 13 points de pourcentage). Toutefois, nous ne sommes pas en mesure de conclure que l'ampleur de ces augmentations diffère selon le genre ou selon l'âge (données non illustrées). Notons cependant que l'augmentation observée entre 2018 et 2022 de la proportion de consommateurs de 15 ans et plus ayant pris du cannabis sous forme de boisson au cours de la dernière année (4,3 % en 2018 c. 17 % en 2022) est plus importante chez les 25-34 ans (+ 20 points de pourcentage) et les 21-24 ans (+ 16 points de pourcentage) que dans les autres groupes d'âge (entre + 3,2 points de pourcentage et + 11 points de pourcentage ; figure 6.4), bien que l'augmentation soit non significative chez les 15-17 ans.

De plus, la proportion de consommateurs qui ont ingéré du cannabis sous forme de gouttes orales au cours des 12 mois précédant l'enquête a augmenté entre 2019 et 2022 (14 % c. 30 %), et ce, tant chez les hommes que chez les femmes (respectivement + 13 points de pourcentage et + 21 points de pourcentage) ; cette augmentation est plus importante chez ces dernières (figure 6.5).

Finalement, la consommation par « dabbing » au cours des 12 derniers mois a diminué entre 2018 et 2022 chez les consommateurs de 15 ans et plus (8 % c. 5 %), plus particulièrement chez les femmes (- 4,0 points de pourcentage) ; cette diminution est plus importante que celle (non significative) observée chez les hommes (figure 6.5).

Figure 6.4

Écart de proportion de méthodes de consommation du cannabis au cours des 12 derniers mois selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019 et 2022



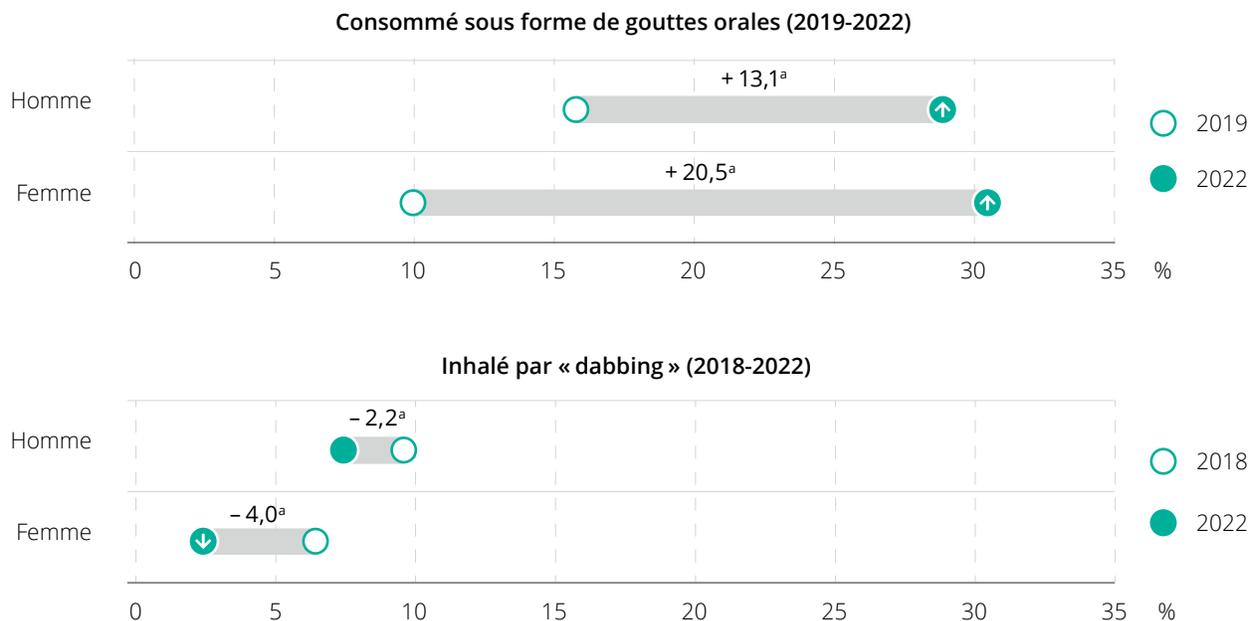
a,b,c,d,e Pour une méthode donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les écarts des groupes d'âge, au seuil de 0,05.

↑ Proportion de 2022 significativement supérieure à celle de 2018 ou de 2019, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2022.

Figure 6.5

Écart de proportion de méthodes de consommation du cannabis au cours des 12 derniers mois selon le genre, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019 et 2022



a Pour une méthode donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les écarts des hommes et des femmes, au seuil de 0,05.

⬆️⬆️ Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018 ou 2019, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019 et 2022.

6.4 Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé

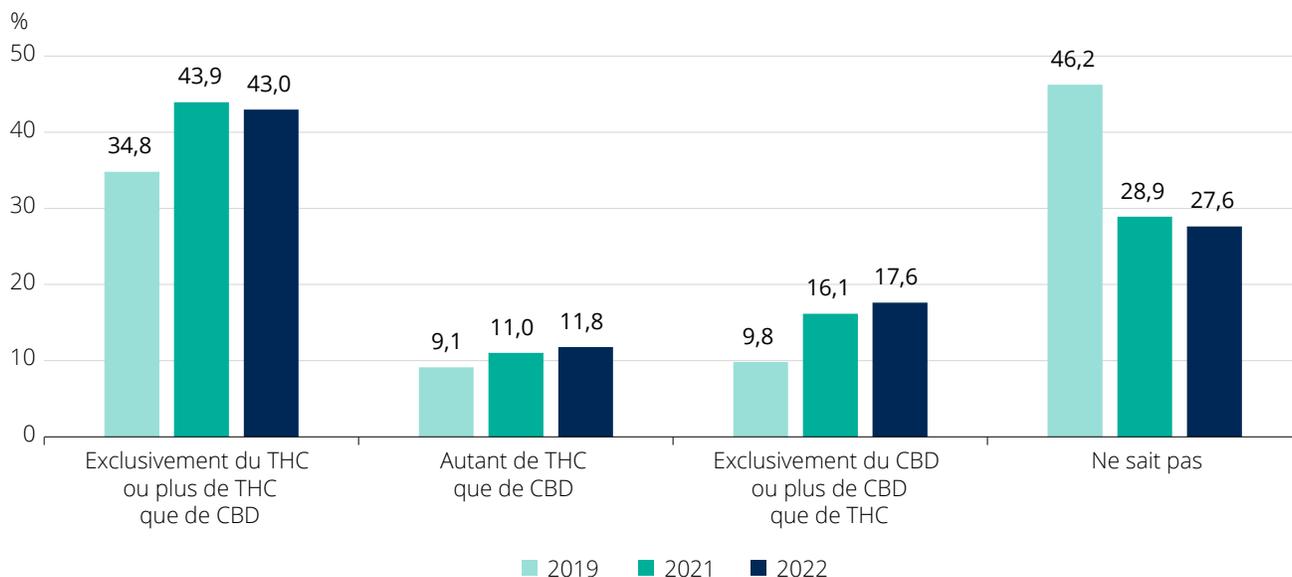
Pour obtenir une définition détaillée de ces indicateurs, veuillez consulter la section 2.4 du chapitre 2 du présent rapport.

Comparaison entre 2021 et 2022

De manière générale, il n'a pas été possible de détecter de différence significative entre les résultats de l'EQC 2021 et ceux de l'EQC 2022 en ce qui concerne le contenu en cannabinoïdes (THC ou CBD) du cannabis consommé dans l'année précédant l'enquête (figure 6.6). Ce constat est le même lorsque les analyses sont effectuées selon le genre et selon l'âge (tableau 6.5).

Figure 6.6

Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019, 2021 et 2022



Notes : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2021 et 2022 au seuil de 0,05. Bien que les données de trois éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2021 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019, 2021 et 2022.

Tableau 6.5

Contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019, 2021 et 2022

	Exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD			Autant de THC que de CBD			Exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC			Ne sait pas		
	2019	2021	2022	2019	2021	2022	2019	2021	2022	2019	2021	2022
	%											
Genre												
Homme	40,8	50,2	49,4	10,7	10,7	11,7	9,9	13,0	15,2	38,6	26,1	23,7
Femme	25,4	34,9	33,5	6,6*	11,4	12,0	9,8	20,7	21,1	58,3	33,0	33,4
Âge												
15-17 ans	39,3	43,2	41,9	5,9*	7,1*	4,7*	1,2**	1,1**	3,3**	53,7	48,6	50,1
18-20 ans	39,4	42,7	45,5	7,5*	7,9*	8,0*	4,7**	3,8**	5,5*	48,3	45,6	41,0
21-24 ans	44,5	50,7	49,7	7,8*	12,8	12,5	7,2*	9,6	9,1*	40,4	27,0	28,7
25-34 ans	34,3	45,3	42,0	10,1	13,6	17,0	11,3	17,2	17,9	44,3	23,9	23,2
35-54 ans	35,1	42,2	42,8	9,4	10,8	11,9	9,3	19,5	20,5	46,2	27,6	24,8
55 ans et plus	23,0*	40,7	39,9	9,8**	7,8*	5,3*	15,6**	20,7	24,0	51,6	30,8	30,7

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Notes : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2021 et 2022 au seuil de 0,05.

Bien que les données de trois éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2021 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019, 2021 et 2022.

Comparaison entre 2019 et 2022

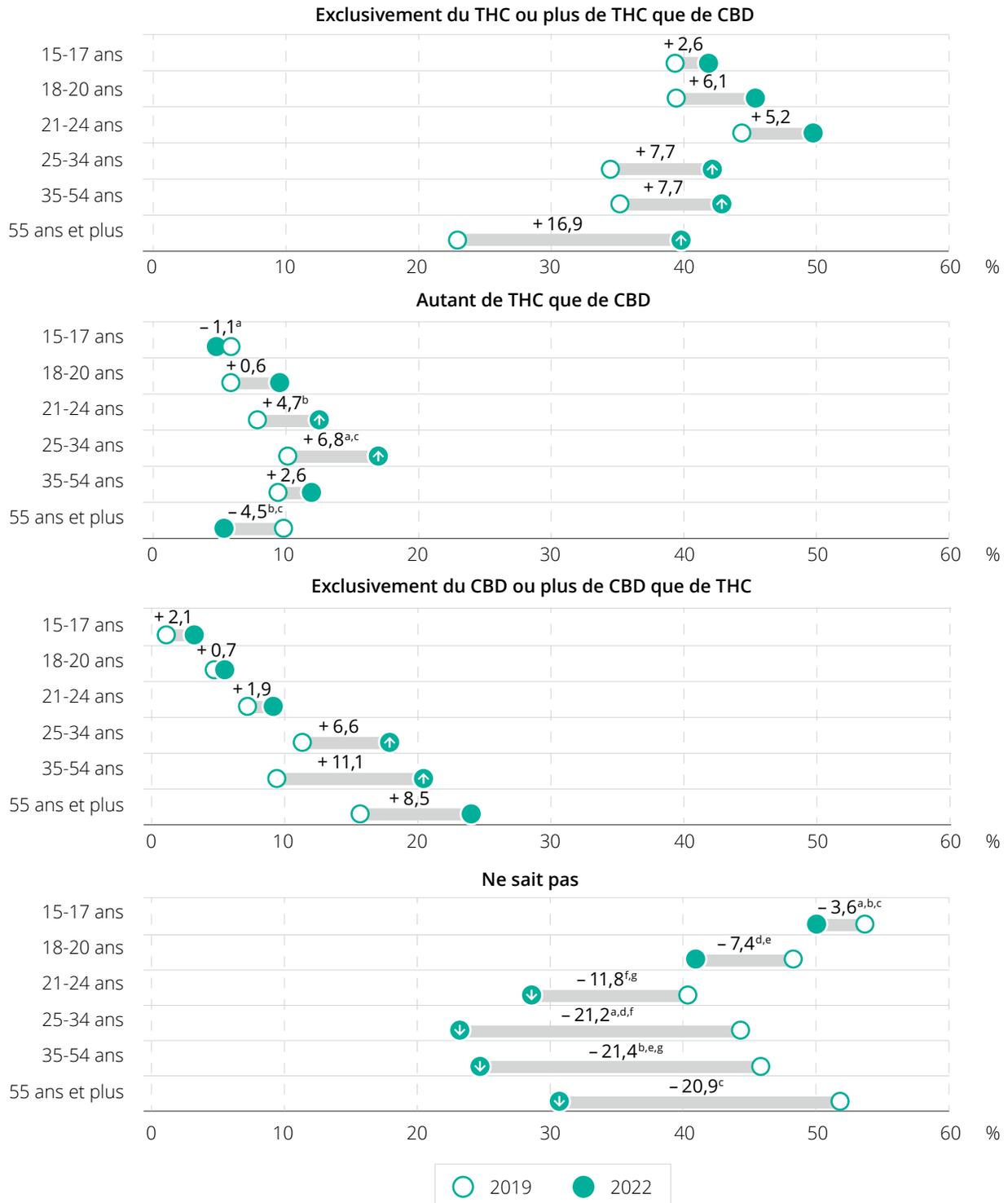
Depuis 2019, les proportions des personnes de 15 ans et plus consommant principalement du cannabis contenant exclusivement du THC ou plus de THC que de CBD, contenant autant de THC que de CBD, et contenant exclusivement du CBD ou plus de CBD que de THC ont augmenté. En parallèle, la proportion de consommateurs ne connaissant pas le contenu en cannabinoïdes du cannabis qu'ils ont principalement consommé a baissé entre 2019 et 2022, passant de 46 % à 28 %.

On observe que la proportion de consommateurs ayant consommé au cours de la dernière année principalement du cannabis contenant autant de THC que de CBD a évolué différemment entre 2019 et 2022 selon le groupe d'âge (figure 6.7). En effet, on note une augmentation de + 7 points de pourcentage chez les 25-34 ans, laquelle se différencie des valeurs observées chez les 15-17 ans et les 55 ans et plus, groupes pour lesquels on ne peut conclure que la proportion a varié significativement. Les résultats portant sur les variations des proportions de consommateurs qui indiquent ne pas connaître le contenu du cannabis principalement consommé entre 2019 et 2022 sont des plus intéressants. La diminution observée entre 2019 et 2022 chez les 25-34 ans (- 21 points de pourcentage) et chez les 35-54 ans (- 21 points de pourcentage) est plus importante que chez les 21-24 ans (- 12 points de pourcentage), de même que chez les 15-17 ans (- 3,6 points de pourcentage) et les 18-20 ans (- 7 points de pourcentage), groupes pour lesquels on ne détecte pas de diminutions significatives. De plus, les baisses observées chez les 15-17 ans et les 18-20 ans entre 2019 et 2022, bien que non significatives, sont plus faibles que celles constatées chez les personnes de 25 à 54 ans.

Finalement, soulignons le fait que la proportion de femmes ayant consommé au cours de la dernière année principalement du cannabis contenant autant de THC que de CBD a augmenté entre 2019 et 2022 (+ 5 points de pourcentage). Cet écart se différencie de l'écart non significatif observé chez les hommes (données non illustrées).

Figure 6.7

Écart de proportion du contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019 et 2022



a,b,c,d,e,f,g Pour un contenu en cannabinoïdes donné, le même exposant exprime une différence significative entre les écarts des groupes d'âge, au seuil de 0,05.

↑ ↓ Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2019, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019 et 2022.

6.5 Principale raison de consommation de cannabis

Principale raison évoquée pour avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « *Quelle a été la principale raison de votre consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois ?* ». Les choix de réponses sont : « *À des fins médicales* », « *À des fins non médicales* », « *À des fins médicales et non médicales* ». Le dénominateur de cet indicateur est composé des personnes ayant consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête. Cet indicateur englobe tant les personnes ayant une autorisation médicale que celles n'en ayant pas.

Comparaison entre 2021 et 2022

Dans l'EQC, la principale raison de consommation de cannabis est mesurée depuis 2021. En 2022, parmi les personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, 9 % ont dit en avoir pris principalement à des fins médicales, 76 % principalement à des fins non médicales et 15 % à des fins médicales et non médicales (tableau 6.6). Lorsque l'on compare les données de 2022 avec celles de l'édition précédente (tableau 6.6), on observe une augmentation de la proportion de consommateurs qui indiquent avoir consommé principalement à des fins non médicales (69 % en 2021 c. 76 % en 2022). En contrepartie, on observe une diminution de la proportion des personnes ayant consommé à des fins médicales et non médicales (22 % en 2021 c. 15 % en 2022). Ces différences entre 2021 et 2022 sont notées tant chez les hommes que chez les femmes, et pour tous les groupes d'âge, bien que certaines ne soient pas significatives sur le plan statistique.

Tableau 6.6

Principale raison évoquée pour avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021 et 2022

	À des fins médicales		À des fins non médicales		À des fins médicales et non médicales	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
	%					
Total	9,5	9,2	68,8	76,1 +	21,7	14,7 -
Genre						
Homme	7,8	7,8	70,0	78,2 +	22,2	14,0 -
Femme	11,9	11,2	67,1	73,0 +	21,0	15,7 -
Âge						
15-17 ans	0,9**	0,2**	89,8	93,9	9,4*	5,8*
18-20 ans	0,9**	0,3**	85,8	92,1	13,4	7,6*
21-24 ans	2,0**	2,6**	80,3	88,2 +	17,7	9,2* -
25-34 ans	4,4*	4,6**	73,0	80,2 +	22,6	15,2 -
35-54 ans	11,4	10,9	63,9	73,0 +	24,7	16,1 -
55 ans et plus	24,8	22,4	52,2	58,6	23,0	19,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

+/- Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2021, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021 et 2022.

6.6 Raisons de consommation de cannabis

Raisons évoquées pour avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question « Pour quelle(s) raison(s) avez-vous consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois ? ». Les choix de réponses sont : « Pour traiter un problème de santé ou pour soulager des symptômes », « Pour relaxer ou vous détendre », « Pour expérimenter ou voir ce que ça fait », « Pour vous sentir “buzzé” ou pour sentir un “high” », « Pour vous aider avec votre sommeil », « Pour vous aider avec vos sentiments ou vos émotions », « Pour diminuer ou augmenter l’effet d’une autre drogue », « Parce que vous en aviez besoin ou vous êtes dépendant », « Pour le plaisir », « Pour passer du bon temps entre amis, pour socialiser ». On demande également

aux répondants : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé du cannabis pour une autre raison que celles mentionnées précédemment ? ». Comme les répondants sont invités à répondre à chacun des énoncés, autant de variables ont été créées, nous permettant ainsi de calculer des prévalences pour chacune des raisons de consommation pour les personnes ayant consommé dans les 12 mois précédant l’enquête. Il est à noter que, dans ce rapport, les résultats relatifs aux catégories « Pour diminuer ou augmenter l’effet d’une autre drogue » et « Autre » ne sont pas présentés en raison des trop petits effectifs.

Note méthodologique

Dans l’EQC 2018, l’EQC 2019 et l’EQC 2022, la même question générale a été utilisée pour traiter des différentes raisons de consommation du cannabis. Toutefois, dès 2019, deux raisons de plus ont été proposées, soit « pour le plaisir » et « pour passer du bon temps entre amis, pour socialiser ». Ces raisons ont été ajoutées sur la base des réponses fournies en 2018 à la question ouverte visant à étudier les autres raisons de consommation. Aucune comparaison ne peut cependant être effectuée avec l’édition de 2018 pour ces deux raisons de consommation. À partir de 2022, le terme anglais « *To feel good or get high* » a été remplacé par « *To feel buzzed or get high* », en raison d’une erreur de traduction et pour correspondre au français. Cet élément est non comparable avec les trois premières éditions, car avant 2022, la prévalence pour cet indicateur était nettement plus élevée pour les répondants anglophones. De plus,

comme la liste des raisons de consommation n’était pas la même, l’information contenue dans la catégorie « *autre raison* » n’est pas comparable non plus.

Soulignons que dans l’EQC 2021, seul le fait de consommer pour traiter un problème de santé ou pour soulager des symptômes a été mesuré. Les plus récentes comparaisons des raisons de consommation pour l’EQC 2022 ne peuvent donc se faire qu’avec les résultats de l’EQC 2019 ou de l’EQC 2018. Pour l’indicateur portant sur la consommation pour traiter un problème de santé, bien que la thématique soit la même et que la compréhension des questions par les répondants soit probablement semblable pour les quatre éditions de l’enquête, l’information a été colligée autrement en 2021 ; l’indicateur construit pour cet élément était donc différent. Ainsi, la comparaison de cet indicateur de 2021 avec celui des autres éditions n’est pas recommandée.

Comparaison entre 2019 et 2022

Selon l'EQC 2022, les Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis dans les 12 mois précédant l'enquête l'ont principalement fait pour relaxer (79 %), pour le plaisir (77 %), et pour socialiser (66 % ; tableau 6.7). Outre cela, près de 46 % des consommateurs l'ont fait pour les aider à dormir.

De plus, près de 28 % des consommateurs ont pris du cannabis pour traiter un problème de santé ou pour soulager des symptômes. On constate qu'en 2022 une plus grande proportion de consommateurs de cannabis ont consommé pour cette raison, comparativement à 2019 (26 % ; tableau 6.7), année de la dernière édition qui a mesuré cette raison. Cette augmentation s'observe

chez les 18-20 ans (9 % en 2019 c. 15 % en 2022) et chez les 55 ans et plus (27 %* en 2019 c. 42 % en 2022). En outre, toujours depuis 2019, une plus grande proportion de consommateurs ont consommé du cannabis pour les aider à dormir (42 % en 2019 c. 46 % en 2022), et cette augmentation s'observe chez les femmes (43 % en 2021 c. 49 % en 2022) et chez les 15-17 ans (22 % en 2019 c. 33 % en 2022).

Soulignons finalement que la proportion de consommateurs indiquant consommer pour le plaisir et pour socialiser a diminué entre 2019 et 2022, passant respectivement de 84 % à 77 % pour la première raison et de 74 % à 66 % pour la deuxième (tableau 6.7).

Tableau 6.7

Raisons évoquées pour avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019 et 2022

	Traiter un problème de santé			Relaxer			Expérimenter			Aider au sommeil		
	2018	2019	2022	2018	2019	2022	2018	2019	2022	2018	2019	2022
	%											
Total	26,2	23,5	28,1 +	83,0	77,7	78,8	18,4	24,8	23,5	43,9	41,6	46,1 +
Genre												
Homme	24,3	21,2	25,5	85,5	79,6	79,7	17,3	23,7	20,2	43,4	40,9	43,8
Femme	29,0	27,3	32,0	79,1	74,7	77,5	20,2	26,5	28,4	44,8	42,8	49,5 +
Âge												
15-17 ans	11,0*	9,2*	9,9*	66,9	57,4	60,1	60,3	59,0	68,2 +	32,6	21,6	33,1 +
18-20 ans	18,6	8,6*	14,8 +	76,2	75,6	62,7 -	34,5	41,6	47,2	45,6	35,1	36,6
21-24 ans	22,6	17,3	16,7	82,0	77,9	73,3	22,8	28,8	30,8	46,6	40,9	39,8
25-34 ans	24,9	21,7	26,8	85,9	77,5	84,9 +	15,8	22,6	21,3	48,3	40,7	47,2
35-54 ans	29,9	32,3	30,2	84,2	80,9	83,9	9,8*	19,0	16,9	39,4	46,7	51,5
55 ans et plus	37,7*	27,4*	41,7 +	86,6	78,5	71,7	7,9**	18,2**	17,6	44,7	43,1	44,0
	Aider avec les sentiments			Dépendance			Plaisir ¹		Socialiser ¹			
	2018	2019	2022	2018	2019	2022	2019	2022	2019	2022		
	%											
Total	27,6	21,3	24,0	12,0	8,4	9,3	84,0	77,1 -	74,4	65,9 -		
Genre												
Homme	26,4	17,9	21,7	13,9	8,7	10,1	87,7	79,1 -	77,4	69,1 -		
Femme	29,3	26,6	27,3	9,1*	8,0*	8,2	78,2	74,2	69,6	61,0 -		
Âge												
15-17 ans	31,3	25,6	35,4 +	5,9*	5,6*	10,1* +	90,4	84,8 -	82,9	80,6		
18-20 ans	30,6	24,8	29,7	5,1**	6,2*	7,5*	88,5	83,3	81,1	81,3		
21-24 ans	34,2	23,8	27,7	10,0	6,9*	8,5*	90,4	83,2 -	82,3	78,2		
25-34 ans	27,4	22,2	28,5	11,6	9,8	7,3*	85,9	83,8	77,6	73,4		
35-54 ans	23,3	20,7	21,9	14,1	11,3	12,1	81,8	74,1 -	71,3	61,5 -		
55 ans et plus	25,7*	15,6**	13,4	18,8**	3,8**	8,8*	75,3	63,6	62,1	44,8 -		

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

+/- Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2019, au seuil de 0,05.

1. Données non disponibles pour 2018.

Notes : Plus d'une raison peut être indiquée.

Bien que les données de trois éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2019 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019 et 2022.

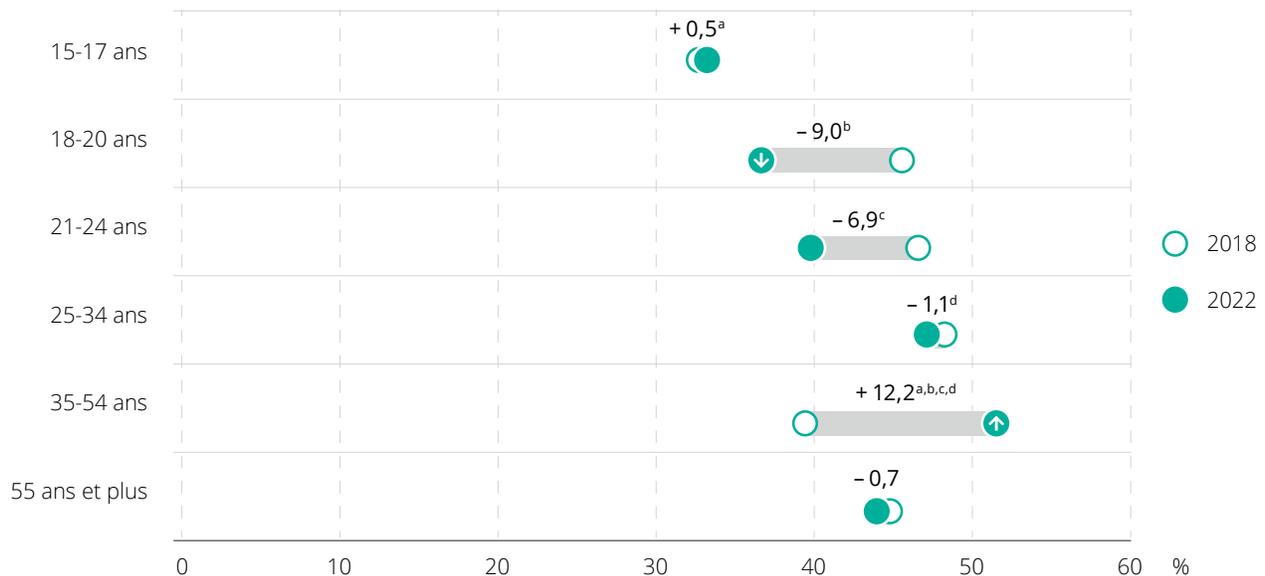
Comparaison entre 2018 et 2022

Entre 2018 et 2022, on observe une augmentation de la proportion des consommateurs ayant consommé pour expérimenter et une diminution de celle des personnes qui ont consommé pour relaxer et en raison d'une dépendance (données non illustrées). Toutefois, lorsque les écarts entre les proportions mesurées avant la légalisation de 2018 et celles de 2022 sont analysés selon le genre et l'âge, une seule raison de consommation se démarque par ses résultats significatifs. On voit que la proportion de personnes qui ont consommé au

cours de la dernière année pour les aider à dormir a évolué différemment selon le groupe d'âge (figure 6.8). En effet, on note une augmentation de +12 points de pourcentage chez les 35-54 ans, ce qui diffère de la diminution observée chez les 18-20 ans (-9 points de pourcentage) et des variations non significatives dans les autres groupes d'âge.

Figure 6.8

Écart de proportion de la consommation cannabis pour aider au sommeil au cours des 12 derniers mois selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018 et 2022



a,b,c,d Le même exposant exprime une différence significative entre les écarts des groupes d'âge, au seuil de 0,05.

↑ ↓ Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2022.

6.7 Consommation de cannabis juste avant ou pendant sa journée de travail ou d'étude

Consommation de cannabis juste avant ou pendant sa journée de travail ou d'étude au cours des 12 derniers mois

La question « *Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis juste avant ou pendant votre journée de travail ou d'étude (sur place ou à distance) ?* » est posée aux répondants ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois. Les choix de réponses possibles sont « *Jamais* », « *Parfois* », « *Souvent* », « *Toujours ou presque toujours* » ou « *Ne s'applique pas, ne travaillait pas ou n'étudiait pas* ». Les personnes ayant répondu « *Jamais* » ou « *Ne s'applique pas, ne travaillait pas ou n'étudiait pas* » sont classées dans la catégorie « *Non* » de l'indicateur, alors que celles ayant répondu « *Parfois* », « *Souvent* », « *Toujours ou presque toujours* » se retrouvent dans la catégorie « *Oui* » de l'indicateur. Notons que les répondants ayant déclaré que la question ne s'appliquait pas à eux sont conservés dans l'indicateur pour qu'on puisse dresser un portrait du comportement de l'ensemble des consommateurs de cannabis au cours des 12 derniers mois.

Comparaison entre 2021 et 2022

Au Québec, la grande majorité (87 %) des consommateurs n'ont pas consommé de cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude au cours des 12 mois précédant l'EQC 2022, alors que près de 13 % l'ont fait (tableau 6.8). Peu de différences ont été détectées entre 2021 et 2022 en ce qui concerne ces prévalences (tableau 6.8). Notons toutefois que chez les 25-34 ans, on observe une diminution de la proportion des personnes ayant consommé du cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude, passant de 19 % en 2021 à près de 13 % en 2022.

Tableau 6.8

Consommation de cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021 et 2022

	2021	2022
	%	
Total	15,5	13,3
Genre		
Homme	17,9	15,0
Femme	12,0	10,9
Âge		
15-17 ans	28,1	33,3
18-20 ans	21,9	19,9
21-24 ans	21,6	16,5
25-34 ans	19,2	12,5 –
35-54 ans	12,1	13,3
55 ans et plus	6,4*	6,6*

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

– Proportion de 2022 significativement inférieure à celle de 2021, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021 et 2022.

6.8 Consommation problématique de cannabis

Niveau de risque de consommation problématique de cannabis

L'indicateur est construit en fonction des scores obtenus à six questions (voir tableau ci-dessous). Ces questions portent sur la fréquence de consommation de cannabis et les problèmes rencontrés au cours des trois derniers mois, les inquiétudes de l'entourage de la personne à l'égard de sa

consommation et les tentatives infructueuses visant à la contrôler, à la réduire ou à l'arrêter au cours de sa vie. Les questions et les choix de réponse ont été adaptés de la version française du questionnaire ASSIST (*screening test version 3.0*) (OMS 2007).

Questions	Choix de réponses possibles	Score
Personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois		
1. Au cours des trois derniers mois (90 jours), à quelle fréquence avez-vous consommé du cannabis ?	Jamais – (passage à la question 5)	0
	Une ou deux fois	2
	Chaque mois	3
	Chaque semaine	4
	Tous les jours ou presque tous les jours	6
Personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des trois derniers mois		
2. Au cours des trois derniers mois, à quelle fréquence avez-vous eu un fort désir ou un grand besoin de consommer du cannabis ?	Jamais	0
	Une ou deux fois	3
	Chaque mois	4
	Chaque semaine	5
	Tous les jours ou presque tous les jours	6
3. Au cours des trois derniers mois, à quelle fréquence votre consommation de cannabis a-t-elle engendré des problèmes de santé ou des problèmes sociaux, juridiques ou financiers ?	Jamais	0
	Une ou deux fois	4
	Chaque mois	5
	Chaque semaine	6
	Tous les jours ou presque tous les jours	7
4. Au cours des trois derniers mois, à quelle fréquence avez-vous été incapable de faire ce que l'on attendait de vous en raison de votre consommation de cannabis ?	Jamais	0
	Une ou deux fois	5
	Chaque mois	6
	Chaque semaine	7
	Tous les jours ou presque tous les jours	8
Personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois		
5. Au cours de votre vie, est-ce qu'un ami, un membre de la famille ou une autre personne a déjà exprimé certaines inquiétudes à propos de votre consommation de cannabis ? *	Non, jamais	0
	Oui, mais pas au cours des trois derniers mois	3
	Oui, au cours des trois derniers mois	6
6. Au cours de votre vie, avez-vous déjà essayé, sans succès, de contrôler votre consommation de cannabis, de la réduire ou d'y mettre fin ? ¹	Non, jamais	0
	Oui, mais pas au cours des trois derniers mois	3
	Oui, au cours des trois derniers mois	6

1. Ces questions ont aussi été posées aux personnes qui ont consommé du cannabis au cours de leur vie, mais pas au cours des 12 derniers mois. Ces personnes ont été exclues des analyses du présent chapitre, car on s'intéresse seulement à celles ayant consommé récemment.

Suit en page 106

Le score total obtenu aux six questions peut varier entre 0 et 39. Le score est inconnu pour les personnes visées n'ayant pas répondu à l'une de ces questions.

On détermine le niveau de risque de consommation problématique de cannabis chez les personnes qui en ont consommé au cours des 12 derniers mois de la façon suivante² :

- risque faible – score de 0 à 3 ;
- risque modéré – score de 4 à 26 ;
- risque élevé – score de 27 à 39.

Pour certaines analyses, on a regroupé dans une seule catégorie les consommateurs pour lesquels le risque est modéré ou élevé (score de 4 ou plus), étant donné la très faible proportion de consommateurs qui présentent un risque élevé (score de 27 à 39).

Rappelons que l'ASSIST n'est pas un outil servant à établir un diagnostic de trouble lié à l'usage : il vise plutôt à évaluer le risque pour une personne de faire un usage problématique du cannabis, pour qu'ensuite le type d'intervention requis puisse être déterminé. Ainsi, pour les personnes qui présentent un faible niveau de risque, aucune intervention ne s'avérerait nécessaire. Quant aux personnes pour qui le risque est considéré comme modéré, une brève intervention devrait être faite auprès d'elles afin qu'elles soient sensibilisées aux dangers potentiels que peut poser leur consommation et pour qu'elles soient informées des moyens qu'elles peuvent prendre pour la maîtriser. Enfin, lorsque le niveau de risque est élevé, les personnes devraient être dirigées vers un professionnel ou un service spécialisé en dépendance (Humeniuk et autres 2010).

2. Dans certaines études, on propose de rehausser le seuil minimal qui détermine le niveau de risque modéré de 4 à 8 dans le cadre des enquêtes populationnelles (Asbridge et autres 2014 ; Davis et autres 2009). Dans ce rapport, on utilise les seuils proposés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) afin d'assurer la comparabilité avec d'autres études utilisant cette méthodologie.

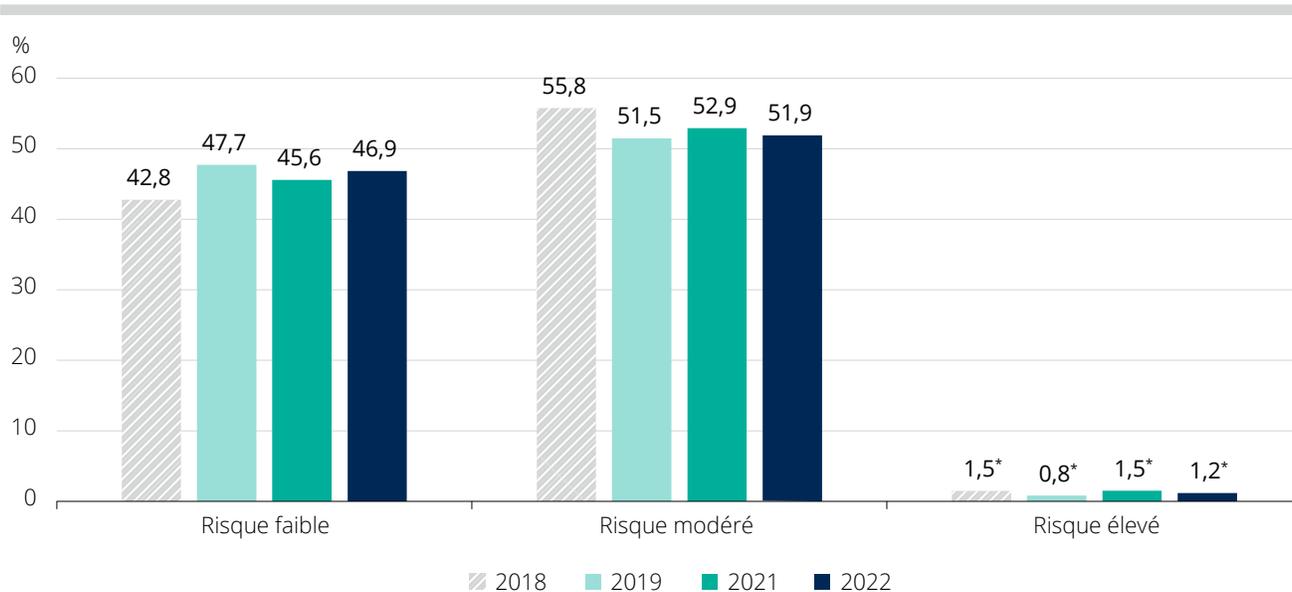
Comparaison entre 2021 et 2022

Selon l'EQC 2022, un peu moins de la moitié (47 %) des consommateurs de 15 ans et plus présentent un niveau de risque faible de consommation problématique selon l'outil de l'ASSIST, près de 52 %, un niveau de risque modéré (figure 6.9) et environ 1,2 %*, un niveau de risque élevé. Aucune différence significative n'a été détectée quant aux proportions de ces trois catégories entre 2021 et 2022.

Notons que les résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence. En raison d'une faible précision sur la proportion de personnes présentant un risque élevé de consommation problématique, la ventilation des résultats par genre et par groupe d'âge est présentée à titre indicatif seulement (tableau 6.9)

Figure 6.9

Niveau de risque de consommation problématique de cannabis, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

Notes : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2021 et 2022 au seuil de 0,05.

Bien que les données des quatre éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2021 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019, 2021 et 2022.

Tableau 6.9

Niveau de risque de consommation problématique de cannabis selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022

	Risque faible				Risque modéré				Risque élevé			
	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022
	%											
Genre												
Homme	37,8	43,2	40,6	41,8	60,2	55,9	57,3	56,9	2,0**	0,9**	2,2*	1,4**
Femme	50,5	54,9	52,8	54,4	48,9	44,4	46,6	44,7	0,6**	0,7**	0,5**	0,9**
Âge												
15-17 ans	50,6	51,5	53,7	51,0	47,6	46,3	44,8	45,3	1,9**	2,2**	1,5**	3,7*
18-20 ans	47,0	50,5	51,3	56,8	51,1	47,8	46,1	41,8	1,9**	1,7**	2,6**	1,4**
21-24 ans	44,3	48,0	45,2	51,4	54,3	51,5	52,4	47,1	1,4**	0,5**	2,4**	1,5**
25-34 ans	41,6	47,2	45,5	45,6	57,2	52,0	53,3	53,8	1,2**	0,8**	1,3**	0,5**
35-54 ans	40,0	44,0	42,9	44,3	58,6	55,0	55,4	54,0	1,4**	1,0**	1,7**	1,7**
55 ans et plus	41,4*	52,8	47,3	46,6	56,5	47,2	52,2	52,9	2,1**	—	0,5**	0,5**

— Donnée infime.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Notes : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2021 et 2022 au seuil de 0,05.

Bien que les données des quatre éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2021 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019, 2021 et 2022.

6.9 Consommation combinée de cannabis et d'autres substances

Consommation combinée de cannabis et d'autres substances au cours des 12 derniers mois

La consommation de différentes substances en combinaison avec le cannabis est analysée à partir de la question « Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé les substances suivantes en combinaison avec le cannabis (c'est-à-dire au même moment que celui-ci) ? ». Les substances énumérées sont :

- *Alcool* ;
- *Tabac ou nicotine sous toutes ses formes (fumé ou dans une cigarette électronique, mélangé ou non au cannabis)* ;
- *Opiacés ou opioïdes sur ordonnance (prescrit ou non pour vous) (p. ex., oxycodone, Dilaudid^{MD}, morphine, Demerol, Fentanyl, médicaments contenant de la codéine)* ;
- *Stimulants sur ordonnance (prescrit ou non pour vous) (p. ex., Ritalin^{MD}, Concerta^{MD}, Adderall^{MD}, Dexedrine^{DM}, Vyvanse^{MD})* ;
- *Sédatifs ou tranquillisants sur ordonnance (prescrit ou non pour vous) (p. ex., « Benzo » tels que diazépam, lorazépam, Valium^{MD}, Ativan^{MD}, alprazolam, Xanax, clonazépam, Rivotril^{MD})* ;

- *Médicament de type antihistaminique, antitussif, décongestionnant ou anti-nauséeux (prescrit ou non pour vous) (p. ex., Gravol^{MD}, Bénédryl^{MD}, Dorm-aide^{MD}, Sleep-EZE^{MD}, sirop DM, Sudafed^{MD})* ;
- *Autre drogue ou substance illégale.*

Les choix de réponses sont « Jamais », « Rarement », « Parfois », « Souvent » et « Toujours ». Pour chaque substance consommée en combinaison avec le cannabis, un indicateur est créé. Afin de décrire la prévalence de consommation de chaque combinaison de substance au cours des 12 derniers mois, les réponses « Rarement », « Parfois », « Souvent » et « Toujours » sont regroupées dans la catégorie « Oui » et la réponse « Jamais » correspond à la catégorie « Non ». Dans ce rapport, le dénominateur de chaque indicateur est composé des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, sauf pour la consommation concomitante d'alcool et de cannabis. Dans ce cas, le dénominateur est composé des personnes ayant consommé du cannabis et de l'alcool au cours des 12 derniers mois.

Note méthodologique

Dans l'EQC 2018, 2019, 2021 et 2022, la même question générale a été utilisée pour mesurer la consommation combinée de cannabis et d'autres substances. Toutefois, certains énoncés ou exemples ont varié au fil des éditions de l'enquête.

Premièrement, dès 2019, l'énoncé « Tabac ou **cigarette électronique** (mélangé ou non au cannabis) » a été remplacé par « Tabac ou **nicotine sous toutes ses formes (fumé ou dans une cigarette électronique, mélangé ou non au cannabis)** » pour couvrir correctement toutes les formes de nicotine. Cette année-là, l'énoncé « **Analgsésiques** ou opioïdes sur ordonnance (prescrit ou non pour vous) (p. ex., oxycodone, Dilaudid^{MD}, morphine, Demerol, Fentanyl, Tylenol avec codéine n° 3, etc.) » a été modifié pour « **Opiacés** ou opioïdes sur ordonnance (prescrit ou non pour vous) (p. ex., oxycodone, Dilaudid^{MD}, morphine, Demerol, Fentanyl, **médicaments contenant de la codéine**) » et l'énoncé « Médicament

en vente libre de type antihistaminique, antitussif, décongestionnant ou **antiémétique** (p. ex., Graval^{MD}, Bénadryl^{MD}, Dorm-aide^{MD}, Sleep-EZE^{MD}, sirop DM, Sudafed^{MD}, Triatec-8^{MD}, Calmylin^{MD} avec codéine, etc.) a été modifié pour « Médicament de type antihistaminique, antitussif, décongestionnant ou **anti-nauséux** (prescrit ou non pour vous) (p. ex., Graval^{MD}, Bénadryl^{MD}, Dorm-alde^{MD}, Sleep-EZE^{MD}, sirop DM, Sudafed^{MD}) ». Deuxièmement, en 2022, le Vyvanse^{MD} a été ajouté dans la liste des exemples de l'énoncé des stimulants, et le terme « Benzo » a été ajouté aux exemples de l'énoncé des sédatifs et des tranquillisants.

La somme des modifications effectuées sur les énoncés et les exemples qui ont eu lieu en 2019 fait que la comparaison des données de 2018 avec celles des années subséquentes n'est pas recommandée. Dans cette section, la comparaison est faite soit entre 2021 et 2022 soit entre 2019 et 2022.

Comparaison entre 2021 et 2022

Selon l'EQC 2022, la substance la plus consommée en combinaison avec le cannabis est l'alcool, combinaison qui concerne près de 73 % des personnes ayant consommé du cannabis et de l'alcool dans les 12 mois précédant l'enquête (figure 6.10). Soulignons que, selon l'EQC 2022, 80 % des Québécois de 15 ans et plus ont consommé de l'alcool au cours de la dernière année (donnée non illustrée). Ensuite, on observe que le tabac ou la cigarette électronique est consommé en combinaison avec le cannabis par environ 39 % des consommateurs de cannabis. De plus, 11 % des consommateurs consomment des médicaments en vente libre de type antihistaminique, antitussif, décongestionnant ou antiémétique sont consommés en combinaison avec le cannabis, et 9 % le combinent avec d'autres drogues ou d'autres substances illégales.

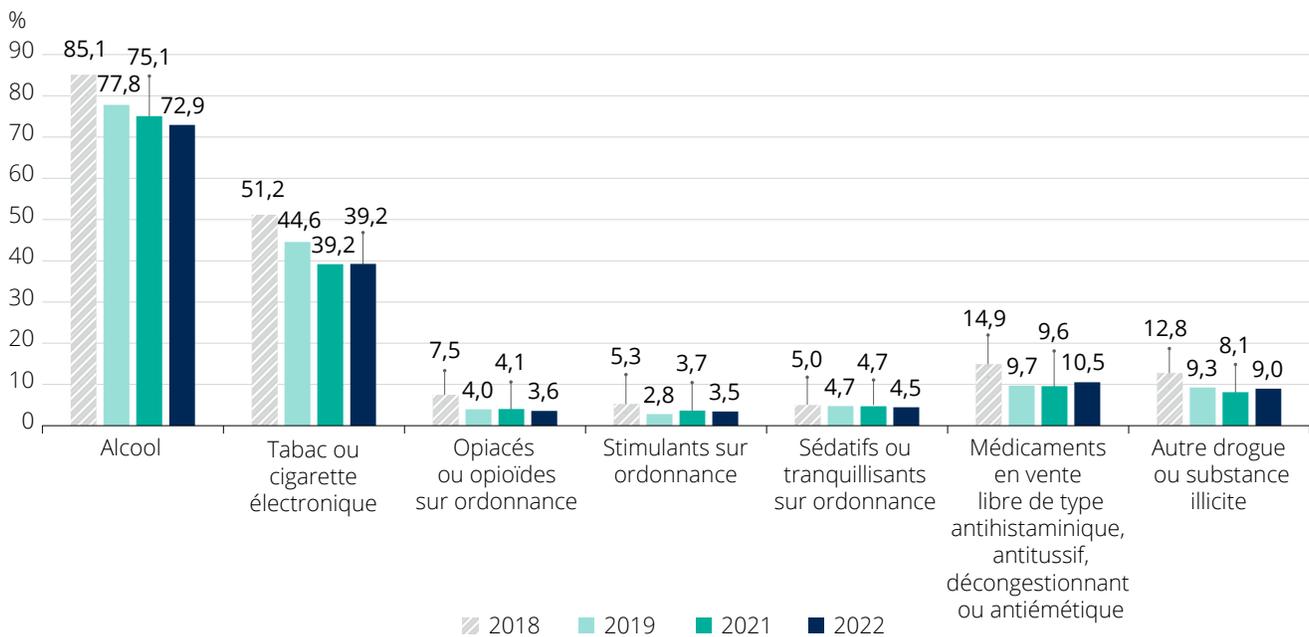
Sur l'ensemble des consommateurs de cannabis, aucune différence significative entre les proportions de 2021 et 2022 n'a été détectée pour chacune de ces substances consommées en combinaison avec le cannabis (figure 6.10). Toutefois, les analyses nous permettent d'observer quelques phénomènes secondaires. Chez les hommes, la proportion de consommateurs de cannabis et d'alcool ayant consommé au cours des 12 derniers mois ces deux substances de façon concomitante a diminué entre 2021 et 2022, passant de 80 % à 76 % (tableau 6.10). Une diminution est également détectée chez les 35-54 ans (passant de 79 % en 2021 à 72 % en 2022) et chez les 55 ans et plus (passant de 69 % en 2021 à 62 % en 2022). En revanche, on observe une augmentation de la consommation concomitante de ces deux substances chez les 15-17 ans, passant de 61 % à 70 %

entre 2021 et 2022. De plus, dans le groupe des 15-17 ans qui ont consommé du cannabis, on observe une augmentation de la proportion des consommateurs qui prennent, en combinaison, du cannabis et du tabac ou de la nicotine sous une autre forme (p. ex., la cigarette électronique ; 59 % en 2021 c. 68 % en 2022). Finalement, notons l'augmentation de la proportion des 25-34 ans qui ont consommé du cannabis à l'avoir fait en combinaison avec d'autres drogues ou d'autres substances illégales, passant de 9 %* en 2021 à 15 % en 2022.

Soulignons que les résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence, car le niveau de précision pour les proportions de consommation concomitante avec le cannabis est faible pour plusieurs substances.

Figure 6.10

Consommation combinée de cannabis et d'autres substances au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022



Notes : Plus d'une combinaison peut être indiquée.

Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2021 et 2022 au seuil de 0,05.

Bien que les données des quatre éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2021 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019, 2021 et 2022.

Tableau 6.10

Voir l'avis de révision >

Consommation combinée de cannabis et d'autres substances au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022

	Alcool				Tabac ou cigarette électronique				Opiacés ou opioïdes sur ordonnance				Stimulants sur ordonnance			
	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022
%																
Genre																
Homme	87,5	79,7	79,5	75,7 -	53,5	46,1	42,0	41,5	7,1*	3,3*	3,6*	3,3*	6,1	2,6*	3,5*	3,0*
Femme	81,4	74,9	68,9	69,0	47,6	42,1	35,2	35,9	8,2*	5,1*	4,7	4,0*	4,1*	3,1*	3,9*	4,1*
Âge																
15-17 ans	77,5	77,2	61,2	69,7 +	55,0	54,8	58,8	67,8 +	4,8*	3,7**	1,5**	3,4**	10,1*	6,8*	4,9*	6,0*
18-20 ans	83,1	74,6	74,7	71,9	51,5	43,9	49,6	51,3	7,0*	4,1**	3,0**	2,2**	9,6*	6,6*	6,4*	3,7**
21-24 ans	83,9	80,0	74,9	76,1	48,0	48,7	40,9	40,3	2,7**	3,2**	2,6**	2,9**	4,6*	4,2*	7,2*	3,1** -
25-34 ans	87,9	79,8	75,8	79,3	56,3	42,4	37,2	42,5	5,8*	2,1**	2,8**	3,2**	4,2*	2,1**	3,3**	5,7*
35-54 ans	86,4	80,6	79,2	72,3 -	55,3	47,9	41,0	36,4	9,9*	5,6*	5,4*	3,6**	4,9*	2,7**	3,2**	2,8**
55 ans et plus	82,6	69,2	68,7	61,6 -	32,6*	36,1*	29,9	29,0	14,1**	4,9**	5,7*	5,2*	3,9**	—	1,3**	0,4**
%																
	Sédatifs ou tranquillisants sur ordonnance				Médicaments en vente libre de type antihistaminique, antitussif, décongestionnant ou antiémétique				Autre drogue ou substance illicite							
	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022				
%																
Genre																
Homme	87,5	79,7	79,5	75,7 -	14,3	8,8	8,3	9,4	14,4	10,9	9,3	10,5				
Femme	81,4	74,9	68,9	69,0	15,9	11,0	11,4	12,2	10,3	6,7*	6,4	6,8				
Âge																
15-17 ans	77,5	77,2	61,2	69,7 +	8,9*	7,8*	7,2*	8,2*	18,2	14,2	10,5*	8,5*				
18-20 ans	83,1	74,6	74,7	71,9	12,2*	7,5*	7,9*	6,7*	15,7	13,8	11,9	8,9*				
21-24 ans	83,9	80,0	74,9	76,1	13,6	8,1*	9,4	10,7	18,2	14,1	10,4	6,8*				
25-34 ans	87,9	79,8	75,8	79,3	13,6	10,5	7,9*	11,7	14,2	10,1	9,4*	14,8 +				
35-54 ans	86,4	80,6	79,2	72,3 -	19,3	10,0	10,9	10,2*	10,2	6,2*	8,1*	7,0*				
55 ans et plus	82,6	69,2	68,7	61,6 -	14,7**	10,7**	11,1	10,9*	3,6**	5,5**	2,3**	4,6*				

— Donnée infime.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

+/- Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2021, au seuil de 0,05.

Notes : Plus d'une combinaison peut être indiquée.

Bien que les données des quatre éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2021 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019, 2021 et 2022.

Comparaison entre 2019 et 2022

Depuis 2019, on observe une diminution de la proportion de consommateurs de cannabis et d'alcool qui ont consommé ces deux substances de façon combinée (78 % c. 73 %, figure 6.10). On remarque également une baisse pour la consommation concomitante de cannabis et de tabac ou de cigarette électronique (45 % c. 39 %).

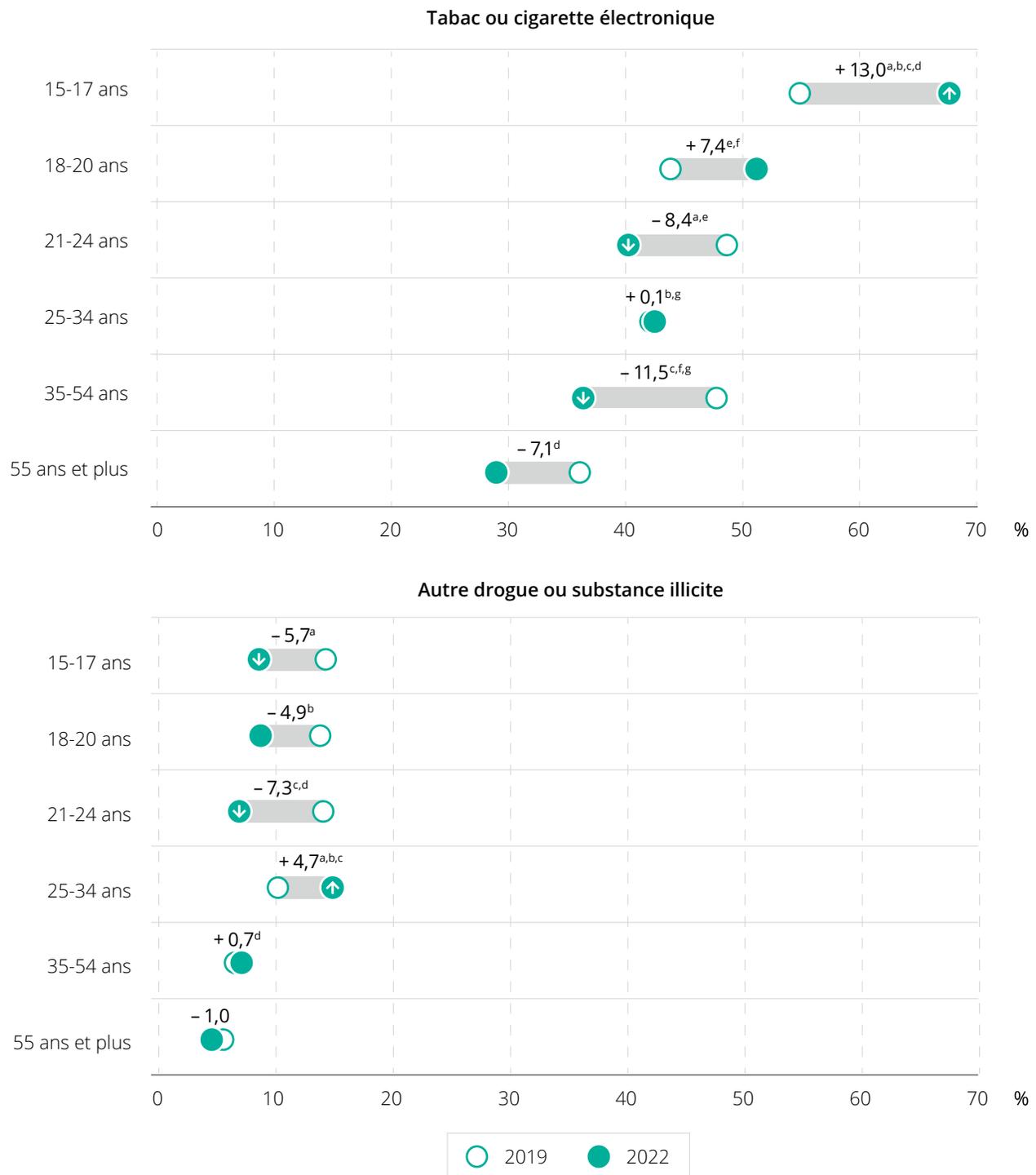
Lorsque les données portant sur la consommation de cannabis combinée à d'autres substances sont analysées selon l'âge, on constate que des changements se sont produits entre 2019 et 2022 pour deux substances en particulier : le tabac ou la cigarette électronique et les autres drogues ou autres substances illégales (figure 6.11). Dans le cas de la consommation de cannabis en combinaison avec du tabac ou la cigarette électronique, la prévalence de cette consommation combinée chez les 15-17 ans et les 18-20 ans se démarque des 21 ans et plus.

En effet, même si les tests comparant les écarts entre les groupes d'âge ne sont pas tous significatifs, on note une augmentation de + 13 points de pourcentage chez les 15-17 ans. En revanche, la prévalence a diminué entre 2019 et 2022 chez les 21-24 ans (- 8 points de pourcentage) et les 35-54 ans (- 12 points de pourcentage).

Dans le cas de la consommation de cannabis combinée à des drogues ou des substances illégales, on constate notamment que les 15-17 ans, les 18-20 ans et les 21-24 ans affichent une diminution des proportions entre 2019 et 2022 (respectivement - 6 points de pourcentage, - 4,9 points de pourcentage et - 7 points de pourcentage), bien que cette diminution soit non significative chez les 18-20 ans. Ces écarts se différencient de celui des 25-34 ans pour qui on a observé une augmentation de + 4,7 points de pourcentage entre 2019 et 2022.

Figure 6.11

Écart de proportion de la consommation combinée de cannabis et d'autres substances au cours des 12 derniers mois selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019 et 2022



a,b,c,d,e,f,g Pour une combinaison donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les écarts des groupes d'âge, au seuil de 0,05.

⬆️⬆️ Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2019, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2019 et 2022.

6.10 Consommation de cannabinoïdes synthétiques

Consommation de cannabinoïdes synthétiques au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est dérivé de la question : « Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé des cannabinoïdes synthétiques, c'est-à-dire des produits comme le Spice, le K2 ou le Yucatan Fire ? ». Les choix de réponses possibles sont « Oui » ou « Non ». Le dénominateur de cet indicateur comprend toute la population, qu'il s'agisse de personnes ayant consommé ou non du cannabis au cours de la dernière année.

Note méthodologique

La même question générale a été utilisée dans l'EQC 2018 et dans l'EQC 2022 pour mesurer la prévalence de consommation de cannabinoïdes synthétiques. Toutefois, dans le but de s'adapter au marché changeant pour ce type de produit, des exemples ont été ajoutés dans la consigne de la question de 2022 pour référer au nom des nouveaux produits en vente au moment de l'enquête. L'ajout de cette information ne limite pas la comparabilité entre 2018 et 2022 pour cet indicateur.

Comparaison entre 2018 et 2022

Selon l'EQC 2022, environ 0,3 %* des Québécois de 15 ans et plus ont consommé des cannabinoïdes synthétiques au cours des 12 mois précédant l'enquête. Aucune différence significative n'a été détectée avec la prévalence de 2018. Les résultats doivent toutefois être interprétés avec prudence, car les proportions associées à cet indicateur ont une faible précision. De ce fait, la ventilation des résultats par genre et par groupe d'âge est présentée à titre indicatif seulement.

Tableau 6.11

Consommation de cannabinoïdes synthétiques au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018 et 2022

	2018	2022
	%	
Total	0,3*	0,3*
Genre		
Homme	0,3**	0,4**
Femme	0,2**	0,2**
Âge		
15-17 ans	0,4**	0,7**
18-20 ans	0,5**	0,4**
21-24 ans	0,5**	0,5**
25-34 ans	0,4**	0,3**
35-54 ans	0,2**	0,2**
55 ans et plus	0,2**	0,2**

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2018 et 2022 au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2022.

6.11 Sentiment de jugement négatif ressenti en raison de sa consommation de cannabis

Pour obtenir une définition détaillée de cet indicateur, veuillez consulter la section 2.6 du chapitre 2 du présent rapport.

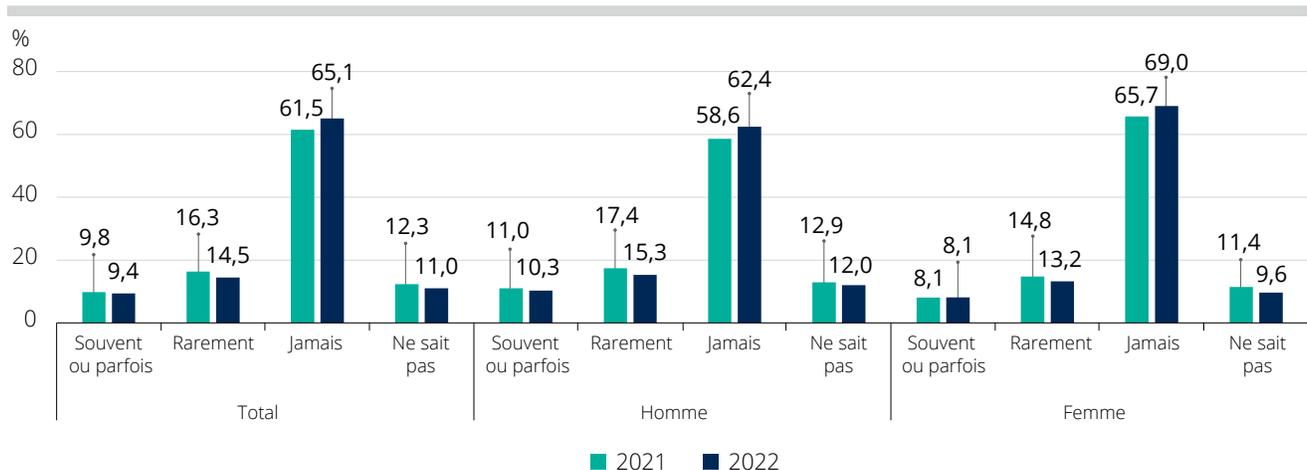
Comparaison entre 2021 et 2022

Selon l'EQC 2022, environ 65 % des Québécois de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois ne se sont jamais sentis jugés négativement en raison de leur consommation de cannabis, 14 % ont rarement ressenti ce sentiment négatif, 9 % l'ont souvent ou parfois ressenti, tandis que 11 % ont dit ne pas savoir. Lorsque l'on compare les résultats de 2021 et ceux de 2022 portant sur le sentiment de jugement négatif que les consommateurs ont ressenti en raison de leur consommation, les données de l'enquête ne permettent pas de conclure que la répartition des consommateurs selon la fréquence à laquelle ce sentiment a été ressenti diffère, et ce, tant pour les hommes que pour les femmes (figure 6.12).

Lorsque les comparaisons sont effectuées selon le groupe d'âge, on observe qu'entre 2021 et 2022, la proportion des 15-17 ans ayant ressenti souvent ou parfois ce sentiment a augmenté, passant de 5 %* en 2021 à 12 % en 2022 (figure 6.13).

Figure 6.12

Fréquence du sentiment de jugement négatif ressenti en raison de sa consommation de cannabis selon le genre, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021 et 2022

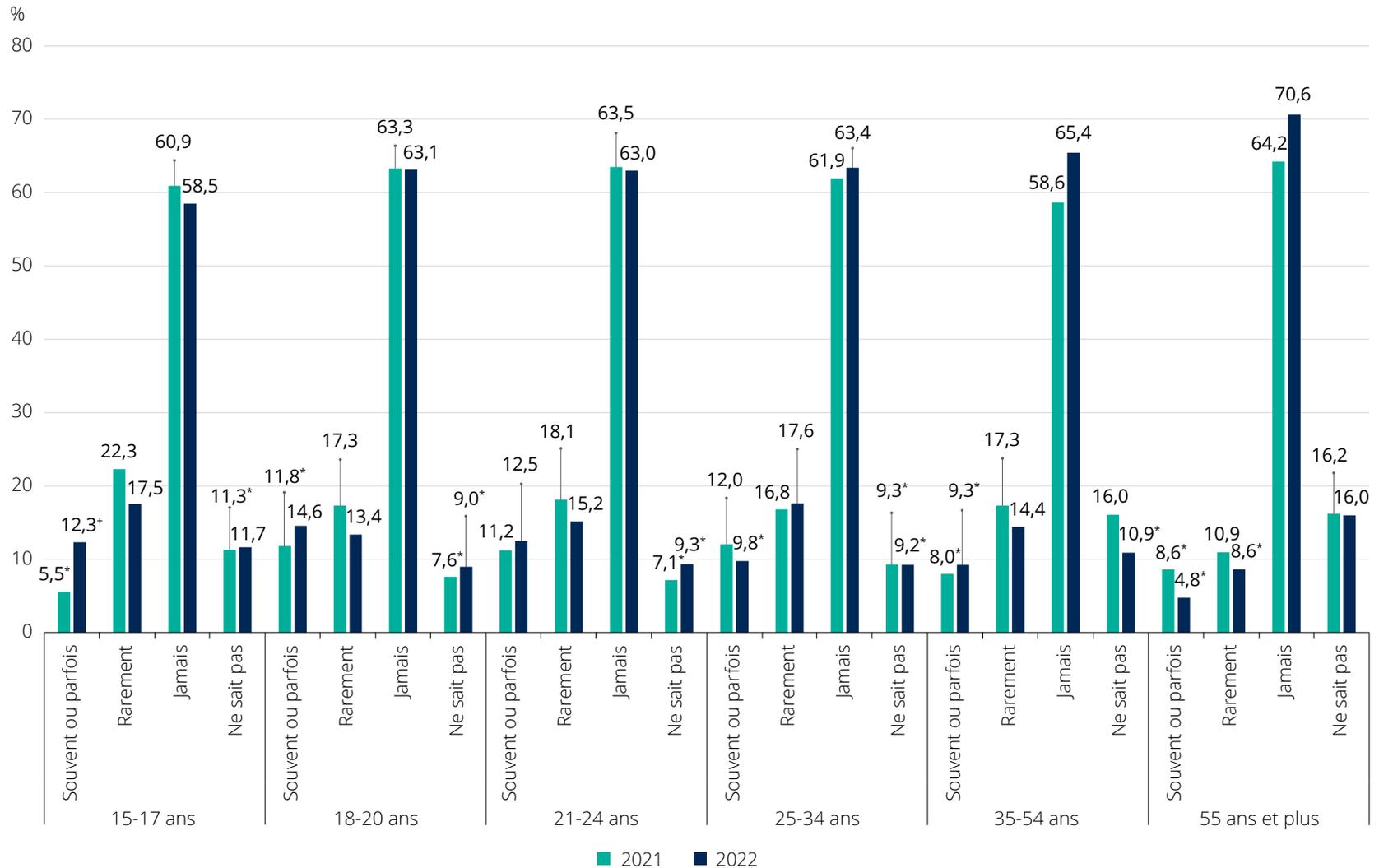


Note : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2021 et 2022 au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021 et 2022.

Figure 6.13

Fréquence du sentiment de jugement négatif ressenti en raison de sa consommation de cannabis selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021 et 2022



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

+ Proportion de 2022 significativement supérieure à celle de 2021, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021 et 2022.

6.12 Effets de la consommation de cannabis sur différents aspects de la vie

Effets de la consommation de cannabis sur différents aspects de la vie au cours des 12 mois précédant l'enquête

Les effets de la consommation de cannabis sur différents aspects de la vie sont mesurés à l'aide de la question «*Au cours des 12 derniers mois, quel effet votre consommation de cannabis a-t-elle eu sur... ?*», pour laquelle sept éléments sont listés. Il s'agit de «*Vos amitiés ou votre vie sociale*», «*Votre santé physique*», «*Votre mobilité physique*», «*Votre santé mentale*», «*Votre vie de famille ou de couple*», «*Votre travail ou vos études*» et «*Votre qualité de vie*». Les répondants devaient opter, pour chaque élément, pour l'un des choix de réponses suivants : «*Effet positif*», «*Aucun effet*» ou «*Effet négatif*». Cet indicateur concerne toutes les personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Comparaison entre 2018 et 2022

Selon l'EQC 2022, entre 65 % et 91 % des personnes ayant consommé du cannabis au cours de l'année précédant l'enquête ne ressentent aucun effet de leur consommation de cannabis sur l'un ou l'autre des sept

aspects de la vie mesurés, tels que les amitiés ou la vie sociale, la santé physique, le travail ou les études, etc. On observe qu'entre 2018 et 2022, quatre de ces éléments ont varié significativement. Premièrement, la proportion de consommateurs ne ressentant aucun effet de leur consommation sur leurs amitiés ou leur vie sociale a augmenté, passant de 70 % en 2018 à 79 % en 2022. Cette augmentation s'est fait en parallèle de la diminution de la proportion des consommateurs qui ont vu un effet positif de leur consommation sur leurs amitiés, laquelle est passée de 25 % en 2018 à 17 % en 2022.

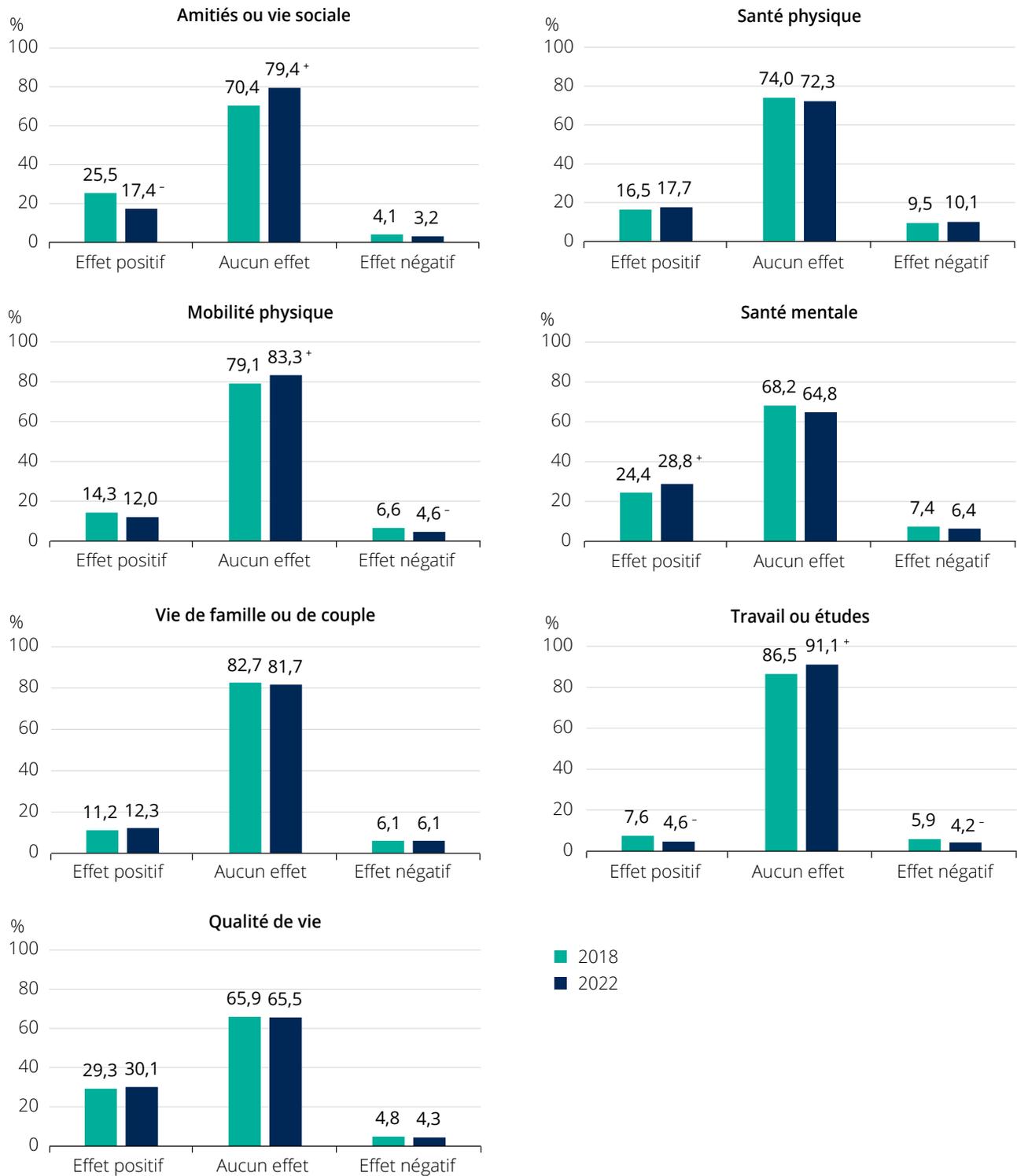
Deuxièmement, on peut voir que la proportion de consommateurs ne ressentant aucun effet de leur consommation sur leur mobilité physique a augmenté, passant de 79 % en 2018 à 83 % en 2022. Cette augmentation s'est fait, en quelque sorte, en parallèle de la diminution de la proportion des consommateurs ressentant un effet négatif de leur consommation sur leur mobilité (7 % en 2018 c. 4,6 % en 2022).

Troisièmement, on détecte une augmentation de la proportion de consommateurs qui ressentent un effet bénéfique de leur consommation sur leur santé mentale, laquelle est passée de 24 % en 2018 à 29 % en 2022.

Finalement, une plus grande proportion de consommateurs ne ressentent aucun effet de leur consommation sur leur travail ou leurs études en 2022 (91 %), comparativement à 2018 (87 %). En contrepartie, on observe une diminution de la proportion de ceux qui estiment que leur consommation a un effet positif sur leur travail ou leurs études (8 % en 2018 c. 4,6 % en 2022) et de ceux qui estiment que leur consommation a un effet négatif sur cet aspect de la vie (6 % en 2018 c. 4,2 % en 2022).

Figure 6.14

Effets de la consommation de cannabis sur différents aspects de la vie, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018 et 2022



+/- Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2022.

À retenir

- Comme il est souhaitable que les plus jeunes retardent autant que possible le moment de leur première consommation de cannabis, il est intéressant d'observer que chez les 15-24 ans, l'âge moyen d'initiation au cannabis a augmenté entre 2018 et 2022, et ce, pour les 15-17 ans (14,6 ans c. 14,8 ans), les 18-20 ans (15,7 ans c. 16,2 ans) et les 21-24 ans (16,3 ans c. 16,9 ans).
- Parmi les méthodes de consommation, il ressort des résultats qu'en 2022 une proportion plus importante de consommateurs ont vapoté du cannabis dans l'année précédant l'enquête (24 % c. 19 % en 2021). Chez les 15-17 ans, cette proportion est passée de 44 % en 2021 à 70 % en 2022.
- En 2022, une plus grande proportion de consommateurs de cannabis ont consommé pour traiter un problème de santé ou soulager des symptômes qu'en 2019 (28 % c. 24 %). Cette augmentation s'observe chez les 18-20 ans (9 % en 2019 c. 15 % en 2022) et chez les 55 ans et plus (27 % en 2019 c. 42 % en 2022).
- Pour certaines habitudes de consommation, les données de l'enquête ne permettent pas de conclure qu'elles ont évolué entre 2021 et 2022. C'est le cas, par exemple, pour le type de consommateur, le contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé, la consommation juste avant ou pendant le travail ou les études, le niveau de risque de consommation problématique et la consommation de cannabinoïdes synthétiques.

7

Évolution des sources d'approvisionnement du cannabis consommés



Introduction

Au Canada et au Québec, les sources d'approvisionnement du cannabis ont évolué au cours des dernières années. Au Québec, le nombre de succursales de la Société québécoise du cannabis (SQDC) a continué d'augmenter depuis la légalisation, passant de 41 succursales en mars 2020 (SQDC 2021) à 87 en 2022. En fait, il y a au moins une succursale de la SQDC dans chaque région administrative du Québec (SQDC 2022c). Au Canada, le nombre de magasins de cannabis enregistré dans le registre des entreprises¹ est passé de 142 en décembre 2018 à 2 847 en juin 2022 (Statistique Canada 2019, 2022).

Par ailleurs, l'offre de produits sur le marché (légal ou illégal) a également augmenté et s'est diversifiée au fil des ans ; elle ne se limite plus qu'à la traditionnelle feuille séchée. À titre indicatif², sur le marché légal au Québec, la SQDC offre, depuis juillet 2022, six nouveaux produits prêts-à-manger (SQDC 2022b). On peut également s'y procurer des thés ou d'autres boissons, de l'huile pour cuisiner, des atomiseurs oraux, des capsules, etc. D'autres produits sont maintenant largement distribués au Québec sur le marché illégal tels que les produits de vapotage, des friandises (bonbons, chocolats), etc.

Il est donc pertinent de se pencher sur l'évolution des lieux où les Québécois se procurent leurs produits ainsi que sur l'effet qu'a l'offre grandissante sur la consommation de cannabis.

Le présent chapitre fait état de l'évolution des principales sources d'approvisionnement du cannabis des Québécois ayant consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête selon le genre et l'âge. Les données des quatre éditions sont présentées, mais les tests statistiques ne portent que sur la comparaison de l'EQC 2021 avec l'EQC 2022. Pour les sources d'approvisionnement, des analyses supplémentaires sont effectuées sur l'écart de proportion entre 2018 et 2022 afin de vérifier si certaines sous-populations se différencient des autres. Ensuite, on présente la proportion du cannabis acheté à la SQDC en 2021 et 2022 par les personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête. Ces résultats sont ventilés selon le genre et l'âge. Pour finir, on s'intéresse aux données de 2021 et de 2022 portant sur l'influence de l'augmentation du nombre de succursales de la SQDC et de l'offre de nouveaux produits sur les habitudes de consommation.

1. Magasins avec employés.

2. Période hors collecte pour l'EQC 2022.

Résultats

7.1 Sources d'approvisionnement

Pour obtenir une définition détaillée de cet indicateur, veuillez consulter la section 3.1 du chapitre 3 du présent rapport.

Note méthodologique

Dans les quatre éditions de l'enquête, la même question générale a été utilisée pour traiter des différentes sources d'approvisionnement du cannabis. Toutefois, dès l'EQC 2019, deux choix de plus ont été proposés, soit « *Après de la Société québécoise du cannabis (SQDC), en ligne ou en boutique* » et « *Après d'un détaillant officiel d'une autre province que le Québec* ». Évidemment, aucune comparaison ne peut être effectuée avec l'EQC 2018 pour les deux sources d'approvisionnement qui ont été ajoutées après cette édition. De plus, comme la liste des sources d'approvisionnement a changé dès l'EQC 2019, la comparaison n'est pas non plus possible avec l'EQC 2018 en ce qui concerne l'information contenue dans la catégorie « *Autre source* ».

Comparaison entre 2021 et 2022

Comparativement à 2021, la façon dont les consommateurs de cannabis s'approvisionnent semble avoir peu changé en 2022. Ces résultats sont illustrés à la figure 7.1, qui présente les cinq principales sources d'approvisionnement. Entre l'EQC 2021 et l'EQC 2022, les principaux constats sont que les proportions de consommateurs s'étant procuré du cannabis au cours des 12 derniers

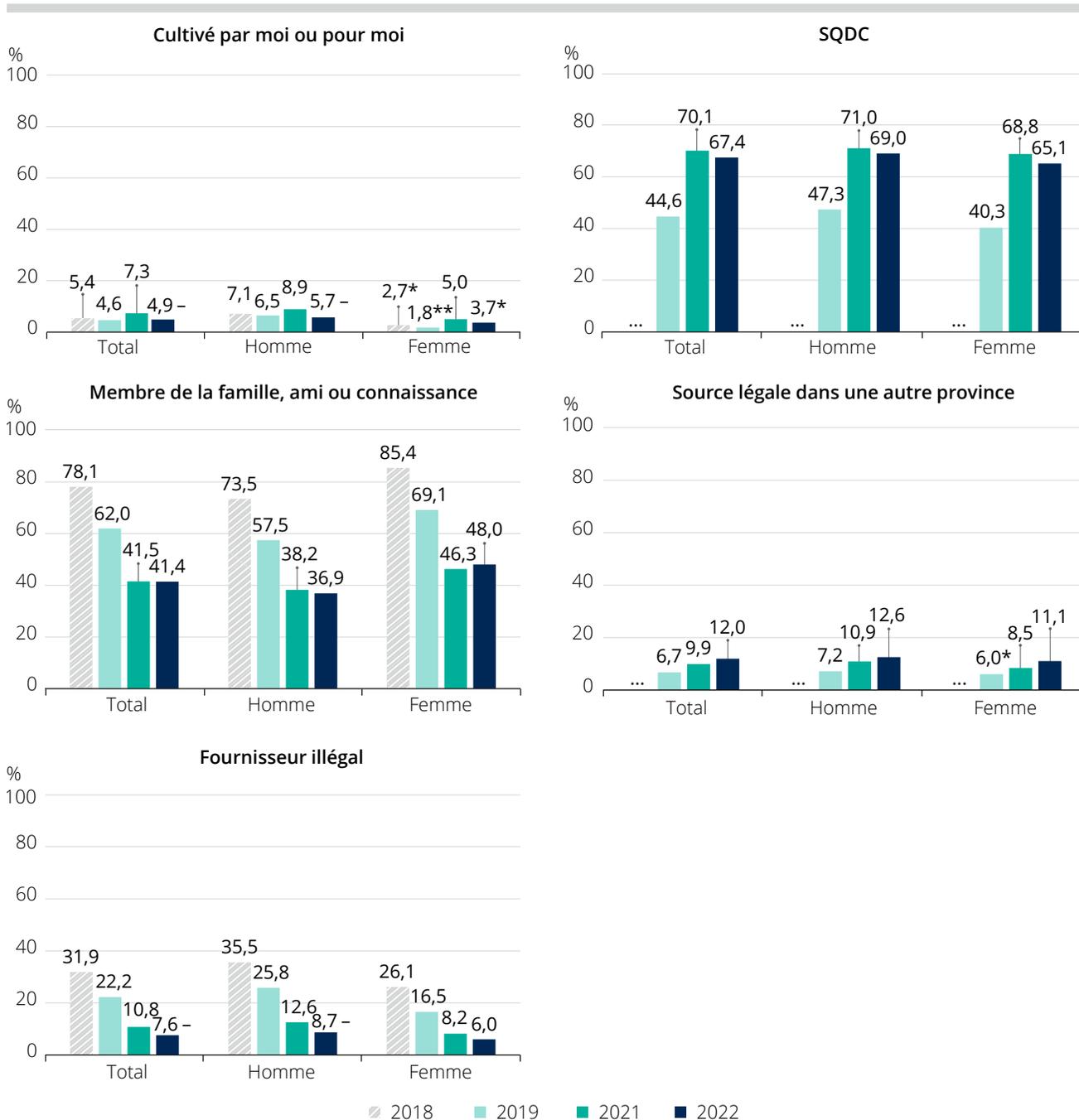
mois soit auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance, soit à la SQDC, ou auprès d'une source légale dans une autre province ne varient pas de façon notable. Aucune différence significative n'est détectée également pour les hommes et les femmes pour ces dernières sources.

Par ailleurs, la proportion de consommateurs s'étant approvisionnés auprès d'un fournisseur illégal a diminué : elle est passée de 11 % en 2021 à 8 % en 2022 (figure 7.1). Ce constat est fait chez les hommes (13 % en 2021 c. 9 % en 2022), alors que chez les femmes, la diminution n'est pas significative sur le plan statistique (8 % en 2021 c. 6 % en 2022). De plus, la proportion de consommateurs qui ont cultivé eux-mêmes leur cannabis (ou qui a été cultivé pour eux) a également baissé (7 % c. 4,9 %), et cette diminution s'observe encore une fois chez les hommes uniquement (9 % en 2021 c. 6 % en 2022).

Selon le groupe d'âge, les données de l'enquête ne nous permettent de détecter que peu de différences significatives entre 2021 et 2022 en ce qui concerne les habitudes d'approvisionnement des consommateurs de 15 ans et plus ayant fait usage de cannabis au cours de la dernière année (figure 7.2). Parmi les différences significatives observées, notons d'abord que la proportion de consommateurs ayant consommé du cannabis cultivé par eux ou pour eux a diminué entre l'EQC 2021 et l'EQC 2022 chez les 35-54 ans, passant de 9 % à 4,5 %*. Ensuite, la proportion de ceux s'étant approvisionnés auprès d'un fournisseur illégal a diminué chez les personnes âgées de 18 à 20 ans, passant de 20 % en 2021 à 13 % en 2022. Puis, la proportion de consommateurs s'étant approvisionnés à la SQDC a diminué chez les 25-34 ans ; elle est passée de 81 % en 2021 à 72 % en 2022. Pour finir, la proportion de consommateurs qui s'approvisionnent auprès d'une source légale dans une autre province a augmenté chez les 35-54 ans (de 9 % en 2021 à 14 % en 2022).

Figure 7.1

Sources d'approvisionnement du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon le genre, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022



... N'ayant pas lieu de figurer.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

- Proportion de 2022 significativement inférieure à celle de 2021, au seuil de 0,05.

Notes : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.

Bien que les données des quatre éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2021 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019, 2021 et 2022.

Figure 7.2

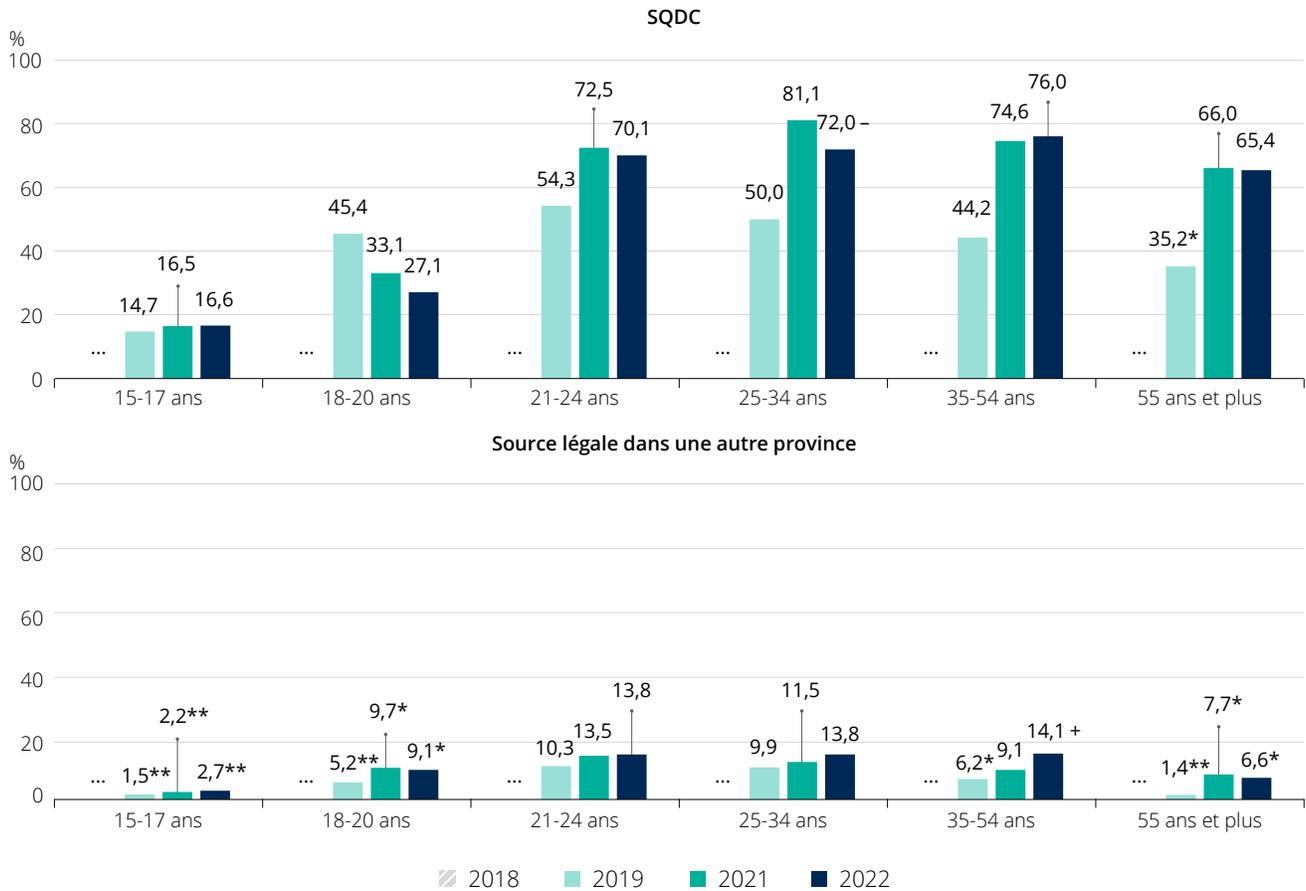
Sources d'approvisionnement du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022



Suite à la page 126

Figure 7.2 (suite)

Sources d'approvisionnement du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022



... N'ayant pas lieu de figurer.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

+/- Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2021, au seuil de 0,05.

Notes : Plus d'une source d'approvisionnement peut être indiquée.

Bien que les données des quatre éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2021 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019, 2021 et 2022.

Comparaison entre 2018 et 2022

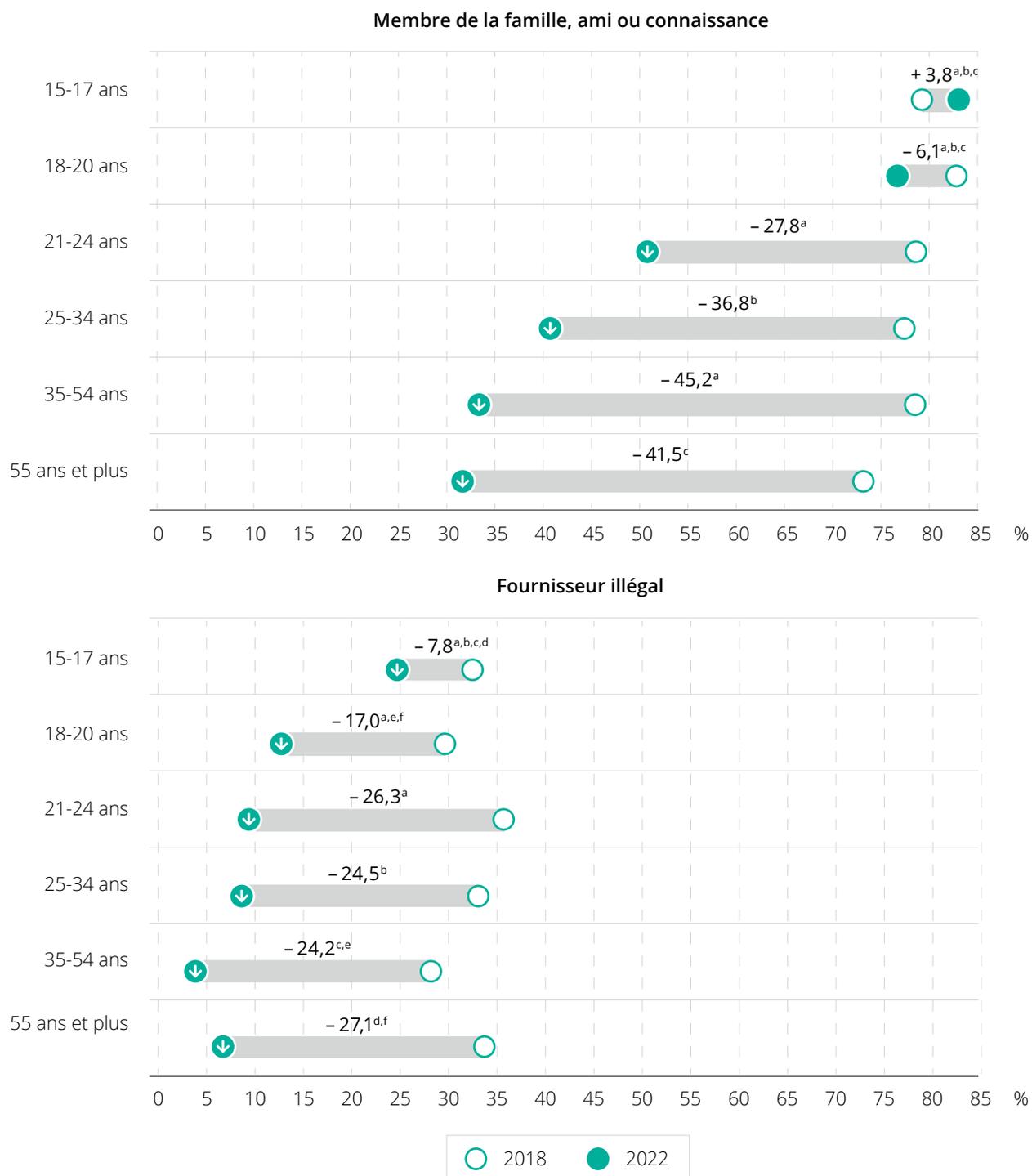
Quand on observe les résultats de l'EQC 2018 et de l'EQC 2022, on constate une diminution de la proportion des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois qui s'approvisionnent auprès de la famille, d'un ami ou d'une connaissance (78 % en 2018 c. 41 % en 2022) et de la proportion de celles qui le font auprès d'un fournisseur illégal (32 % en 2018 c. 8 % en 2022 ; données non illustrées). Or, nous ne sommes pas en mesure de conclure que l'ampleur de ces diminutions diffère significativement entre les hommes et les femmes.

En ce qui a trait à la proportion des personnes ayant consommé du cannabis au cours de la dernière année qui s'approvisionnent auprès de la famille, d'un ami ou

d'une connaissance, une diminution est observée chez les groupes d'âge de 21 ans et plus, ce qui diffère des 15-20 ans, pour lesquels on ne détecte pas d'écart significatif entre 2018 et 2022 (figure 7.3). De plus, la diminution est plus importante chez les 35-54 ans (- 45 points de pourcentage) que celle observée chez les 21-24 ans (- 28 points de pourcentage). On constate également une diminution de la proportion de consommateurs s'étant approvisionnés auprès d'un fournisseur illégal au cours des 12 derniers mois pour chacun des groupes d'âge. Toutefois, cette diminution est moins importante chez les 15-17 ans (- 8 points de pourcentage) que celle notée chez les autres groupes d'âge (entre - 17 points de pourcentage et - 27 points de pourcentage).

Figure 7.3

Écart de proportion des sources d'approvisionnement du cannabis consommé au cours des 12 derniers mois selon l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018 et 2022



a,b,c,d,e,f Pour une source donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les écarts des groupes d'âge, au seuil de 0,05.

⬇ Proportion de 2022 significativement inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2022.

7.2 Part du cannabis acheté à la SQDC

Pourcentage du cannabis acheté à la SQDC au cours des 12 derniers mois

Cet indicateur est construit à partir de la question «*Au cours des 12 derniers mois, quel pourcentage du cannabis que vous avez acheté provenait de la SQDC ?*». Les choix de réponses offerts sont «*0 %*», «*1 % à 24 %*», «*25 % à 49 %*», «*50 % à 74 %*», «*75 % à 99 %*» et «*100 %*». Pour des fins d'analyse, on a regroupé les catégories «*1 % à 24 %*» et «*25 % à 49 %*» pour former la catégorie «*1 % à 49 %*» et les catégories «*50 % à 74 %*» et «*75 % à 99 %*» pour former la catégorie «*50 % à 99 %*».

Cet indicateur ne peut pas être directement comparé à celui portant sur les sources d'approvisionnement étant donné qu'il concerne uniquement les personnes de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête, et ce, en raison de l'âge légal pour acheter du cannabis à la SQDC.

Comparaison entre 2021 et 2022

Parmi les consommateurs de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédents l'enquête de 2022, environ 44 % ont acheté exclusivement leur cannabis à la SQDC, alors que 22 % ne l'ont pas du tout acheté à la SQDC (tableau 7.1). De plus, 17 %

ont acheté moins de la moitié de leur cannabis à la SQDC et 17 %, plus de la moitié. Aucune différence significative n'est détectée entre l'EQC 2021 et l'EQC 2022 pour ces indicateurs ni selon le genre ou les groupes d'âge.

Tableau 7.1

Pourcentage du cannabis acheté à la SQDC au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 21 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021 et 2022

	0 %		1 % à 49 %		50 % à 99 %		100 %	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
	%							
Total	20,4	21,7	19,0	17,2	17,3	16,6	43,3	44,4
Genre								
Homme	19,6	20,2	20,6	17,2	17,7	17,7	42,0	44,9
Femme	21,7	24,1	16,6	17,2	16,6	15,0	45,1	43,7
Âge								
21-24 ans	21,6	22,8	20,9	20,1	21,6	16,9	35,9	40,3
25-34 ans	15,3	20,5	20,1	20,0	20,4	19,9	44,2	39,6
35-54 ans	20,9	18,0	17,3	14,8	16,4	17,0	45,4	50,2
55 ans et plus	27,2	29,8	19,1	15,4	10,6	10,5*	43,0	44,3

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

Note : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2021 et 2022 au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021 et 2022.

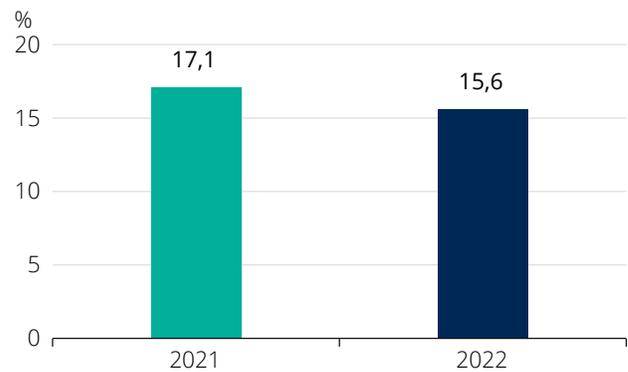
7.3 Influence du nombre de succursales de la SQDC sur la consommation de cannabis

Influence de l'ouverture d'un plus grand nombre de succursales de la SQDC sur la consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois

La question « *Maintenant qu'un plus grand nombre de succursales de la SQDC sont ouvertes à travers la province, avez-vous été plus porté(e) à consommer du cannabis ou à en consommer davantage au cours des 12 derniers mois ?* » est posée aux répondants ayant déclaré avoir consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois. Les choix de réponses possibles sont « *Oui* » ou « *Non* ». Donc, cet indicateur binaire concerne les personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Figure 7.4

Influence de l'ouverture d'un plus grand nombre de succursales de la SQDC sur la consommation de cannabis au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021 et 2022



Note : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2021 et 2022 au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021 et 2022.

Comparaison entre 2021 et 2022

Selon l'EQC 2022, environ 16 % des consommateurs de cannabis de 15 ans et plus estiment avoir consommé davantage de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête en raison de l'ouverture d'un plus grand nombre de succursales de la SQDC. Cette proportion ne se différencie pas sur le plan statistique entre l'EQC 2021 et l'EQC 2022 (figure 7.4).

7.4 Influence de l'offre de nouveaux produits vendus à la SQDC sur la consommation de cannabis

Influence de l'offre de nouveaux produits légaux de cannabis sur les habitudes de consommation au cours des 12 derniers mois

Deux indicateurs relatifs à la description que font les consommateurs des modifications de leurs habitudes de consommation maintenant que de nouveaux produits de cannabis sont disponibles légalement ont été créés à partir des questions suivantes :

« *Maintenant que de nouveaux produits de cannabis sont disponibles chez des détaillants officiels tels que la SQDC, avez-vous été plus porté(e), au cours des 12 derniers mois, à...*

- *consommer du cannabis ou à en consommer davantage ?*
- *consommer différents types de produits de cannabis ? »*

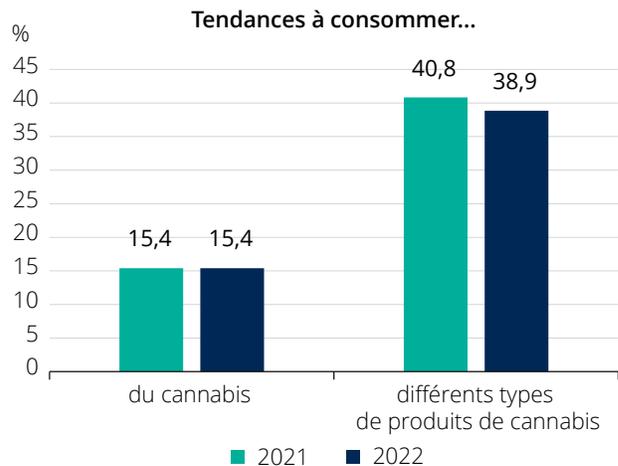
Les choix de réponses sont « *Oui* » ou « *Non* », et le dénominateur des deux indicateurs est composé des personnes de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois.

Comparaison entre 2021 et 2022

En 2022, environ 15 % des consommateurs de cannabis ont été portés à consommer du cannabis ou à en consommer davantage en raison de l'offre de nouveaux produits légaux de cannabis, tandis que 39 % ont été portés à consommer différents types de produits. On ne détecte pas de différence significative pour ces proportions entre 2021 et 2022 (figure 7.5).

Figure 7.5

Influence de l'offre de nouveaux produits légaux de cannabis sur les habitudes de consommation au cours des 12 derniers mois, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2021 et 2022



Note : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2021 et 2022 au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2021 et 2022.

À retenir

- La proportion de consommateurs s'étant approvisionnés auprès d'un fournisseur illégal a diminué, passant de 11 % en 2021 à 8 % en 2022.
- Toujours parmi les personnes de 15 ans et plus ayant pris du cannabis au cours des 12 derniers mois, la proportion de celles qui ont consommé du cannabis qui a été cultivé par eux ou pour eux a également baissé (7 % c. 4,9 %) entre les deux dernières années.
- Entre l'EQC 2021 et l'EQC 2022, la proportion de consommateurs de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis provenant de la SQDC ne varie pas de façon notable.
- La proportion des consommateurs de 15 ans et plus qui ont consommé davantage de cannabis au cours des 12 derniers mois en raison de l'ouverture d'un plus grand nombre de succursales de la SQDC semble être demeurée assez stable entre 2021 et 2022.

8

Évolution des perceptions à l'égard du cannabis



Introduction

Dès 2018, l'EQC a présenté pour la première fois des indicateurs sur les normes sociales et les perceptions à l'égard du cannabis dans une enquête populationnelle québécoise (Conus et autres 2019). En 2022, ces indicateurs restent peu étudiés par des enquêtes populationnelles, et l'EQC demeure un moyen privilégié de suivre l'évolution des perceptions de la population. Les habitudes de consommation de cannabis s'inscrivent dans un contexte social où les perceptions de la population québécoise peuvent changer, particulièrement à la suite de la légalisation de l'usage du cannabis sans autorisation médicale au Canada en 2018 (Conus et autres 2019). Depuis la légalisation, le nombre de magasins autorisés à vendre du cannabis a augmenté tant au Québec (SQDC 2021, 2022c) qu'au Canada (Statistique Canada 2019, 2022). Certains auteurs comme Hammond et autres (2019) soulignent les effets que pourrait engendrer la légalisation du cannabis sur la diminution de la perception des risques liés à la consommation de cette substance. En effet, dans l'EQC 2021 (Conus et autres 2022), on observait une baisse de la proportion de personnes estimant qu'une consommation régulière de cannabis comporte

un risque élevé pour la santé comparativement à avant la légalisation (41 % en 2021 c. 49 % en 2018). Puisqu'il est plus facile d'avoir accès à cette substance et que les produits se sont diversifiés, on peut se demander si l'accessibilité et la diversification de l'offre, allant de pair avec la légalisation, amèneraient une plus grande acceptabilité sociale de la consommation de cannabis.

Dans le présent chapitre, on aborde l'évolution des perceptions de l'ensemble des Québécois de 15 ans et plus quant à l'acceptabilité sociale de la consommation de cannabis à des fins non médicales. On y présente aussi la perception des risques pour la santé d'une consommation occasionnelle et régulière de cannabis ainsi que la perception des personnes de l'entourage qui consomment du cannabis à l'occasion ou régulièrement. Pour ces quatre indicateurs, les données des quatre éditions sont présentées, mais les tests statistiques comparent uniquement les données de l'EQC de 2021 à celles de 2022. Des analyses supplémentaires sont effectuées sur l'écart des proportions entre 2018 et 2022 pour certaines sous-populations.

Résultats

8.1 Acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales, d'alcool et de tabac

On a construit trois indicateurs à partir des questions suivantes, posées à toutes les personnes de 15 ans et plus :

« *Commençons par des questions pour lesquelles vous devez répondre en fonction de votre opinion personnelle. Selon vous, est-il socialement acceptable qu'une personne consomme à l'occasion...*

- *du cannabis à des fins non médicales ?*
- *de l'alcool ?*
- *du tabac ? »*

Les choix de réponses possibles sont « *Tout à fait acceptable* », « *Plutôt acceptable* », « *Plutôt inacceptable* », « *Tout à fait inacceptable* » ou « *Aucune opinion* ». Les catégories ont été regroupées comme suit : « *Tout à fait ou plutôt acceptable* », « *Plutôt ou tout à fait inacceptable* » et « *Aucune opinion* ».

On analyse la répartition des personnes de 15 ans et plus selon le niveau d'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de chacune de ces substances. Dans ce rapport, nous présentons uniquement les résultats portant sur la perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales.

Note méthodologique

À partir de l'EQC 2019, la question portant sur la perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales a été posée avant celle portant sur la perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle d'alcool et celle portant sur la perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de tabac. Toutefois, lors de l'EQC 2018, les questions relatives à l'alcool et au tabac avaient été posées en premier. La comparaison avec l'EQC 2018 doit être faite avec prudence, car le changement de l'ordre des questions peut avoir eu une incidence sur les réponses fournies, notamment par les personnes qui ont répondu au questionnaire par téléphone (environ 20 % à 25 % des répondants, selon l'édition de l'enquête). Pour les personnes ayant répondu au questionnaire Web, cette incidence est moins importante, puisque ces questions apparaissaient à l'écran en même temps.

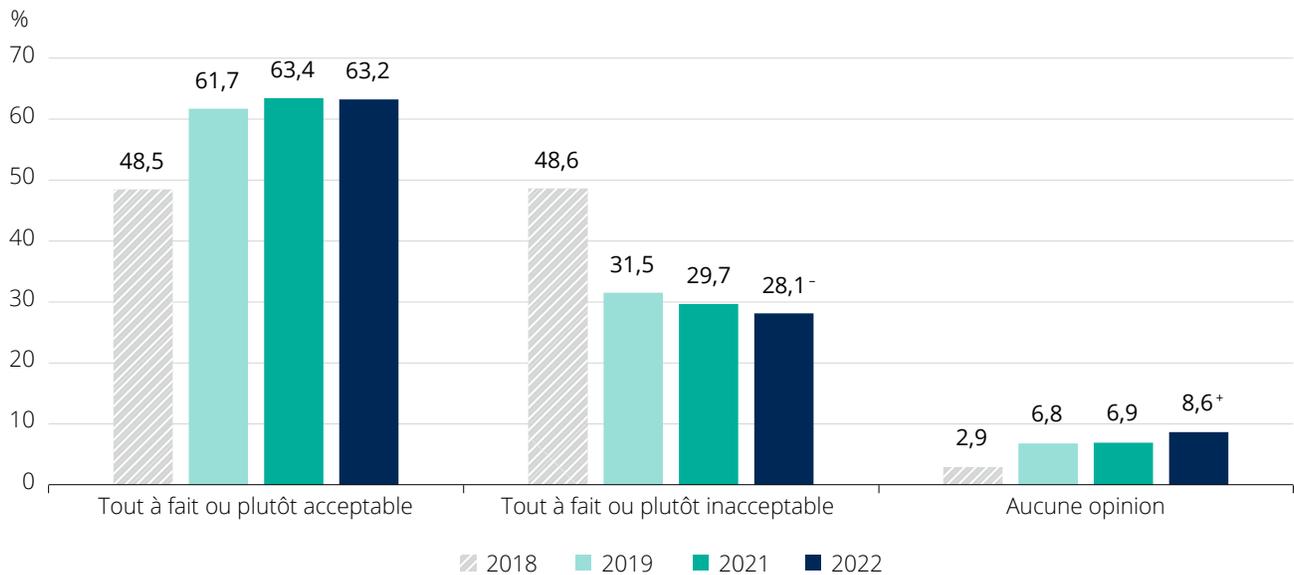
Comparaison entre 2021 et 2022

Selon l'EQC 2022, la proportion de la population de 15 ans et plus estimant qu'il est tout à fait ou plutôt acceptable de consommer du cannabis à l'occasion à des fins non médicales s'établit à 63 %. En contrepartie, la proportion des Québécois de 15 ans et plus jugeant que la consommation de cannabis est tout à fait ou plutôt inacceptable se situe à 28 %. Environ une personne sur dix affirme n'avoir aucune opinion (figure 8.1).

Comparativement à l'EQC 2021 (figure 8.1), il y a une légère baisse de la proportion de personnes de 15 ans et plus qui estiment qu'il est tout à fait ou plutôt inacceptable de consommer du cannabis occasionnellement à des fins non médicales, laquelle est passée de 30 % en 2021 à 28 % en 2022. On note également une légère augmentation de la proportion des personnes qui disent n'avoir aucune opinion à ce sujet (passant de 7 % à 9 %).

Figure 8.1

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales, population de 15 ans et plus, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022



+/- Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2021, au seuil de 0,05.

Note : Bien que les données des quatre éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2021 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019, 2021 et 2022.

Comme le montre le tableau 8.1, une diminution de la proportion de personnes de 15 ans et plus estimant qu'il est tout à fait ou plutôt inacceptable de consommer du cannabis à l'occasion à des fins non médicales est observée entre l'EQC 2021 et l'EQC 2022 chez les femmes (33 % c. 30 %) et chez les personnes de 55 ans et plus (37 % c. 33 %). De plus, la proportion de personnes qui disent

n'avoir aucune opinion concernant le sujet a augmenté entre les deux éditions chez les hommes (6 % c. 8 %), chez les femmes (7 % c. 9 %) et dans chacun des groupes d'âge (passant de 4,0 %* à 9 % en 2021 c. de 7 % à 11 % en 2022), bien que cette hausse ne soit pas significative pour les 18-20 ans et les 25-34 ans.

Tableau 8.1

Perception de l'acceptabilité sociale de la consommation occasionnelle de cannabis à des fins non médicales selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022

	Tout à fait ou plutôt acceptable				Tout à fait ou plutôt inacceptable				Aucune opinion			
	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022
	%											
Genre												
Homme	52,7	65,2	66,9	66,2	44,7	28,8	26,7	25,9	2,6	6,0	6,4	7,9 +
Femme	44,3	58,2	60,0	60,3	52,5	34,2	32,6	30,3 -	3,2	7,6	7,4	9,4 +
Âge												
15-17 ans	44,6	57,0	55,6	55,2	50,8	35,2	36,3	34,2	4,5	7,9	8,1	10,6 +
18-20 ans	60,2	73,1	73,0	70,2	37,3	21,1	20,4	21,2	2,5*	5,8	6,6	8,6
21-24 ans	67,0	75,3	81,9	76,7 -	29,9	18,4	14,1	16,3	3,0*	6,4	4,0*	7,0 +
25-34 ans	63,0	74,1	77,0	75,6	34,5	21,6	17,4	17,8	2,5*	4,4	5,6	6,6
35-54 ans	46,3	60,4	64,5	62,9	50,8	33,6	30,0	29,4	2,9	6,0	5,4	7,7 +
55 ans et plus	40,7	55,2	54,6	57,1 +	56,3	36,4	36,5	32,7 -	3,0*	8,4	8,9	10,2 +

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

+/- Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2021, au seuil de 0,05.

Note : Bien que les données des quatre éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2021 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019, 2021 et 2022.

Comparaison entre 2018 et 2022

Lorsque que nous observons les proportions de 2018 et de 2022, on constate que la proportion des Québécois de 15 ans et plus estimant qu'il est tout à fait ou plutôt acceptable de consommer du cannabis à l'occasion à des fins non médicales a augmenté, passant de 48 % à 63 %. En revanche, la proportion de ceux qui jugent que ce type de consommation est tout à fait ou plutôt inacceptable a diminué, passant de 49 % à 28 %. Quant à la proportion de ceux qui n'ont aucune opinion, elle a augmenté, passant de 2,9 % à 9 %.

On observe que les écarts de proportion des Québécois de 15 ans et plus estimant qu'il est tout à fait ou plutôt acceptable de consommer du cannabis à l'occasion à des fins non médicales et que les écarts de proportion de ceux qui disent n'avoir aucune opinion concernant le sujet ont augmenté chez les femmes, chez les hommes et dans chacun des groupes d'âge (données non illustrées). À l'inverse, la proportion de Québécois de 15 ans et plus qui estiment qu'il est tout à fait ou plutôt inacceptable de consommer du cannabis à l'occasion à des fins non médicales a diminué, et ce, dans toutes les sous-populations. Les résultats de l'enquête ne permettent pas de conclure que l'ampleur de ces augmentations ou de ces diminutions diffère selon ces sous-populations (données non illustrées).

8.2 Niveau de risque perçu pour la santé associé à la consommation de cannabis

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle ou régulière de cannabis

On a construit deux indicateurs à partir des questions suivantes, posées à toutes les personnes de 15 ans et plus :

« Selon vous, quel est le niveau de risque pour la santé que courent les personnes qui consomment du cannabis...

- à l'occasion, c'est-à-dire moins d'une fois par semaine ?
- régulièrement, c'est-à-dire une fois par semaine ou plus ? »

Les choix de réponses possibles sont « *Aucun risque* », « *Risque minime* », « *Risque modéré* » ou « *Risque élevé* ». Cet indicateur concerne les personnes de 15 ans et plus.

Comparaison entre 2021 et 2022

Selon l'EQC 2022, environ 18 % de la population de 15 ans et plus ne perçoivent aucun risque pour la santé lorsque la consommation de cannabis est **occasionnelle**, 45 % l'évaluent à un risque minime, 26 % à un risque modéré et 11 % à un risque élevé (tableau 8.2). En ce qui concerne la perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle de cannabis, aucune différence significative selon le genre ou les groupes d'âge n'a été détectée entre l'EQC 2021 et l'EQC 2022.

Tableau 8.2

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle de cannabis selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022

	Aucun risque				Risque minime				Risque modéré				Risque élevé			
	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022
	%															
Total	20,8	21,1	18,4	17,7	38,9	41,9	44,8	45,3	28,2	26,4	26,1	26,2	12,2	10,6	10,8	10,9
Genre																
Homme	24,0	23,7	20,9	20,2	39,9	43,4	45,5	45,7	24,9	23,9	23,6	24,5	11,2	9,0	10,0	9,5
Femme	17,5	18,6	15,8	15,1	38,0	40,5	44,1	44,8	31,4	28,8	28,5	27,9	13,1	12,1	11,6	12,2
Âge																
15-17 ans	17,1	13,9	10,1	9,7	44,3	48,3	48,1	51,9	31,2	31,2	33,5	30,3	7,4	6,6	8,3	8,0
18-20 ans	25,5	21,8	19,4	17,1	43,7	49,9	52,4	50,3	23,6	23,1	21,6	25,0	7,2	5,2	6,5	7,6
21-24 ans	33,2	28,1	25,3	20,6	41,7	48,0	53,2	56,3	19,9	19,0	16,7	18,6	5,2	5,0	4,8	4,5
25-34 ans	25,1	25,1	23,8	23,0	44,8	48,1	50,9	49,6	22,8	20,9	18,2	21,2	7,3	5,8	7,0	6,2
35-54 ans	17,3	19,5	17,5	17,0	38,8	41,1	44,0	43,4	29,6	27,6	26,7	26,8	14,3	11,8	11,8	12,8
55 ans et plus	19,7	20,5	16,6	16,5	35,3	37,8	40,8	42,5	30,5	28,6	29,8	28,4	14,5	13,2	12,9	12,5

Notes : Aucune différence significative n'a été détectée entre les proportions de 2021 et 2022 au seuil de 0,05. Bien que les données des quatre éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2021 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019, 2021 et 2022.

Selon l'EQC 2022, environ quatre personnes de 15 ans et plus sur dix estiment qu'il y a un risque élevé (40 %) ou modéré (38 %) pour la santé lorsque la consommation de cannabis est **régulière** (tableau 8.3). Environ 16 % y perçoivent un niveau de risque minime et 4,8 %, aucun risque.

Pour l'ensemble de la population de 15 ans et plus, la perception du niveau de risque pour la santé lié à la consommation régulière n'a pas varié de façon notable entre l'EQC 2021 et l'EQC 2022 (tableau 8.3). On ne détecte pas de différence significative entre les hommes et les femmes. En 2022, les personnes âgées de 55 ans et plus sont plus nombreuses, en proportion, à percevoir un risque minime pour la santé (15 % en 2022 c. 13 % en 2021), et parallèlement, ils sont moins nombreux proportionnellement à considérer que le risque est élevé (44 % en 2022 c. 47 % en 2021).

Tableau 8.3

Perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation régulière de cannabis selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022

	Aucun risque				Risque minime				Risque modéré				Risque élevé			
	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022
	%															
Total	5,8	5,2	4,9	4,8	13,6	15,4	16,3	16,4	31,8	33,1	37,6	38,4	48,8	46,4	41,2	40,4
Genre																
Homme	7,2	5,9	6,1	6,0	16,4	18,4	19,3	18,8	33,7	34,6	38,5	39,3	42,7	41,1	36,0	35,9
Femme	4,5	4,4	3,8	3,7	10,9	12,4	13,3	14,0	29,9	31,7	36,7	37,5	54,8	51,5	46,3	44,9
Âge																
15-17 ans	4,0	2,9	2,2*	1,7*	12,6	9,5	9,6	10,4	32,2	36,2	38,3	41,8	51,2	51,4	49,9	46,0
18-20 ans	8,1	6,0	4,3	3,6*	17,5	16,8	18,2	15,5	33,7	37,1	40,2	41,9	40,7	40,0	37,3	39,0
21-24 ans	9,9	7,6	8,1	5,1 –	21,4	20,5	24,1	21,2	36,7	39,1	43,1	45,3	31,9	32,8	24,7	28,4
25-34 ans	8,6	7,3	7,1	7,0	18,8	20,2	24,6	23,4	35,7	37,4	39,3	39,8	36,9	35,1	29,0	29,8
35-54 ans	4,9	5,0	5,0	4,7	11,9	13,4	15,4	15,1	29,7	31,6	36,9	38,0	53,5	50,1	42,7	42,1
55 ans et plus	4,8	4,2	3,9	4,5	11,3	14,7	13,0	14,6 +	30,9	31,1	36,4	36,6	53,1	50,0	46,7	44,3 –

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

+/- Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2021, au seuil de 0,05.

Note : Bien que les données des quatre éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2021 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019, 2021 et 2022.

Comparaison entre 2018 et 2022

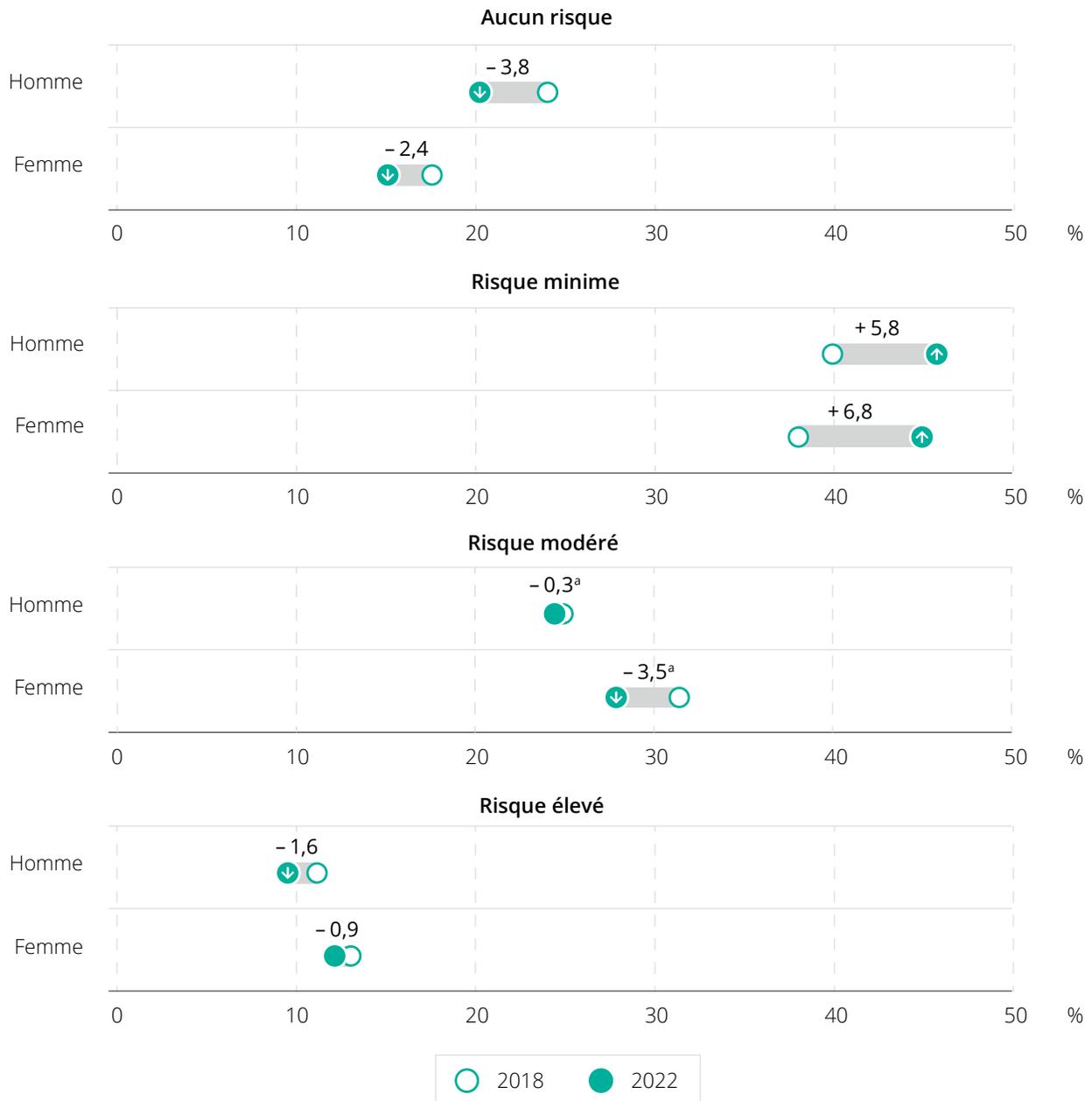
Quand nous examinons les résultats de l'EQC 2018 et de l'EQC 2022, on constate que la proportion des Québécois de 15 ans et plus qui perçoivent que la consommation **occasionnelle** de cannabis est associée à un risque minime a augmenté, passant de 39 % à 45 %. À l'inverse, les proportions de ceux qui estiment que cette consommation ne comporte aucun risque, un risque modéré et un risque élevé ont diminué (données non illustrées).

En ce qui concerne la perception d'un niveau de risque modéré pour la santé d'une consommation occasionnelle de cannabis, l'écart entre 2018 et 2022 est plus important chez les femmes (– 3,5 points de pourcentage) que chez les hommes, pour lesquels on ne détecte pas d'écart

significatif (figure 8.2). De plus, pour les groupes d'âge de 15 à 24 ans, on note une diminution de la proportion de personnes qui jugent que la consommation de cannabis ne comporte aucun risque (entre – 7 points de pourcentage et – 13 points de pourcentage ; figure 8.3). Cette diminution diffère des écarts observés chez les personnes âgées de 25 ans et plus, soit une diminution moins importante ou non significative entre les deux années. De plus, l'augmentation de personnes percevant un risque minime est plus importante chez les 21-24 ans (+ 15 points de pourcentage) que chez les autres groupes d'âge (entre + 4,6 points de pourcentage et + 8 points de pourcentage).

Figure 8.2

Écart de proportion de la perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle de cannabis selon le genre, population de 15 ans et plus, Québec, 2018 et 2022



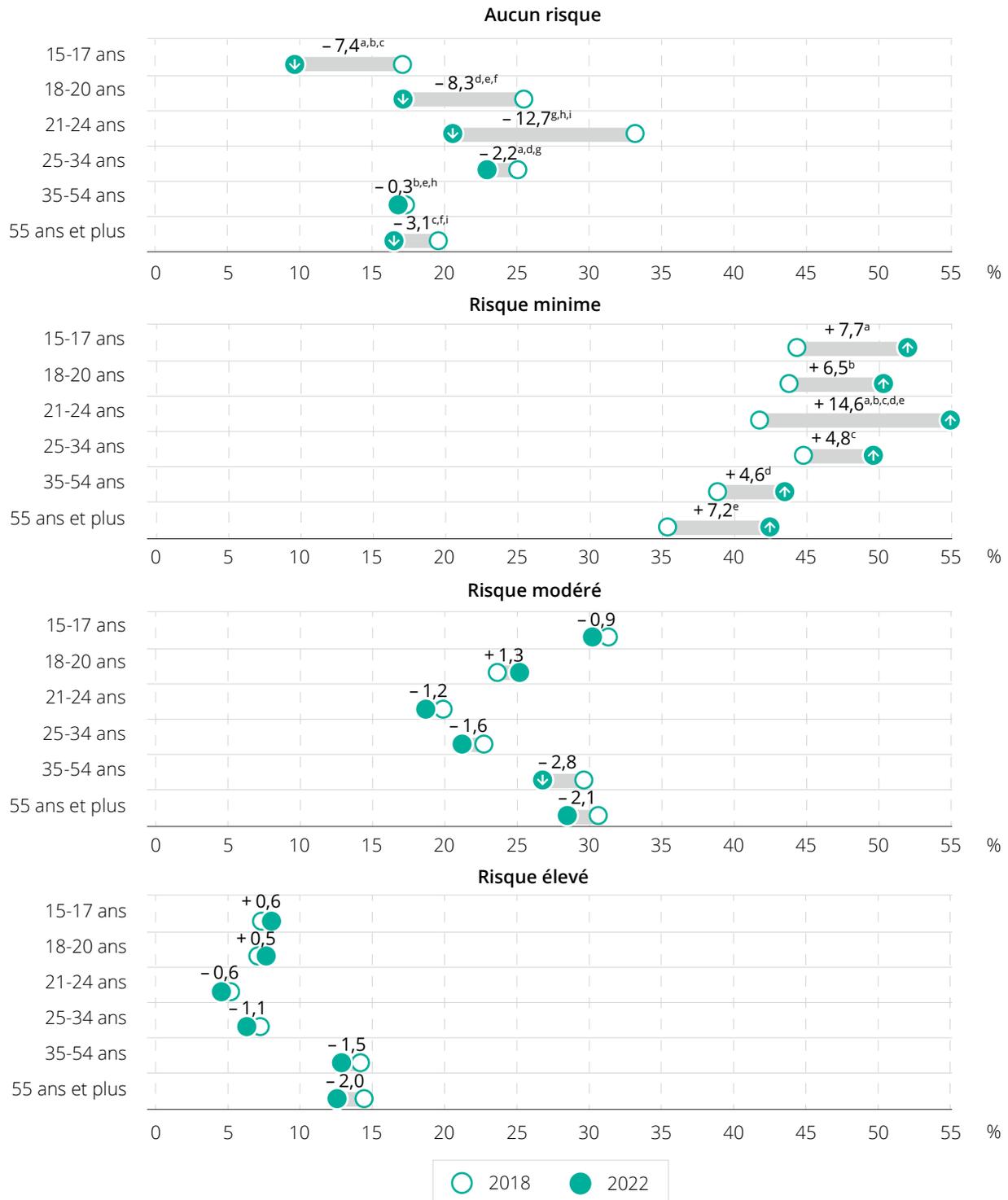
a Pour un niveau donné, le même exposant exprime une différence significative entre les écarts des hommes et des femmes, au seuil de 0,05.

⬆️⬆️ Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2022.

Figure 8.3

Écart de proportion de la perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation occasionnelle de cannabis selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018 et 2022



a,b,c,d,e,f,g,h,i Pour un niveau donné, le même exposant exprime une différence significative entre les écarts des groupes d'âge, au seuil de 0,05.

↑ ↓ Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2022.

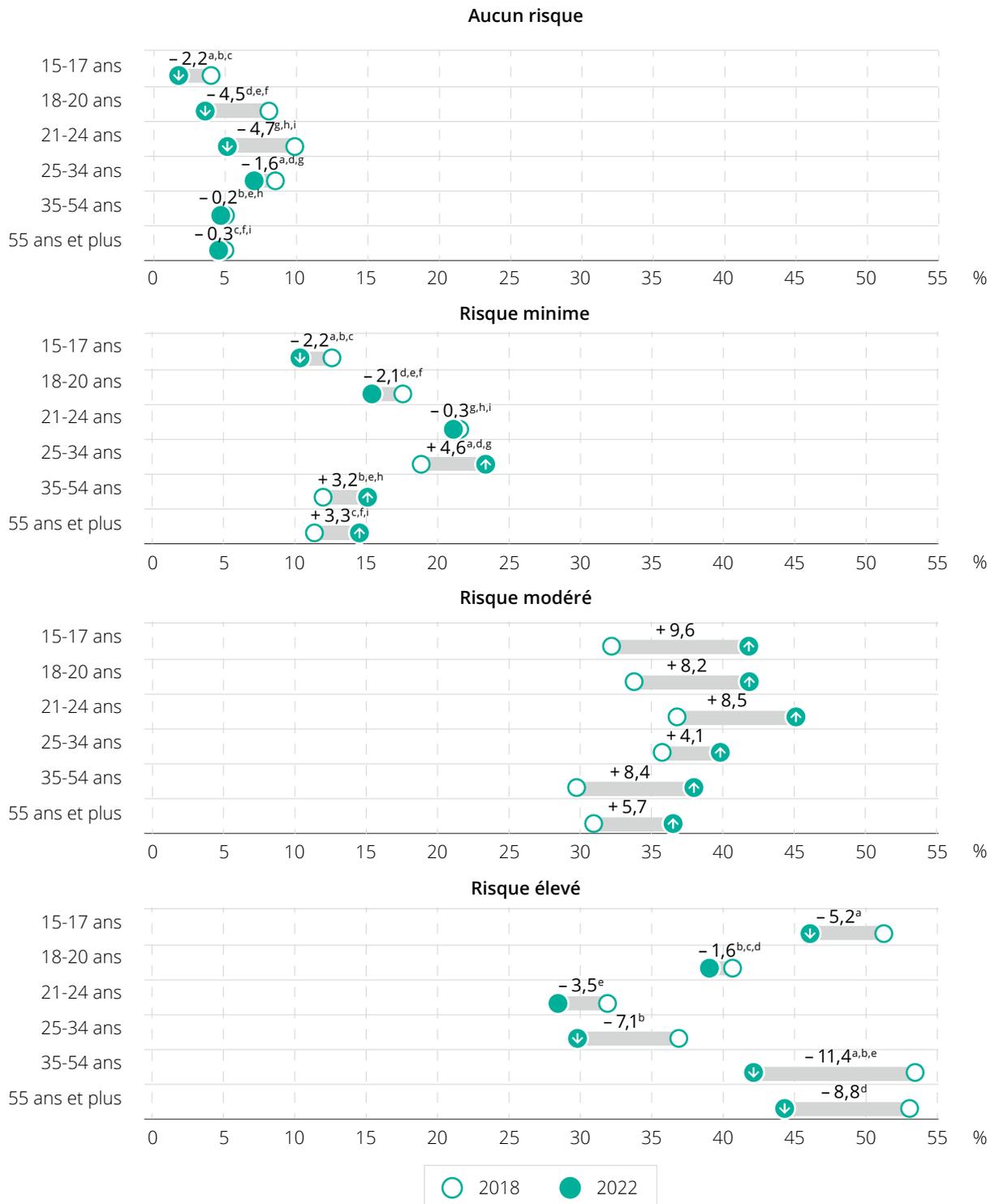
Quand nous comparons les résultats de l'EQC 2018 à ceux de l'EQC 2022, on constate une diminution de la proportion de personnes percevant un niveau de risque élevé pour la santé lié à une consommation **régulière** de cannabis (49 % c. 40 %) et de celle des personnes ne percevant aucun risque (6 % c. 4,8 % ; données non illustrées). En revanche, les proportions de celles estimant que ce type de consommation comporte un risque minime et un risque modéré ont augmenté entre 2018 et 2022 (respectivement, 14 % c. 16 % et 32 % c. 38 % ; données non illustrées).

On constate une diminution de la proportion de personnes percevant un niveau de risque élevé pour la santé lié à une consommation régulière de cannabis chez les hommes et chez les femmes, mais les données de l'enquête ne permettent pas de détecter de différence significative entre les hommes et les femmes pour cette diminution (données non illustrées). Par

ailleurs, on constate que la diminution de la proportion de personnes qui jugent que la consommation régulière de cannabis comporte un risque élevé pour la santé est plus importante chez les personnes de 35 à 54 ans (- 11 points de pourcentage) que chez les 15-17 ans (- 5 points de pourcentage) et les 25-34 ans (- 7 points de pourcentage ; figure 8.4). Cette diminution chez les 35-54 ans diffère également de ce qui est observé chez les 18-24 ans, pour lesquels on ne peut détecter d'écarts significatifs entre 2018 et 2022. De même, la proportion de personnes percevant un risque minime a évolué différemment selon l'âge. On remarque une diminution chez les personnes de 15 à 17 ans (- 2,2 points de pourcentage), alors qu'une augmentation est observée, entre l'EQC 2018 et l'EQC 2022, chez les groupes d'âge des 25 ans et plus (de + 3,2 points de pourcentage à + 4,6 points de pourcentage).

Figure 8.4

Écart de proportion de la perception du niveau de risque pour la santé associé à la consommation régulière de cannabis selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018 et 2022



a,b,c,d,e,f,g,h,i Pour un niveau donné, le même exposant exprime une différence significative entre les écarts des groupes d'âge, au seuil de 0,05.

⬆️⬆️ Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2022.

8.3 Nombre de personnes de l'entourage consommant du cannabis

Perception du nombre de personnes de l'entourage qui consomment du cannabis à l'occasion ou régulièrement

Cet indicateur a été construit à partir de la question suivante, qui a été posée à toutes les personnes de 15 ans et plus : « *Selon vous, parmi les personnes de votre entourage (amis, connaissances, collègues et membres de votre famille), combien consomment du cannabis (à l'occasion ou régulièrement) ?* ».

Les choix de réponses étaient : « *Chacune d'entre elles* », « *La plupart d'entre elles* », « *Environ la moitié d'entre elles* », « *Quelques-unes d'entre elles* », « *Aucune d'entre elles* ». Pour les analyses, on a regroupé les deux premiers choix de réponses pour former la catégorie « *Chacune ou la plupart d'entre elles* ».

Comparaison entre 2021 et 2022

En 2022, 5 % de la population québécoise de 15 ans et plus estiment que toutes les personnes de leur entourage ou la plupart d'entre elles consomment du cannabis à l'occasion ou régulièrement, alors que 9 % considèrent qu'environ la moitié d'entre elles le font (tableau 8.4). Les proportions observées en 2021 étaient légèrement supérieures (respectivement 6 % et 11 %). Entre les deux années, aucune différence significative n'a été détectée en ce qui concerne la proportion des Québécois qui estiment que ce sont quelques personnes de leur entourage qui consomment du cannabis à l'occasion ou régulièrement.

On remarque que la proportion de Québécois de 15 ans et plus qui estiment qu'aucune personne de leur entourage ne consomme du cannabis a augmenté entre l'EQC 2021 et l'EQC 2022, passant de 32 % à 36 %. Lorsque l'on examine cette proportion par groupes d'âge, on observe une augmentation pour chacun des groupes, bien que cette hausse ne soit pas significative chez les 25-34 ans.

Tableau 8.4

Perception du nombre de personnes de son entourage qui consomment du cannabis à l'occasion ou régulièrement selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018, 2021 et 2022

	Chacune ou la plupart d'entre elles			Environ la moitié d'entre elles			Quelques-unes d'entre elles			Aucune d'entre elles		
	2018	2021	2022	2018	2021	2022	2018	2021	2022	2018	2021	2022
	%											
Total	6,2	6,0	5,0 –	9,6	10,6	8,8 –	49,6	51,2	50,2	34,6	32,2	36,0 +
Âge												
15-17 ans	11,3	7,6	6,5	15,5	10,4	9,1	50,2	50,1	48,2	23,0	31,9	36,2 +
18-20 ans	17,4	15,8	10,6 –	18,6	17,2	13,9	48,4	50,5	50,6	15,6	16,5	24,9 +
21-24 ans	16,1	15,6	13,0	19,7	21,4	18,7	51,5	51,4	52,4	12,7	11,6	15,9 +
25-34 ans	11,4	11,1	10,6	17,3	22,3	18,4	53,3	51,4	53,7	18,0	15,2	17,3
35-54 ans	4,4	4,9	4,1	8,3	11,0	8,9 –	54,0	55,7	55,0	33,3	28,4	32,1 +
55 ans et plus	2,5*	2,4	2,0	4,4	3,7	3,3	44,2	47,8	45,1 –	48,9	46,1	49,7 +

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

+/- Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2021, au seuil de 0,05.

Note : Bien que les données de trois éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2021 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2021 et 2022.

Comparaison entre 2018 et 2022

Lorsque l'on compare les résultats de 2018 à ceux de 2022, on constate que la proportion de Québécois qui estiment que chaque personne de son entourage ou la plupart d'entre elles consomme du cannabis à l'occasion ou régulièrement diminue, passant de 6 % à 5 % (données non illustrées).

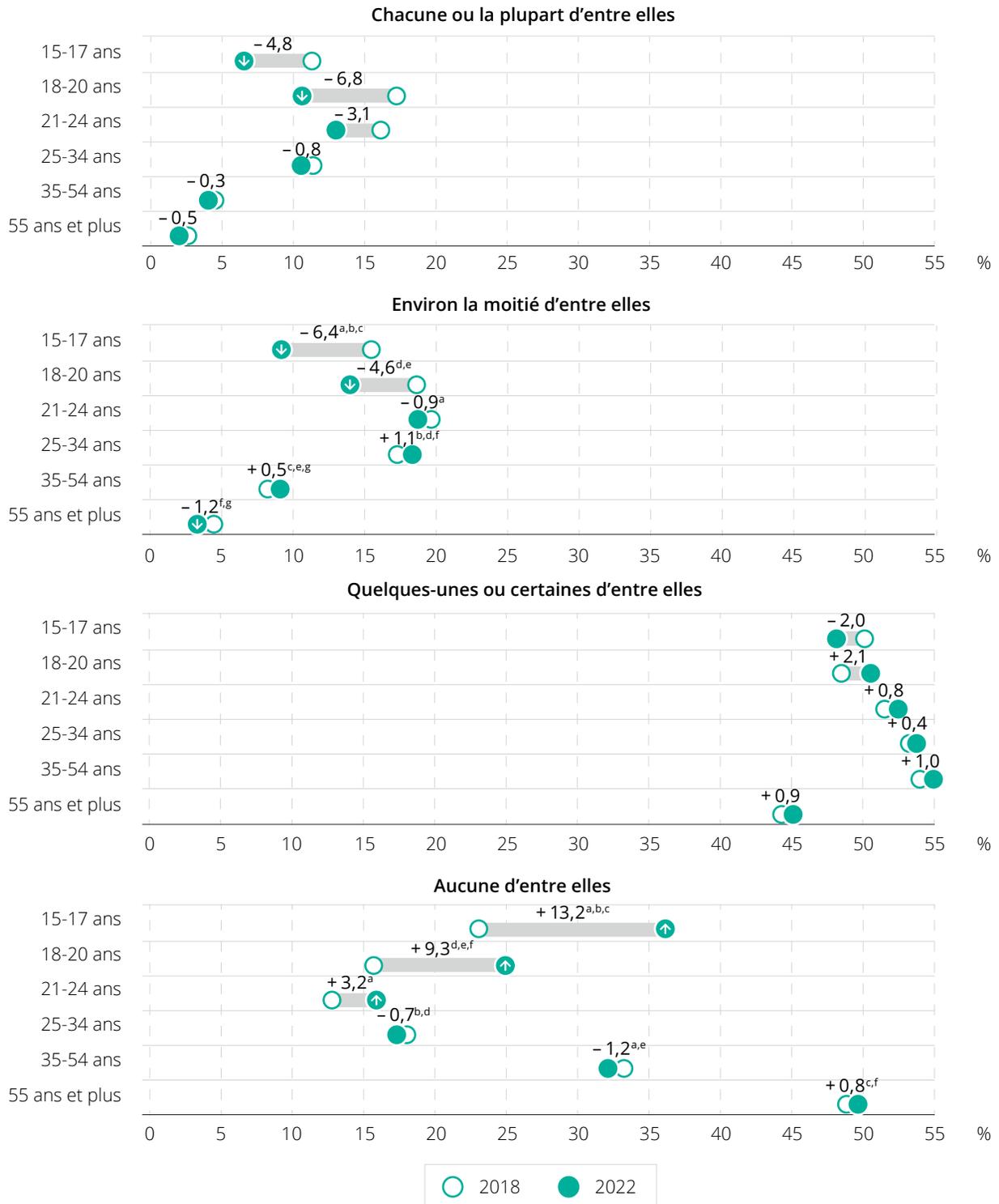
Lorsque nous analysons les écarts entre 2018 et 2022, on observe notamment une augmentation de la proportion de Québécois qui estiment qu'aucune personne de leur entourage ne consomme du cannabis à l'occasion ou régulièrement chez les groupes d'âges de 15 à 17 ans (+ 13 points de pourcentage) et de 18 à 20 ans (+ 9 points

de pourcentage ; figure 8.5). La situation est différente chez les 25 ans et plus alors qu'on ne détecte pas de différence significative entre 2018 et 2022.

À l'inverse, on note une diminution de la proportion de personnes qui jugent qu'environ la moitié des personnes de leur entourage consomment du cannabis. La diminution chez les 15-17 ans, les 18-20 ans et les 55 ans et plus (respectivement - 6 points de pourcentage, - 4,6 points de pourcentage et - 1,2 point de pourcentage) est différente des variations observées chez les groupes des 25-54 ans, pour lesquels on ne détecte pas d'écart significatif.

Figure 8.5

Écart de proportion de la perception du nombre de personnes de son entourage qui consomment du cannabis à l'occasion ou régulièrement selon l'âge, population de 15 ans et plus, Québec, 2018 et 2022



a,b,c,d,e,f,g Pour une perception donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les écarts des groupes d'âge, au seuil de 0,05.

↑ ↓ Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2018, au seuil de 0,05.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018 et 2022.

À retenir

- Entre les éditions 2021 et 2022, il y a une légère baisse de la proportion de personnes de 15 ans et plus qui estiment que consommer du cannabis à l'occasion est tout à fait ou plutôt inacceptable socialement (30 % c. 28 %).
- En 2022, la proportion de personnes de 15 ans et plus qui jugent que consommer du cannabis à l'occasion comporte un risque minime ou aucun risque pour la santé ne se différencie pas sur le plan statistique comparativement à celle de 2021.
- On estime qu'entre l'EQC 2021 et l'EQC 2022, la proportion de la population québécoise de 15 ans et plus qui juge que consommer du cannabis régulièrement ne comporte aucun risque ou comporte un risque minime pour la santé n'a pas varié de façon notable.
- Entre les éditions 2021 et 2022, il y a une légère baisse de la proportion de personnes de 15 ans et plus qui estiment que la plupart ou toutes les personnes de leur entourage consomment du cannabis à l'occasion ou régulièrement (6 % c. 5 %) et de celle des personnes qui évaluent que c'est environ la moitié d'entre elles qui le font (11 % c. 9 %).

Conclusion générale

Évolution des habitudes de consommation au Québec et phénomènes émergents

La comparaison des résultats de l'EQC 2022 avec ceux de l'EQC 2021 nous permet de faire plusieurs constats. Tout d'abord, la proportion des personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête semble être restée relativement stable au Québec entre 2021 et 2022 (respectivement 20 % et 19 %), et ce, pour chacun des groupes d'âge. De plus, si l'on remarque qu'il y a eu plusieurs changements dans la consommation de cannabis et des perceptions à son égard tout de suite après la légalisation (Conus et autres 2022), la comparaison des données de 2021 à celles de 2022 semble toutefois indiquer qu'il n'y a pas de changements majeurs dans les comportements associés à la consommation de cannabis. C'est le cas, par exemple, pour les fréquences de consommation (types de consommateurs) et le contenu en cannabinoïdes du cannabis consommé. C'est également le cas pour les données qui concernent certains comportements associés à une consommation à risque, notamment le fait de consommer du cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude et de consommer du cannabis en combinaison avec d'autres substances, mais aussi pour les données sur le niveau de risque de consommation problématique. En parallèle, on constate que les perceptions de la population québécoise à l'égard du cannabis ont peu changé dans la dernière année.

Soulignons toutefois quelques différences observées entre les données de l'EQC 2022 et celles de l'année précédente. Même si la comparaison des données de 2021 avec celles de 2022 nous permettent d'observer que les proportions de consommateurs s'étant procuré du cannabis au cours des 12 derniers mois auprès d'un membre de la famille, d'un ami ou d'une connaissance, à la SQDC, ou auprès d'une source légale dans une autre province ne varient pas de façon notable, nous remarquons que la proportion de consommateurs s'étant approvisionnés auprès d'un fournisseur illégal a diminué ; elle est passée de 11 % en 2021 à 8 % en 2022. Bien que cette diminution puisse sembler être positive, la valeur de 2022 pourrait être sous-estimée. En effet, on note

qu'un certain nombre de consommateurs ont tendance à s'approvisionner dans une autre province que le Québec en faisant leurs achats sur Internet. Mentionnons que le fait d'acheter du cannabis dans une autre province sur Internet et de le faire livrer au Québec est illégal (Québec 2018), et ce, même si cet achat est effectué auprès d'un détaillant autorisé par une autre province. Au Québec, seule la Société québécoise du cannabis (et un producteur de cannabis sous certaines conditions) peut vendre du cannabis à des particuliers. Ainsi, certaines sources provenant d'autres provinces peuvent s'avérer être des sources illégales, sans pour autant que les consommateurs en soient conscients. De ce fait, les personnes se trouvant dans cette situation n'ont possiblement pas sélectionné le choix « fournisseur illégal » lorsqu'ils ont rempli le questionnaire. Dans le but de décrire plus précisément cette réalité, nous apporterons des modifications lors de l'EQC 2023. En attendant, certains résultats de l'EQC 2022 pour la tranche d'âge des 18-34 ans, une population utilisant fortement Internet, concordent avec la suspicion d'une sous-estimation de la proportion d'approvisionnement d'un fournisseur illégal. Tout d'abord, la proportion de consommateurs s'étant approvisionnés auprès d'un fournisseur illégal a diminué chez les personnes âgées de 18 à 20 ans, passant de 20 % en 2021 à 13 % en 2022. Rappelons que ces dernières n'ont pas l'âge légal pour acheter à la SQDC. Puis, la proportion de consommateurs s'étant approvisionnés à la SQDC a diminué chez les 25-34 ans ; elle est passée de 81 % en 2021 à 72 % en 2022.

Les résultats de l'EQC 2022 semblent indiquer que peu de modifications se sont produites depuis 2021 en ce qui concerne les perceptions des Québécois à l'égard du cannabis et les habitudes de consommation d'une majorité de consommateurs de cannabis.

En parallèle, mentionnons l'augmentation marquée de la proportion de consommateurs qui vapotent du cannabis alors que les produits de vapotage sont essentiellement disponibles sur le marché illégal au Québec. Cette proportion est passée de 14 % en 2019, première année de l'enquête où le vapotage de cannabis a été mesuré de manière indépendante, à 19 % en 2021, puis à 24 % en 2022. Ce sont toutefois les hausses chez les plus jeunes qu'il faut relever : les proportions de vapoteurs de cannabis chez les 15-17 ans étaient de 25 % en 2019, puis de 44 % en 2021 pour atteindre 70 % en 2022 ; celles chez les 18-20 ans étaient de 23 % en 2019, de 31 % en 2021 et est maintenant de 46 % en 2022.

Entre 2021 et 2022, une certaine stabilité des phénomènes mesurés par l'EQC a été observée. Par conséquent, et pour la première fois, nous avons effectué des analyses complémentaires sur l'évolution de la consommation de cannabis afin de déterminer si les variations de certains phénomènes entourant le cannabis pouvaient être différentes entre divers sous-groupes, soit entre les hommes et les femmes ou entre les groupes d'âge d'intérêt. Plus précisément, l'objectif de ces analyses est de décrire les écarts entre 2018 (ou 2019 si nécessaire) et 2022 et d'observer si certains sous-groupes se différencient des autres dans l'évolution de leurs habitudes de consommation. Ces analyses semblent indiquer que les habitudes de consommation des hommes et des femmes ont évolué de façon relativement semblable depuis 2018. En effet, même si les proportions de certains indicateurs ont varié significativement pour chacun de ces deux groupes, le sens et l'ampleur de ces variations sont généralement du même ordre de grandeur.

Les résultats sont toutefois nettement plus marqués lorsque l'on compare les écarts entre les groupes d'âge. En ce qui concerne la prévalence de consommation au cours des 12 derniers mois, le groupe d'âge des 15-17 ans se démarque par une diminution entre 2018 et 2022 (- 3,8 points de pourcentage), tandis que comparativement à l'augmentation observée chez les groupes âgés de 25 ans et plus se distinguent par une augmentation entre ces deux mêmes années (entre + 4,0 points de pourcentage et + 11 points de pourcentage). L'analyse révèle que les écarts entre 2018 et 2022 diffèrent selon l'âge pour certains indicateurs, notamment la consommation de cannabis par vapotage et sous forme de boissons, le contenu en cannabinoïdes des produits consommés ou encore la consommation combinée de cannabis et

de tabac ou de nicotine et de drogues ou de substances illégales. Entre autres raisons, ces résultats sont probablement le reflet des possibilités d'approvisionnement (légal ou illégal) des consommateurs des différents groupes d'âge et des habitudes de consommation déjà ancrées. Soulignons encore que les données montrent une certaine sensibilisation des Québécois de 15 ans et plus aux risques que comporte la consommation de cannabis, puisqu'on observe une diminution depuis 2018 de la proportion de ceux qui perçoivent que la consommation régulière de cannabis ne comporte aucun risque pour la santé. Cette diminution est plus importante chez les 15-24 ans (entre - 2,2 points de pourcentage et - 4,7 points de pourcentage) que chez les 25 ans et plus (de - 0,2 point de pourcentage à - 1,6 point de pourcentage).

Finalement, l'analyse réalisée sur l'évolution de l'âge d'initiation montre que même s'il est encore tôt pour voir des changements marqués, la première consommation de cannabis des 15-24 ans arrive plus tard en 2022 qu'en 2018. Ce résultat concorde avec la diminution de la proportion de personnes de 15 à 17 ans et de 18 à 20 ans ayant consommé du cannabis au cours de leur vie.

Le cannabis au Québec : portrait de 2022

Les données de l'EQC 2022 permettent de décrire en détail les différentes habitudes de consommation des Québécois de 15 ans et plus lors de l'année précédant l'enquête. On observe que c'est environ un Québécois de 15 ans et plus sur cinq (19 %) qui a consommé au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les plus grandes proportions de consommateurs de cannabis se trouvent chez les 21-24 ans (40 %) et chez les 25-34 ans (37 %). Parmi les Québécois ayant consommé du cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête, près de 42 % en ont consommé moins d'un jour par mois, alors qu'environ 19 % l'ont fait occasionnellement (1 à 3 jours par mois), 24 % régulièrement (1 à 6 jours par semaine) et 14 % quotidiennement. Soulignons que lorsque l'on regarde la répartition des différents types de consommateurs dans la population totale de 15 ans et plus au Québec, on constate que près de 8 % des Québécois consomment moins d'un jour par mois, que 3,7 % sont des consommateurs occasionnels, que 4,7 % sont des consommateurs réguliers et que 2,8 % sont des

consommateurs quotidiens. Selon l'EQC 2022, environ 67 % des consommateurs se sont approvisionnés à la SQDC au moins une fois. Les autres sources d'approvisionnement sont, notamment, un membre de la famille, un ami ou une connaissance (41 %), une source légale d'une autre province (12 %) et un fournisseur illégal (8 %).

L'édition 2022 de l'enquête apporte également une nouvelle information sur la façon dont la population a reçu des messages de sensibilisation et de prévention ou a été exposée à de la publicité concernant le cannabis. Environ 79 % des Québécois de 15 ans et plus ont été exposés à des messages de sensibilisation concernant le cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête, principalement les 15-17 ans (91 %), les 18-20 ans (88 %) et les 21-24 ans (86 %). Près de 66 % des Québécois de 15 ans et plus ont été exposés à ces messages par le biais de la télévision ou de la radio, et environ 38 % de la population dans un contexte d'utilisation des médias sociaux. En parallèle, près de 41 % des Québécois de 15 ans et plus ont été exposés à des publicités concernant le cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête. En outre, on observe que 27 % des Québécois ont été exposés à ces messages par le biais de la télévision ou de la radio et 19 % par l'intermédiaire des médias sociaux. L'exposition des plus jeunes aux messages de publicité est particulièrement d'intérêt, car la loi vise spécifiquement à l'interdire aux mineurs et aux moins de 21 ans dans certaines circonstances. Selon l'EQC 2022, on constate que c'est presque la moitié des 15-17 ans (48 %) et des 18-20 ans (46 %) qui ont indiqué avoir été exposés à des publicités sur le cannabis, et que les 15-17 ans sont proportionnellement plus nombreux que dans tous les groupes d'âge de 21 ans et plus à y avoir été exposés. Soulignons que, que ce soit pour les messages de sensibilisation ou pour les publicités à l'égard du cannabis, l'âge joue un rôle important quant aux médias d'exposition. Ainsi, la télévision et la radio sont les principaux médias d'exposition des 35-54 ans et des 55 ans et plus, alors que les médias sociaux et les sites Web sont ceux qui concernent particulièrement les 15-24 ans. Ces résultats renvoient à l'utilisation générale de ces différents médias en fonction de l'âge (Académie de la transformation numérique 2021; Centre d'études sur les médias 2022), et ce, peu importe le sujet abordé dans les messages. Ces données, bien qu'imparfaites en raison du risque de biais de rappel et de confusion entre les deux types de

message, sont toutefois particulièrement intéressantes pour brosser un premier portrait général de l'horizon des messages véhiculés sur le cannabis dans plusieurs groupes d'âge.

Portée et limites de l'enquête

L'EQC est une enquête populationnelle à portée provinciale décrivant l'ensemble de la population du Québec âgée de 15 ans et plus. Elle est menée en suivant une méthodologie rigoureuse, reposant sur des techniques éprouvées de collecte de données (Boucher 2023). Cette enquête permet de décrire de façon détaillée plusieurs aspects de la consommation de cannabis grâce à de nombreux indicateurs, qui ont été mesurés avant la légalisation, et, par la suite, de façon récurrente. La validité des données repose sur les renseignements fournis par les répondants. Lors de l'interprétation des résultats, il est donc nécessaire de prendre en compte qu'il s'agit d'habitudes de consommation autorapportées. Ainsi, il est possible que les variations observées pour certains indicateurs soient en partie explicables par une augmentation de la déclaration causée par une diminution du biais de désirabilité sociale (défini comme la tendance qu'ont les individus à vouloir se présenter sous un jour favorable et à ne pas dévoiler des informations qui les feraient mal voir) au courant des dernières années.

Finalement, rappelons que les analyses présentées dans ce rapport sont descriptives et bivariées. Elles ne permettent pas de statuer sur des liens de causalité entre les indicateurs et les variables de croisement. Elles ne tiennent pas compte des interactions plus complexes entre les variables qui pourraient modifier les associations initialement détectées entre un indicateur et une variable de croisement, comme pourrait le faire une analyse multivariée. De plus, ces analyses ne permettent pas de tenir compte de l'effet confondant possible de certaines autres variables. À cet égard, mentionnons en particulier les associations observées entre un indicateur donné et le plus haut niveau de scolarité, pour lesquelles l'âge pourrait être un facteur confondant. En effet, ces associations pourraient être expliquées en partie par l'âge des répondants, car, notamment, les 15-17 ans sont normalement trop jeunes pour avoir déjà obtenu un diplôme d'études collégiales ou universitaires. On pourrait aussi donner en exemple les associations entre le type de consommateur et d'autres habitudes de consommation.

L'EQC dans l'avenir

L'objectif de cette édition de l'EQC est d'offrir une continuité dans la description des phénomènes entourant la consommation de cannabis au Québec et de garder sous la loupe les indicateurs de comportements potentiellement à risque pour la santé des Québécois. L'importante augmentation observée de la proportion de vapoteurs de cannabis, particulièrement chez les jeunes, constitue un bon exemple de l'utilité de fournir des données annuelles sur les habitudes de consommation. D'autres éléments en lien avec le vapotage de cannabis peuvent être mesurés et seront intégrés au questionnaire lors de la prochaine édition de l'enquête. Ces données nous permettront de mettre en lumière certains phénomènes entourant la consommation de cannabis.

L'EQC reste un outil de choix pour fournir de précieuses données permettant d'informer les différents acteurs de la santé publique, les décideurs aux paliers national et régional, ainsi que les chercheurs et le public en général. Alors que nous approchons de la cinquième année post-légalisation, le mandat de l'EQC, soit de surveiller et de mesurer les phénomènes entourant le cannabis au Québec, reste pertinent. L'EQC 2023 s'inscrit encore dans une optique de mesure continue des comportements et des opinions des Québécois entourant la consommation de cannabis, tout en permettant d'approfondir certains aspects pouvant avoir des implications sur la santé publique. Après l'EQC 2023, quatre autres éditions de l'EQC sont planifiées afin de remplir pleinement ce mandat.

Glossaire

► Âge au moment de l'enquête

L'information relative à l'âge au moment de l'enquête est obtenue à l'aide des questions posées en début de questionnaire, lesquelles ont comme objectif que le questionnaire est bel et bien rempli par la personne sélectionnée et comprennent la validation de la date de naissance du répondant. L'âge au moment de l'enquête est calculé en faisant la différence entre la date à laquelle le questionnaire est rempli et la date de naissance. Cette variable est ensuite catégorisée en six groupes d'âge qui sont utilisés pour les analyses : les 15-17 ans, les 18-20 ans, les 21-24 ans, les 25-34 ans, les 35-54 ans et les 55 ans et plus.

► Consommation de cannabis au cours de la vie

Cette variable a été créée afin de décrire, pour l'ensemble de la population, la consommation de cannabis au cours de la vie de même que la consommation de cannabis au cours des 12 mois précédant l'enquête. Les questions « *Au cours de votre vie, avez-vous déjà consommé du cannabis ?* » et « *Au cours des 12 derniers mois, avez-vous consommé du cannabis ?* » sont posées aux participants. Les choix de réponses sont « *Oui* » ou « *Non* ». La variable générée présente les catégories suivantes : « *Oui, au cours des 12 mois* », « *Oui, mais pas au cours des 12 derniers mois* », « *N'a jamais consommé* ».

► Genre

Suivant les recommandations pour la prise en compte du genre dans les statistiques (Institut de la statistique du Québec 2021), cette variable découle de la question « *Quel est votre genre ?* », pour laquelle les choix de réponses possibles sont « *Masculin* », « *Féminin* », « *Ou veuillez préciser* ». Afin d'orienter les répondants, l'information suivante leur est fournie : « *Par genre, on entend le genre actuel, qui peut différer du sexe assigné à la naissance ou de celui inscrit dans les documents officiels.* » Au besoin, une explication plus détaillée et standardisée de la notion de genre et du dernier choix de réponse est fournie au répondant.

Pour des raisons de qualité des estimations et de confidentialité, et compte tenu de la petite taille de la population concernée, la publication de statistiques pour le groupe des personnes non binaires n'est pas possible pour cette enquête. Les résultats sont diffusés au moyen d'une variable de genre binaire, construite par imputation de manière à inclure toutes les personnes répondantes dans les analyses. Les catégories « *Femme* » et « *Homme* » comprennent les femmes et les hommes cisgenres et transgenres.

► Indice de défavorisation matérielle et sociale

L'indice de défavorisation matérielle et sociale est un proxy de type écologique qui permet d'assigner à un individu une information socioéconomique afin de combler l'absence de ce type d'information chez ceux ayant participé à l'enquête (Gamache et autres 2017). Cet indice est obtenu à partir de six indicateurs issus du recensement de 2016. Les indicateurs pris en compte pour la construction de l'indice sont la proportion de personnes de 15 ans et plus sans certificat ou diplôme d'études secondaires, la proportion de personnes de 15 ans et plus ayant un emploi, le revenu moyen des personnes de 15 ans et plus, la proportion de personnes de 15 ans et plus vivant seules dans leur domicile, la proportion de personnes de 15 ans et plus séparées, divorcées ou veuves et la proportion de familles monoparentales. L'assignation de l'indice à un individu est faite en fonction de son code postal. L'indice est présenté, pour toute la population à l'étude, en quintiles, le premier quintile représentant le fait de vivre dans un milieu très favorisé et le cinquième celui de vivre dans un milieu très défavorisé.

► **Modification de sa consommation de cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude en raison de la pandémie de COVID-19 au cours des 12 derniers mois**

On a d'abord demandé aux personnes ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois si elles avaient consommé avant ou pendant leur journée de travail ou d'étude dans la dernière année. Dans le cas d'une réponse positive, les questions suivantes ont été posées :

1. « *Au cours des 12 derniers mois, est-ce que la pandémie de COVID-19 a influencé votre consommation de cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude (sur place ou à distance) ?* ». Les choix de réponse possibles sont « *Oui* » et « *Non* » ;
2. « *De quelle façon la pandémie de COVID-19 a-t-elle affecté votre consommation de cannabis juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude au cours des 12 derniers mois ? Cette habitude de consommation...* »
 - *a augmenté en raison de la pandémie de COVID-19*
 - *a diminué en raison de la pandémie de COVID-19* »

Les réponses aux questions 1) et 2) sont combinées de sorte que les personnes ayant répondu « *Non* » à la première se trouvent dans la catégorie « *N'a pas modifié sa consommation* » de l'indicateur et de sorte que celles ayant répondu « *Oui* » et ayant répondu à la deuxième question sont classées en fonction de leur réponse à cette dernière question. Le dénominateur de cet indicateur est composé de l'ensemble de la population ayant consommé juste avant ou pendant une journée de travail ou d'étude au cours des 12 derniers mois.

► **Niveau de scolarité**

La variable relative au niveau de scolarité au moment de l'enquête est créée, pour l'ensemble de la population, à partir de la question « *Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez terminé ?* », pour laquelle les choix de réponses sont : « 1) *Études primaires ou moins* », « 2) *Études secondaires partielles* », « 3) *Diplôme d'études secondaires* », « 4) *Diplôme ou certificat d'études d'une école de métier ou de formation professionnelle* », « 5) *Diplôme d'un collège commercial* », « 6) *Diplôme d'un cégep* », « 7) *Diplôme universitaire de premier cycle (certificat, mineure, majeure, baccalauréat)* », « 8) *Maîtrise, doctorat ou diplôme d'études supérieures* » et « 9) *Autre* ». Les deux premiers choix de réponses sont regroupés pour former la catégorie « *Inférieur au diplôme d'études secondaires* », le troisième choix de réponse constitue une catégorie en tant que telle, les choix de réponses quatre à six constituent la catégorie « *Diplôme d'études collégiales* » et les choix sept et huit sont regroupés afin de créer la catégorie « *Diplôme d'études universitaires* ». Notons que les réponses « *Autre* » et « *Inconnu* » sont traitées comme des réponses manquantes pour l'indicateur du niveau de scolarité.

► Niveau élevé de détresse psychologique

Le niveau de détresse psychologique est construit selon l'échelle de Kessler K6 (Kessler et autres 2002 ; Kessler et autres 2003 ; Kessler et autres 2010). Cette échelle se base sur six questions : « *Au cours du dernier mois, à quelle fréquence vous êtes-vous senti(e)...* » : « ... *nerveux (nerveuse) ?* », « ... *désespéré(e) ?* », « ... *agité(e) ou incapable de tenir en place ?* », « ... *si déprimé(e) que plus rien ne pouvait vous faire sourire ?* », « ... *que tout était un effort (à ce point fatigué[e] que tout est un effort) ?* », et « ... *bon(ne) à rien ?* ». Les choix de réponses possibles sont « *Tout le temps* », « *La plupart du temps* », « *Parfois* », « *Rarement* », et « *Jamais* ». Chacune des six questions se voit accorder un score de 0 à 4, le score total variant de 0 à 24. Plus le score total est élevé, plus la détresse est grande. Afin de décrire le sous-groupe ayant le niveau le plus élevé de détresse psychologique, le quintile supérieur de la distribution du niveau de détresse a été choisi. Dans l'EQC 2018, un score de huit ou plus correspondait à la valeur seuil du cinquième quintile de la distribution. Ce même seuil a été utilisé en 2022. Ainsi, pour cette variable, deux catégories ont été définies, lesquelles correspondent à un niveau élevé (catégorie « *Oui* » de la variable) ou à un niveau faible à modéré (catégorie « *Non* » de la variable). Le seuil utilisé n'étant pas un seuil clinique, les résultats présentés ne doivent pas être interprétés en termes de prévalence. Le dénominateur de cette variable est la population de 15 ans et plus.

► Satisfaction à l'égard de la vie

Le niveau de satisfaction à l'égard de la vie est mesuré à l'aide de la question « *Quel sentiment éprouvez-vous présentement à l'égard de votre vie en général sur une échelle de 0 à 10, où 0 signifie "Très insatisfait(e)" et 10 signifie "Très satisfait(e)" ?* » Un indicateur binaire a été construit. Les valeurs de six et plus sont regroupées afin de constituer la catégorie « Généralement satisfait ou très satisfait », alors que les valeurs inférieures à six composent la catégorie « Généralement insatisfait ou très insatisfait ». Ces catégories sont inspirées de *l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* de 2016 (Statistique Canada 2017). Le dénominateur de cette variable est la population de 15 ans et plus.

Références bibliographiques

- ACADÉMIE DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE (2021). « Actualités en ligne, réseaux sociaux et balados », *NETendances*, [En ligne], vol. 12, no 8, 23 p. [api.transformation-numerique.ulaval.ca/storage/644/netendances-2021-actualites-en-ligne-reseaux-sociaux-et-balados.pdf] (Consulté le 16 décembre 2022).
- AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (2019). *Recommandations canadiennes pour l'usage du cannabis à moindre risque*, [En ligne], Gouvernement du Canada, 4 p. [www.canada.ca/content/dam/themes/health/carousel/LRCUG%20Evidence%20Brief%20Final%20French.pdf] (Consulté le 22 novembre 2022).
- ASBRIDGE, M., et autres (2014). "Problems with the Identification of 'Problematic' Cannabis Use : Examining the Issues of Frequency, Quantity, and Drug Use Environment", *European Addiction Research*, [En ligne], vol. 20, no 5, septembre, p. 254-267. doi : [10.1159/000360697](https://doi.org/10.1159/000360697). (Consulté le 11 décembre 2018).
- BOUCHER, M. (2023). *Enquête québécoise sur le cannabis 2022. Méthodologie de l'enquête*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-cannabis-egc-2022-methodologie.pdf] (Consulté le 12 avril 2023).
- CAMIRAND, H., I. TRAORÉ et J. BAULNE (2016). *L'Enquête québécoise sur la santé de la population, 2014-2015 : pour en savoir plus sur la santé des Québécois. Résultats de la deuxième édition*, [En ligne], Québec, Institut de la Statistique du Québec, 207 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sur-la-sante-de-la-population-2014-2015-pour-en-savoir-plus-sur-la-sante-des-quebecois-resultats-de-la-deuxieme-edition.pdf] (Consulté le 12 décembre 2018).
- CANADA (2018). *Loi sur le cannabis, C-24.5, chapitre 16, à jour au 11 novembre 2021*, [En ligne], Ministère de la Justice. [laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-24.5/] (Consulté le 23 novembre 2021).
- CENTRE D'ÉTUDES SUR LES MÉDIAS (2022, mise à jour le février 2022). *Télévision*, [En ligne]. [www.cem.ulaval.ca/publics/portraits_sectoriels/television/] (Consulté le 16 décembre 2022).
- CONUS, F., D. GONZALEZ-SICILIA et H. CAMIRAND (2022). *Enquête québécoise sur le cannabis 2021. La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois. Portrait et évolution de 2018 à 2021*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 175 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-cannabis-consommation-perceptions-evolution-2018-2021.pdf] (Consulté le 31 octobre 2022).
- CONUS, F., M. C. STREET et M. BORDELEAU (2019). *Enquête québécoise sur le cannabis 2018. La consommation de cannabis et les perceptions des Québécois : un portrait prélégalisation*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 111 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sur-le-cannabis-2018-la-consommation-de-cannabis-et-les-perceptions-des-quebecois-un-portrait-prelegalisation.pdf] (Consulté le 26 novembre 2019).
- DAVIS, C. G., et autres (2009). "Drawing the line on risky use of cannabis: Assessing problematic use with the ASSIST", *Addiction Research & Theory*, [En ligne], vol. 17, no 3, juillet, p. 322-332. doi : [10.1080/16066350802334587](https://doi.org/10.1080/16066350802334587). (Consulté le 20 décembre 2018).
- FISCHER, B., et autres (2021). "Lower-Risk Cannabis Use Guidelines (LRCUG) for reducing health harms from non-medical cannabis use: A comprehensive evidence and recommendations update", *International Journal of Drug Policy*, [En ligne], août, p. 103381. doi : [10.1016/j.drugpo.2021.103381](https://doi.org/10.1016/j.drugpo.2021.103381). (Consulté le 24 novembre 2021).

- GAMACHE, P., D. HAMEL et R. PAMPALON (2017). *L'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref*, [En ligne], Institut national de santé publique du Québec, 9 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/santescope/indice-defavorisation/guidemethodologiquefr.pdf] (Consulté le 29 janvier 2019).
- HAMMOND, D., et autres (2019). "Prevalence of vaping and smoking among adolescents in Canada, England, and the United States: repeat national cross sectional surveys", *British Medical Journal*, [En ligne], vol. 365, p. l2219. doi : [10.1136/bmj.l2219](https://doi.org/10.1136/bmj.l2219). (Consulté le 21 décembre 2020).
- HUMENIUK, R., et autres (2010). *Brief intervention. The ASSIST-linked brief intervention for hazardous and harmful substance use. Manual for use in primary care*, [En ligne], Genève, Organisation mondiale de la santé, 40 p. [apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/44321/9789241599399_eng.pdf;jsessionid=852D048E395B4D8E6B1075280F1D21E7?sequence=1] (Consulté le 17 décembre 2019).
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2021). *Guide pour la prise en compte du genre dans les statistiques : recommandations du comité sur l'identité de genre*, Québec, L'Institut, 44 p.
- INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2023, mise à jour le 12 avril 2023). *Enquête québécoise sur le cannabis 2022*, [En ligne]. [statistique.quebec.ca/fr/document/enquete-quebecoise-sur-le-cannabis-2022] (Consulté le 27 janvier 2023).
- KESSLER, R. C., et autres (2002). "Short screening scales to monitor population prevalences and trends in non-specific psychological distress", *Psychological Medicine*, [En ligne], vol. 32, no 6, août, p. 959-976. [www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/12214795] (Consulté le 10 décembre 2018).
- KESSLER, R. C., et autres (2003). "Screening for serious mental illness in the general population", *Archives of General Psychiatry*, [En ligne], vol. 60, no 2, février, p. 184-189. doi : [10.1001/archpsyc.60.2.184](https://doi.org/10.1001/archpsyc.60.2.184). (Consulté le 12 février 2020).
- KESSLER, R. C., et autres (2010). "Screening for serious mental illness in the general population with the K6 screening scale: results from the WHO World Mental Health (WMH) survey initiative", *International Journal of Methods in Psychiatric Research*, [En ligne], vol. 19 suppl. 1, juin, p. 4-22. doi : [10.1002/mpr.310](https://doi.org/10.1002/mpr.310). (Consulté le 10 décembre 2018).
- LEOS-TORO, C., S. SHIPLI et D. HAMMOND (2018). "Perceived support for medical cannabis use among approved medical cannabis users in Canada", *Drug and Alcohol Review*, [En ligne], vol. 37, no 5, p. 627-636. doi : [10.1111/dar.12823](https://doi.org/10.1111/dar.12823). (Consulté le 19 novembre 2021).
- LEVASSEUR, M.-E., P. POULIN et J.-M. LECLERC (2021). *Effets sur la santé associés à l'exposition à la fumée secondaire de cannabis dans les milieux intérieurs*, [En ligne], Institut national de santé publique, 74 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2789-effets-exposition-fumee-secondaire-cannabis.pdf] (Consulté le 30 septembre 2021).
- MARCHAND, A., et M.-E. LEVASSEUR (2022). *Effets sur la santé de la consommation quotidienne ou quasi quotidienne à long terme de cannabis*, [En ligne], Institut national de santé publique du Québec, 76 p. [www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2885-effets-sante-consommation-long-terme-cannabis.pdf] (Consulté le 24 octobre 2022).
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (2007). A. OMS - ASSIST V3.0, [Questionnaire], [En ligne], 6 p, [www.pepra.ch/application/files/3816/5167/6080/ASSIST-Screening-fr.pdf] (Consulté le 15 février 2018).
- PREUSS, U. W., et autres (2021). "Cannabis Use and Car Crashes: A Review", *Front Psychiatry*, [En ligne], vol. 12, mai, p. 643315. doi : [10.3389/fpsy.2021.643315](https://doi.org/10.3389/fpsy.2021.643315). (Consulté le 7 juillet 2021).
- QUÉBEC (2018). *Loi encadrant le cannabis : RLRQ, chapitre C-5.3, à jour au 31 août 2021*, [En ligne], Québec, L'Éditeur officiel du Québec. [www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/ShowDoc/cs/C-5.3] (Consulté le 17 novembre 2021).

- REID, M. (2020). "A qualitative review of cannabis stigmas at the twilight of prohibition", *Journal of Cannabis Research*, [En ligne], vol. 2, no 1, décembre, p. 46. doi : [10.1186/s42238-020-00056-8](https://doi.org/10.1186/s42238-020-00056-8). (Consulté le 19 novembre 2021).
- ROBERTSON, K., et M. THYNE (2021). "Legalization of recreational cannabis : Facilitators and barriers to switching from an illegal to a legal source", *Preventive Medicine Reports*, [En ligne], vol. 24, décembre, p. 101639. doi : [10.1016/j.pmedr.2021.101639](https://doi.org/10.1016/j.pmedr.2021.101639). (Consulté le 11 février 2022).
- ROTERMANN, M. (2019). « Analyse des tendances de la prévalence de la consommation de cannabis et des mesures connexes au Canada », *Rapports sur la santé*, [En ligne], produit no 82-003-X au catalogue de Statistique Canada, vol. 30, no 6, juin, p. 3-15. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/82-003-x/2019006/article/00001-fra.pdf?st=lf5_myC-] (Consulté le 19 juin 2019).
- ROTERMANN, M. (2021). « Regard rétrospectif en 2020, l'évolution de la consommation de cannabis et des comportements connexes au Canada », *Rapports sur la santé*, [En ligne], produit no 82-003-X au catalogue de Statistique Canada, vol. 32, no 4, avril, p. 3-16. [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/82-003-x/2021004/article/00001-fra.pdf?st=8Atc0skm] (Consulté le 22 avril 2021).
- ROY, S., et M. DESSUREAULT (2021). *La consommation de cannabis et ses sphères d'influence au Québec. Perspective des consommateurs actuels et potentiels*, [En ligne], Association pour la santé publique du Québec, 174 p. [aspg.org/nos-outils/la-consommation-de-cannabis-et-ses-spheres-dinfluence-au-quebec-perspective-des-consommateurs-actuels-et-potentiels/] (Consulté le 18 octobre 2021).
- SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DU CANNABIS (2021). *Rapport annuel 2021*, [En ligne], Québec, 110 p. [www.sqdc.ca/fr-CA/a-propos/acces-a-l-information/Publications] (Consulté le 1 novembre 2021).
- SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DU CANNABIS (2022a). *La SQDC. Mandat*, [En ligne]. [www.sqdc.ca/fr-CA/a-propos/la-sqdc] (Consulté le 9 novembre 2022).
- SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DU CANNABIS (2022b). *Nouveaux produits de cannabis au Québec*, [En ligne]. [www.sqdc.ca/fr-CA/connaitre-le-cannabis/Conseils-pratiques/nouveaux-produits-de-cannabis] (Consulté le 9 novembre 2022).
- SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DU CANNABIS (2022c). *Rapport annuel 2022 — Revue des activités*, [En ligne], Gouvernement du Québec, 61 p. [www.sqdc.ca/fr-CA/a-propos/acces-a-l-information/Publications?origin=dropdown&c1=a-propos&c2=acces-a-l-information&c3=publications&clickedon=publications] (Consulté le 27 mars 2023).
- ST-JEAN, R., et autres (2022). "Understanding Lower-Risk Cannabis Consumption from the Consumers' Perspective: A Rapid Evidence Assessment", *Subst Use Misuse*, [En ligne], vol. 57, no 13, octobre, p. 1997-2007. doi : [10.1080/10826084.2022.2129996](https://doi.org/10.1080/10826084.2022.2129996). (Consulté le 15 novembre 2022).
- STATISTIQUE CANADA (2017). *Satisfaction à l'égard de la vie, 2016*, [En ligne], produit no 82-625-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 5 p. (Feuilles d'information de la santé). [www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/82-625-x/2017001/article/54862-fra.pdf?st=LfJ5Y7gM] (Consulté le 29 janvier 2019).
- STATISTIQUE CANADA (2019). *Tableau 33-10-0105-01. Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, décembre 2018*, [En ligne], 2 p. doi : [10.25318/3310010501-fra](https://doi.org/10.25318/3310010501-fra). (Consulté le 9 novembre 2022).
- STATISTIQUE CANADA (2021, mise à jour le 12 août 2021). *Enquête canadienne sur le tabac, l'alcool et les drogues (ECTAD) : sommaire des résultats pour 2017*, [En ligne]. [www.canada.ca/fr/sante-canada/services/enquete-canadienne-alcool-drogues/sommaire-2017.html#a3] (Consulté le 9 novembre 2022).

STATISTIQUE CANADA (2022). *Tableau 33-10-0568-01. Nombre d'entreprises canadiennes, avec employés, juin 2022*, [En ligne], 2 p. doi : [10.25318/3310056801-fra](https://doi.org/10.25318/3310056801-fra). (Consulté le 9 novembre 2022).

UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME (2022). *World Drug Report 2022. 3 Drug market trends: Cannabis, Opioids*, [En ligne], Vienne, United Nations, 123 p. [www.unodc.org/res/wdr2022/MS/WDR22_Booklet_3.pdf] (Consulté le 22 novembre 2022).

WINDLE, S. B., et autres (2021). « Impaired driving and legalization of recreational cannabis », *Canadian Medical Association Journal*, [En ligne], vol. 193, no 14, avril, p. E481-E485. doi : [10.1503/cmaj.191032](https://doi.org/10.1503/cmaj.191032). (Consulté le 26 avril 2021).

L'Enquête québécoise sur le cannabis (EQC) de 2022 a été menée entre février et juin 2022, et porte sur la consommation de cannabis et les comportements qui y sont associés ainsi que sur les perceptions à l'égard de cette substance. Le présent rapport analyse divers indicateurs concernant la prévalence et la fréquence de consommation, les types de produits consommés, certaines habitudes de consommation à risque et les sources d'approvisionnement. Les perceptions des Québécois entourant la consommation de cannabis sont également décrites. La plupart de ces éléments sont comparés aux résultats de l'édition 2021 de l'EQC.

La population visée par l'enquête est celle des Québécois de 15 ans et plus. Les personnes résidant dans les régions des Terres-Cries-de-la-Baie-James et du Nunavik ne sont toutefois pas visées par l'enquête, ni celles vivant dans un ménage collectif institutionnel. Au total, 12 395 personnes ont participé à l'EQC 2022.

« La statistique au service de la société : la référence au Québec »

statistique.quebec.ca

Avis de révision – Enquête québécoise sur le cannabis 2022

Document révisé le 26 octobre 2023.

À la page 111, remplacer le tableau 6.10 par celui-ci :

Tableau 6.10

Consommation combinée de cannabis et d'autres substances au cours des 12 derniers mois selon le genre et l'âge, population de 15 ans et plus ayant consommé du cannabis au cours des 12 derniers mois, Québec, 2018, 2019, 2021 et 2022

	Alcool				Tabac ou cigarette électronique				Opiacés ou opioïdes sur ordonnance				Stimulants sur ordonnance					
	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022	2018	2019	2021	2022		
%																		
Genre																		
Homme	87,5	79,7	79,5	75,7	–	53,5	46,1	42,0	41,5	7,1*	3,3*	3,6*	3,3*	6,1	2,6*	3,5*	3,0*	
Femme	81,4	74,9	68,9	69,0		47,6	42,1	35,2	35,9	8,2*	5,1*	4,7	4,0*	4,1*	3,1*	3,9*	4,1*	
Âge																		
15-17 ans	77,5	77,2	61,2	69,7	+	55,0	54,8	58,8	67,8	+	4,8*	3,7**	1,5**	3,4**	10,1*	6,8*	4,9*	6,0*
18-20 ans	83,1	74,6	74,7	71,9		51,5	43,9	49,6	51,3		7,0*	4,1**	3,0**	2,2**	9,6*	6,6*	6,4*	3,7**
21-24 ans	83,9	80,0	74,9	76,1		48,0	48,7	40,9	40,3		2,7**	3,2**	2,6**	2,9**	4,6*	4,2*	7,2*	3,1**
25-34 ans	87,9	79,8	75,8	79,3		56,3	42,4	37,2	42,5		5,8*	2,1**	2,8**	3,2**	4,2*	2,1**	3,3**	5,7*
35-54 ans	86,4	80,6	79,2	72,3	–	55,3	47,9	41,0	36,4		9,9*	5,6*	5,4*	3,6**	4,9*	2,7**	3,2**	2,8**
55 ans et plus	82,6	69,2	68,7	61,6	–	32,6*	36,1*	29,9	29,0		14,1**	4,9**	5,7*	5,2*	3,9**	—	1,3**	0,4**
%																		
Genre																		
Homme	5,1*	2,7*	3,9*	3,0*		14,3	8,8	8,3	9,4		14,4	10,9	9,3	10,5				
Femme	4,8*	8,0*	5,8	6,6		15,9	11,0	11,4	12,2		10,3	6,7*	6,4	6,8				
Âge																		
15-17 ans	4,0**	4,1**	2,8**	3,6**		8,9*	7,8*	7,2*	8,2*		18,2	14,2	10,5*	8,5*				
18-20 ans	4,0**	3,0**	3,1**	3,0**		12,2*	7,5*	7,9*	6,7*		15,7	13,8	11,9	8,9*				
21-24 ans	2,2**	3,9*	2,5**	2,6**		13,6	8,1*	9,4	10,7		18,2	14,1	10,4	6,8*				
25-34 ans	4,0*	3,2*	1,8**	3,3**		13,6	10,5	7,9*	11,7		14,2	10,1	9,4*	14,8	+			
35-54 ans	7,6*	5,6*	6,9*	4,4*		19,3	10,0	10,9	10,2*		10,2	6,2*	8,1*	7,0*				
55 ans et plus	6,2**	7,6**	8,3*	8,4*		14,7**	10,7**	11,1	10,9*		3,6**	5,5**	2,3**	4,6*				

— Donnée infime.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

+/- Proportion de 2022 significativement supérieure ou inférieure à celle de 2021, au seuil de 0,05.

Notes : Plus d'une combinaison peut être indiquée.

Bien que les données des quatre éditions de l'EQC soient présentées, seules les données des éditions 2021 et 2022 font l'objet de tests statistiques.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur le cannabis*, 2018, 2019, 2021 et 2022.